

Un document de travail européen  
du Mouvement international ATD Quart Monde  
préparé sous la responsabilité de Benoît Fabiani

# « *Ce que l'on dit doit faire changer notre vie* »

Grande pauvreté,  
participation  
et accès de tous aux  
droits fondamentaux

**février 2006**

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne au titre du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale 2002-2006.

**Rédaction** : Benoît Fabiani, Catherine de Schauenburg, Herman van Breen, Yolaine Couder, avec les contributions de nombreux autres membres du Mouvement ATD Quart Monde.



© Éditions Quart Monde  
15 rue Maître Albert 75005 Paris, France  
Tél. : + 33 (0)1 46 33 49 77  
Editions@atd-quartmonde.org  
www.editionsquartmonde.org

ISBN : 2-913046-52-5

Document réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne. Cette publication n'engage que ses auteurs et la Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Cette publication a été traduite en anglais et néerlandais.

*Les illustrations de couverture sont des photos des sculptures réalisées dans un atelier fil de fer avant et pendant la rencontre européenne de Varsovie de février 2004. Voir pages 51 et 87.*

Pour tout renseignement sur les actions décrites dans ce document et le programme d'échange européen auquel il est lié :

Délégation région Europe  
Mouvement International ATD Quart Monde  
107 avenue du Général Leclerc  
95480 Pierrelaye – France  
region.europe@atd-quartmonde.org  
www.atd-quartmonde.org

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>Partie 1. Deux récits</b> .....	<b>11</b>
Chap. 1.1. Marie C. et sa famille : les forces que donne la confiance retrouvée .....	13
Chap. 1.2. Catherine M. et Christian B. : s'engager dans un dialogue avec des professionnels .....	19
<b>Partie 2. Grande pauvreté, participation et droits de l'homme</b> .....	<b>25</b>
Chap. 2.1. La grande pauvreté, une question de droits de l'homme .....	27
Chap. 2.2. Participer : de quoi parlons-nous ? .....	31
Chap. 2.3. La participation des personnes en situation de pauvreté : une nécessité pour l'accès de tous aux droits fondamentaux .....	33
– Le droit pour tous d'être citoyens	
– Une expertise indispensable	
<b>Partie 3. Des expériences de participation à la base de ce document</b> .....	<b>39</b>
Chap. 3.1. Un projet pilote référence : le croisement des savoirs et des pratiques, qui s'enracine dans l'histoire des Universités populaires Quart Monde .....	41
Chap. 3.2. Dans les pays, des dialogues entre personnes en situation de pauvreté, autres citoyens et professionnels .....	43
3.21. En Belgique, le projet Agora : dialogue entre des membres d'associations et l'Aide à la Jeunesse .....	43
3.22. Au Royaume-Uni, programme permettant à des personnes vivant dans la pauvreté de contribuer à la formation des travailleurs sociaux.....	44
3.23. En Suisse, dialogue entre enseignants et parents : « L'école de tous les enfants » .....	45
3.24. Aux Pays-Bas, le projet « Créer le dialogue entre intervenants sociaux et personnes vivant en grande pauvreté » .....	46
3.25. En France, les groupes de travail sur la famille .....	47
3.26. En Irlande, à Dublin, les « Cross - Community meetings ».....	48
Chap. 3.3. Des rencontres européennes dont l'objet est de favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté et leur apport à l'accès de tous aux droits fondamentaux .....	51
3.31. La Rencontre européenne de Varsovie « Acteurs ensemble d'une Europe de la dignité pour tous », les 6 et 7 février 2004 .....	51
3.32. Des rencontres et des échanges à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre .....	52
3.33. Rencontre avec Monsieur Romano Prodi, président de la Commission européenne, le 20 octobre 2004 .....	52
Chap. 3.4. Des participations aux consultations (nationales ou européennes) ayant eu lieu dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.....	53
3.41. Au niveau européen .....	53
A. Évaluation des Plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale (PAN) et de la Méthode ouverte de coordination (MOC)	
B. Les Tables Rondes organisées autour du 17 octobre	
C. Évaluation par les pairs dans le domaine des politiques d'inclusion sociale (Peer Review)	
D. L'intergroupe « Comité Quart Monde » au Parlement européen	
E. Les rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté	
F. Les consultations du Comité économique et social européen (CESE)	
3.42. Dans les pays .....	57

<b>Chap. 3.5</b>	<b>Des échanges et séminaires organisés autour de la citoyenneté, du soutien à la vie familiale et de la lutte contre la pauvreté .....</b>	<b>59</b>
3.51.	Le Séminaire-chantier de Neudorf, Allemagne, en juillet 2004.....	59
3.52.	Séminaire de Cracovie, Pologne, « Prendre les citoyens les plus pauvres pour partenaires » en novembre 2004 .....	60
3.53.	Séminaire « Quels soutiens à la vie familiale ? » à Pierrelaye, France, en février 2005.....	60
3.54.	Séminaire « Quand l'horizon s'ouvre... » au Luxembourg, en mai 2005 .....	61
3.55	Séminaire « Grande pauvreté, participation et droits de l'homme », à Pierrelaye, France, en septembre 2005 .....	61
 <b>Partie 4. Des obstacles à surmonter .....</b>		<b>63</b>
<b>Chap. 4.1.</b>	<b>Une population aidée, mais méconnue et non attendue... ..</b>	<b>65</b>
	– Une population peu connue	
	– Entre des réponses d'assistance qui compromettent la liberté (et dont personne n'est satisfait) et la recherche de l'efficacité...	
	– Des jugements rapides	
	– Des personnes dont on n'attend pas la contribution	
<b>Chap. 4.2.</b>	<b>Bien des insécurités à surmonter.....</b>	<b>69</b>
	– Mobiliser son énergie pour la survie	
	– Résister à l'assistance et aux décisions qui vous sont imposées	
	– Dépasser la peur et la honte	
<b>Chap. 4.3.</b>	<b>Une aspiration profonde à nouer des relations et à participer.....</b>	<b>73</b>
 <b>Partie 5. Les conditions d'une participation qui mène au partenariat.....</b>		<b>75</b>
<b>Chap. 5.1.</b>	<b>Une volonté commune .....</b>	<b>77</b>
	– Vouloir une société qui respecte les droits fondamentaux de tous	
	– Reconnaître l'apport des personnes en situation de pauvreté, et vouloir que le travail ensemble soit une occasion de formation pour tous.	
	– Respecter et garantir la liberté de chacun	
	– Mesurer les risques	
<b>Chap. 5.2.</b>	<b>Des sécurités indispensables .....</b>	<b>81</b>
	– Des expériences positives et du temps	
	– Pouvoir se rattacher à son milieu, à un groupe de référence	
<b>Chap. 5.3.</b>	<b>Le dialogue collectif.....</b>	<b>85</b>
	– Créer la rencontre	
	– S'assurer que chacun est compris par les autres	
	– Reconnaître les différences	
	– Respecter le temps et les rythmes	
	– La nécessité d'un accompagnement	
	– Assurer les financements nécessaires	
<b>Chap. 5.4.</b>	<b>Des exigences pour aller au bout de la participation et de ses conséquences : .....</b>	<b>93</b>
	– Se mettre d'accord sur les bases de départ	
	– Etre co-responsables des résultats	
	– Rendre des comptes sur les suites	
 <b>Partie 6. Ce que permet et produit la participation des personnes en situation de pauvreté.....</b>		<b>95</b>
<b>Chap. 6.1.</b>	<b>Pour les personnes en situation de pauvreté, participer entraîne confiance et ouverture .....</b>	<b>97</b>
<b>Chap. 6.2.</b>	<b>La participation des uns, une chance pour d'autres et tout l'environnement.....</b>	<b>99</b>
<b>Chap. 6.3.</b>	<b>Une présence et des contributions qui font bouger les partenaires.....</b>	<b>101</b>
<b>Chap. 6.4.</b>	<b>Un apport qui interpelle les institutions et provoque des changements dans les politiques .....</b>	<b>105</b>
 <b>Conclusion .....</b>		<b>109</b>

# ***INTRODUCTION***



## La grande pauvreté, un déni des droits de l'homme

« Quand tu vis dans la pauvreté, tu te sens comme un réfugié dans ton propre pays ! »

Monsieur E. <sup>1</sup>, Madrid.

Être expulsé, avec toute sa famille, de l'endroit où l'on habite depuis 20 ans, et ne se voir offrir aucune possibilité de relogement...

Se voir retirer ses enfants, à cause des conséquences de la misère que l'on vit depuis son enfance...

Sortir de l'école sans maîtriser la lecture et l'écriture, sans possibilité d'accès à une formation professionnelle, sans possibilité de trouver un travail reconnu et protégé...

Être dépendant de la bonne volonté des autres et des institutions, être soumis aux décisions que d'autres prennent sur votre vie...

Avoir été humilié à l'école, puis au travail, avoir le sentiment de ne compter pour rien et d'être oublié par la société dans laquelle on vit...

Ne pas être sollicité pour apporter son expérience et sa réflexion, ne pas être associé aux projets des communautés auxquelles on appartient...

Est-ce que ce ne sont pas des violations des droits de l'homme ?

« La pauvreté est l'esclavage des temps modernes. » Nelson Mandela

L'Europe de la croissance économique et du progrès technologique, l'Europe de la démocratie et des droits de l'homme, cette Europe là ne sait pas encore garantir le respect des droits fondamentaux à tous les êtres humains qui vivent sur son sol. Pourquoi ?

Une des raisons essentielles est que cette Europe se construit, se pense, s'organise sans prendre en compte l'ensemble de ses habitants, en laissant de côté les plus pauvres. Elle se fait sans rechercher la contribution des hommes et des femmes qui sont, pourtant, les mieux placés pour montrer les chemins du respect, de la dignité et des droits fondamentaux pour tous parce qu'ils en ont été le plus privés.

Il ne s'agit pas « d'aider les pauvres », ou de leur permettre de survivre un peu mieux. Non, il s'agit de les reconnaître comme des hommes au milieu des autres hommes, il s'agit de leur permettre d'accéder aux droits de tous, d'apporter leur expérience et leur réflexion, d'apporter leur contribution, d'être – là où ils vivent – des citoyens à part entière. C'est de cela dont nous parlons quand nous parlons de « participation », quand nous parlons de droits de l'homme.

## Des partenaires à réintroduire dans le débat démocratique

Dès son arrivée à Noisy le Grand, en 1957, le père Joseph Wresinski <sup>2</sup>, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde, a voulu introduire les très pauvres comme des partenaires là où les hommes réfléchissent leur avenir... au niveau de la politique nationale en France, au Conseil de l'Europe, à l'Union européenne, à l'ONU, à l'Unesco, auprès des grandes religions, des partenaires sociaux, des Universités, dans la société civile...

Joseph Wresinski, et le Mouvement ATD Quart Monde à sa suite, ont voulu depuis près de 50 ans que partout soit introduit ce partenaire nouveau, qui est généralement absent, et dont l'apport est pourtant indispensable pour que les hommes et leurs institutions aillent au bout des idéaux qu'ils proclament.

1. Nous avons choisi de ne mettre le nom complet des personnes citées que lorsqu'il s'agit de déclarations publiques préparées, quelles soient orales ou écrites.

2. 1917-1988.

Les interpellations de Joseph Wresinski et du Mouvement ATD Quart Monde, celles d'autres personnes et organisations, ont commencé à être entendues... Elles l'ont été par des personnes et des services du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne, de l'Organisation des Nations unies (ONU), du Conseil économique et social français, des institutions de plusieurs pays, de nombreux citoyens.

Malgré cela, la misère reste un fléau d'une extrême gravité dans le monde entier, et sur tous les continents. En Europe, des familles entières ne trouvent pas de logement et sont dans l'impossibilité d'avoir une vie de famille... Des millions de jeunes et d'adultes sont condamnés à des travaux de survie insupportables tandis que des millions d'autres sont condamnés à l'inactivité et à l'inutilité...

Et le monde continue de se faire et de se penser sans que ces situations et les personnes qui les vivent, soient une référence essentielle pour réfléchir le développement de nos sociétés. Le monde continue de se faire et de se penser sans que les très pauvres soient associés sérieusement aux projets qui sont élaborés et menés un peu partout. Ce manque de participation, ce manque de démocratie, beaucoup de groupes en souffrent dans de nombreux pays. Mais la non-participation systématique des plus pauvres à la vie démocratique de nos sociétés est la plus grave, pour eux-mêmes et pour le développement de nos sociétés.

Partout où des citoyens exercent leur participation – que ce soit dans les instances décisionnelles (locales, nationales, internationales) ou dans la vie professionnelle et associative (syndicats, ONG,...), la sous-représentation de ceux qui ont une expérience de pauvreté est évidente. Pourtant, bien des courants actuels cherchent à promouvoir la démocratie participative.

## **Des échanges européens sur la nécessaire participation de tous**

En adoptant, en 2000, des objectifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion<sup>3</sup>, l'Union européenne a affirmé la nécessité de « mobiliser l'ensemble des acteurs » et sa volonté de « Promouvoir la participation et l'expression des personnes en situation d'exclusion, notamment sur leur situation, sur les politiques et sur les actions développées à leur endroit ».

Cette orientation a permis de rendre davantage publique la nécessité de la « participation » des personnes en situation de pauvreté. C'est ainsi qu'ATD Quart Monde, avec divers partenaires, et avec le soutien de la Commission européenne, a mené en 2004 et 2005 le programme d'échange transnational « *Les plus pauvres, des interlocuteurs indispensables dans la lutte contre la pauvreté et pour l'accès de tous aux droits fondamentaux* »<sup>4</sup>.

Nous avons suscité des dialogues européens autour de cette question de la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion car elle est au cœur de nos préoccupations et de nos actions. Nous l'avons fait, en nous appuyant sur des projets pilotes, menés les années précédentes, tout en continuant à expérimenter cette participation et les conditions indispensables pour qu'elle soit possible et utile à tous. Avec d'autres, nous avons cherché ce qui permet aux personnes les plus exclues à cause de la pauvreté d'apporter leur concours en devenant de véritables partenaires.

Nous l'avons cherché et étudié dans des programmes expérimentaux comme Quart Monde Université et Quart Monde Partenaire et dans d'autres actions de « Croisement des savoirs et des pratiques » en Belgique et en France ; dans des actions qui réunissent des travailleurs sociaux et des adultes en situation de pauvreté en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Belgique ; en Suisse dans un cycle de travail réunissant des enseignants et des parents<sup>5</sup>.

3. Dans le cadre de la « Stratégie de Lisbonne », voir paragraphe 3.41, page 53.

4. Convention VS/2003/0653, Commission européenne, DG Emploi et Affaires sociales.

5. Voir la partie 3 pour la liste complète et la description des actions et programmes auxquels se réfère ce document.



Nous l'avons cherché dans des rencontres et des événements que nous avons organisés, comme la rencontre européenne à Varsovie en février 2004, la rencontre avec le Président Prodi à Bruxelles en octobre 2004, des échanges et séminaires sur le soutien à la famille et sur la citoyenneté. Nous l'avons recherché en France dans des groupes de recherche sur la famille, en Pologne et en Espagne dans diverses actions.

Dans plusieurs pays, nous l'avons cherché aussi dans des concertations avec les pouvoirs politiques, en particulier à l'occasion de l'élaboration et de l'évaluation des Plans nationaux d'action pour l'inclusion sociale. Enfin, un séminaire s'est tenu en septembre 2005, en présence d'experts de l'ONU sur les droits de l'homme, pour revenir sur ces actions et rencontres, rassembler les expériences et en tirer des leçons.

## **Des enseignements à partager**

Cette publication veut mettre en évidence les enseignements tirés des actions et des échanges menés ces dernières années, et les partager largement. Nous voulons dire pourquoi la participation des personnes en grande pauvreté est indispensable, à quelles conditions elle est possible, et quels en sont les effets.

La participation suppose de considérer les personnes en situation de pauvreté comme de vrais et indispensables interlocuteurs. Il y a de nombreux obstacles à dépasser pour que cette coopération soit possible et utile, qu'elle ne soit pas un alibi qui donne bonne conscience aux institutions ou aux associations. Nous avons choisi de développer tout particulièrement les diverses conditions à créer pour qu'il en soit ainsi. Car prendre tous les moyens de cette participation est exigeant. Nous sommes conscients que nous-mêmes, nous sommes encore loin de réussir à faire ce que nous savons être nécessaire.

Si la participation des personnes défavorisées est sérieuse et véritable, elle ne peut que questionner la façon dont nos sociétés fonctionnent. Elle ne peut qu'interroger profondément la vision du monde de tous ceux qui n'ont pas connu la pauvreté. Une vraie contribution des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion provoque des changements dans l'attitude et les engagements de l'ensemble des citoyens, dans la pratique des professionnels et de leurs institutions, dans les politiques...

Lorsque les personnes concernées sont autour de la table et écoutées, on ne peut pas dire qu'un taux de chômage de 5-6% serait acceptable, on ne peut plus parler des familles très pauvres comme de familles qui n'ont pas de projets, on ne peut plus considérer comme acceptable un monde basé sur une compétition qui écrase les plus fragiles... Prendre au sérieux l'expérience, la parole et la pensée des personnes en grande pauvreté nous oblige à nous questionner sur le devenir de chaque enfant, de chaque jeune, de chaque être humain. Nous voilà poussés à aller au bout des idéaux affirmés par nos sociétés, à chercher ensemble les moyens d'un accès effectif de tous, sans exception, aux droits fondamentaux.



# ***PARTIE 1***

## **DEUX RÉCITS**

Les deux récits qui suivent éclairent les propos de ce document. Ils parlent de personnes précises qui ont été des acteurs importants des actions menées ces dernières années et des échanges européens que nous avons suscités. Avec d'autres, ces personnes ont été des références essentielles à partir desquelles nous avons mené les projets, réfléchi leur évolution, évalué leurs impacts.

Les deux récits ont été écrits avec les personnes concernées, à la suite de plusieurs temps de réflexion sur ce qui avait permis leur participation et celle d'autres avec elles.

Dans le premier récit, « Marie C. et sa famille », nous suivons une mère de famille qui sort peu à peu de la situation d'exclusion dans laquelle elle vivait et choisit de soutenir ceux qui ont plus de difficultés. Quand elle trouve la force et les moyens de rejoindre d'autres, elle apporte une contribution déterminante à l'école de ses enfants, dans des groupes de travail, lors de rencontres nationales et européennes.

Dans le deuxième récit, « Catherine M. et Christian B. », nous voyons comment l'engagement d'une volontaire permanente du Mouvement ATD Quart Monde soutient un dialogue exigeant entre des personnes en grande pauvreté, une institution et les professionnels qui en font partie. C'est un dialogue qui s'inscrit dans la durée et où tous les participants acceptent les remises en cause. L'engagement des professionnels et des parents ayant la vie difficile est source de formation réciproque et de changements dans l'institution.

# Chapitre 1.1.

## Marie C.<sup>6</sup> et sa famille : les forces que donne la confiance retrouvée

### Premières rencontres

En 1997, la famille C. (composée de monsieur, madame et des trois enfants âgés de 6 à 15 ans), habitait un petit village, en France, quand le propriétaire, qui voulait récupérer sa maison, a mis la famille en demeure de quitter les lieux. C'est alors que la travailleuse familiale a conseillé à Madame C. de contacter le groupe local du Mouvement ATD Quart Monde. Suite à leur appel, Damien, un des membres du groupe, est allé les voir.

Accompagnés de Damien, Monsieur et Madame C. font le tour du village à la recherche d'un logement à louer. Il y a bien quelques logements libres mais « pas pour cette famille ! » sans qu'aucune raison précise ne leur soit jamais donnée. Damien note le regard des voisins et les rideaux qui se soulèvent lorsque ensemble ils sillonnent les rues du village. Après quelques mois, la famille sera relogée par l'office HLM dans un autre village. L'appartement est sans confort, imbriqué dans d'autres logements, et pas bien agencé. Il n'y a pas de fenêtre dans la salle de séjour.

Après les premiers contacts, Damien invite régulièrement toute la famille à des journées familiales ou à des ateliers créatifs organisés non loin par le Mouvement ATD Quart Monde. Alors que parents et enfants semblent intéressés, ils ne donnent jamais suite à l'invitation.

*« Qu'est-ce qui rend si difficile leur participation à ces rencontres ? »* se demande Damien pendant trois ans. Car par ailleurs, lui-même se sent toujours le bienvenu, accueilli avec un petit café, lorsqu'il frappe à la porte de la famille. Lors de ses visites, Damien parle souvent d'autres familles qui, elles aussi, vivent des situations difficiles et, peu à peu, des liens invisibles se tissent.

Un jour, la famille vient passer un petit moment avec d'autres familles à l'occasion de la fête de Noël organisée par le groupe ATD Quart Monde. C'est comme un point de départ. Depuis ce jour, en effet, la famille se rend régulièrement aux rencontres proposées. De plus, Marie, la maman, se met à préparer ces événements.

C'est à la même époque que le Mouvement ATD Quart Monde se prépare à lancer un vaste programme de recherche-action sur le thème de la famille<sup>7</sup>. Ce programme national, enraciné dans des groupes locaux, devait durer deux ans. L'invitation est faite à Marie, d'y prendre part. Elle répond positivement, et elle va contribuer activement à tout le cycle de travail.

6. Ce récit a été écrit avec Madame Marie C., à la suite de plusieurs temps de réflexion avec elle sur ce qui avait permis sa participation à divers événements. Tous les noms ont été changés.

7. Voir le paragraphe 3.25, page 47.

## Les raisons de la mise en route, retour sur ces premières années

Aujourd'hui, avec Marie, nous essayons de comprendre : *Qu'est-ce qui lui a permis de commencer à sortir de son isolement ? Qu'est-ce qui lui a permis d'oser la rencontre et de participer ? Quel a été le déclic ?*

Après 7 ans, Marie peut parler du poids de la méfiance quand la famille traverse des situations trop difficiles, quand tout dépend des autres, quand la vie n'est faite que de survie, sans espoir et sans perspectives. Elle sait dire comment toute rencontre est empreinte de méfiance, de la crainte d'être dépossédée de sa liberté, de la peur d'être contrainte de faire ou de dire ce que l'on ne voudrait pas. Toute intrusion venant de l'extérieur devient une menace et peut être source d'humiliation et de honte.

Depuis qu'il a perdu son travail en 1986, Monsieur C. enchaîne les « petits boulots » et les contrats à durée limitée. Sa situation professionnelle est plus que précaire sans que pour autant il ne cesse de travailler. Marie, de santé très fragile, perd elle aussi son travail en 2003. Depuis elle fait des heures de ménage industriel dans différentes entreprises.

Leur fille aînée est interne en semaine dans une institution spécialisée, tandis que les deux plus jeunes enfants sont scolarisés à l'école du village. Ils n'aiment pas beaucoup l'école. « *À l'école et dans le village, j'ai l'impression que mes enfants ne sont pas comme les autres ! C'est dur pour eux. Pourtant je sais qu'ils doivent aller à l'école, c'est important pour leur avenir !* » dit un jour Marie, faisant remarquer aussi qu'ils n'ont pas les habits ou les derniers gadgets à la mode.

Marie dit qu'elle ne se sent pas à l'aise avec ses voisins, qu'elle se sent regardée, épiée ou jugée. De se percevoir si différente isole la famille et l'entraîne dans le cercle vicieux de l'exclusion. Plus tard Marie pourra dire : « *J'avais tellement honte de notre pauvreté que j'avais du mal à aller vers les autres. Alors, même quand Damien venait nous inviter, c'était trop difficile d'oser sortir.* »

Mais qu'est-ce qui a permis à Marie et à son mari d'ouvrir leur porte à Damien ? Ne représentait-il pas le même danger que les autres voisins ? N'y avait-il pas les mêmes risques à le faire pénétrer dans l'intimité de leur maison ? C'est Marie elle-même qui répondra bien plus tard à ces interrogations : « *Non, quand Damien venait, il n'imposait rien et quand il nous invitait, il n'insistait pas... Il venait et quelquefois la maison n'était pas rangée mais dans son regard je n'ai jamais senti une critique. Il acceptait de boire un café avec nous.* »

Si Damien allait seul visiter régulièrement la famille, il était en relation avec tout un réseau de personnes qui, comme lui, voulaient permettre à la famille C. et à d'autres familles de sortir de l'enfermement dans lequel elles se trouvaient. Pour cela, Damien et ses amis étaient prêts à prendre le temps nécessaire, cherchant à comprendre quelle expérience de vie rendait si difficile de rejoindre la communauté environnante.

« *La première fois que j'ai accepté de venir* » dit Marie, « *c'est parce que ce n'était pas loin de chez nous... Et c'était au moment de Noël, je n'avais pas grand chose pour les enfants... On traversait une période difficile !* ». Aujourd'hui Marie peut expliquer que c'est la « peur au ventre » qu'ils avaient décidé de venir ce jour-là : « *À cette journée, il y avait un accueil chaleureux. Personne ne s'est moqué de mes enfants. Ils ont fait des activités, ils étaient heureux. Mon mari était avec Damien, à l'aider dans la menuiserie. Moi j'ai fait de la couture avec une femme que je rencontrais pour la première fois. J'ai bien discuté avec elle, elle m'a écoutée. Elle m'a dit que je me débrouillais très bien à la couture. ... Trop souvent dans la vie tu rencontres des gens qui te disent tout ce que tu ne fais pas bien. C'est rare de rencontrer des gens qui te disent que ce que tu fais, c'est bien.* »

La confiance se développe peu à peu, à partir de cette première rencontre. Marie et sa famille y ont vécu un temps de rencontre et de paix qui les a rendus heureux sans leur donner le sentiment de se « mettre

en danger ». On comprend que ce sont les enfants, comme souvent quand la vie est difficile, qui leur ont donné la motivation d'aller à cette première rencontre.

Lorsque se met en place le travail de recherche-action sur la famille, Damien propose à Marie d'y prendre part, elle accepte sans hésitation. Cela rejoignait profondément son aspiration à apporter sa réflexion dans l'espoir de faire changer les choses pour que « *Mes enfants ne vivent pas à leur tour ce que moi j'ai vécu* ». Sa participation au groupe de travail ne sera pas facile, car parler du thème de la famille touchait à des expériences et des situations encore très douloureuses pour elle.

Faire part de son expérience, donner son avis et écouter les autres quand on a des histoires qui se ressemblent et qu'on ne pense pas de la même façon, se taire pour ne pas prendre toute la place alors qu'on a un trop plein de paroles à dire... tout cela n'est pas chose aisée et ne s'apprend pas du jour au lendemain. Marie, soutenue et encouragée par le groupe, s'accroche, même si les vieux démons de la peur d'être jugée négativement reviennent régulièrement. Le groupe s'est, ensemble, donné des règles pour cadrer la façon de travailler. Et s'y référer quand les choses deviennent difficiles, permet de pouvoir continuer le travail malgré tout.

Dans le programme de la recherche-action, il était prévu que les 13 groupes répartis à travers la France se retrouveraient à mi-parcours pour faire le point sur leur travail... Chacun des participants a été invité à venir avec un ruban de la couleur de son choix pour symboliser sa famille. Ces rubans ont été rassemblés et entrelacés en un magnifique tissage, pour signifier qu'une famille ne peut pas vivre seule, isolée et exclue.

## Une nouvelle étape, la rencontre européenne de Varsovie

Ces groupes de travail sur la famille ont d'autre part été sollicités pour envoyer des délégués à la rencontre européenne « *Acteurs ensemble d'une Europe de la dignité pour tous* » qui a lieu à Varsovie<sup>8</sup> en février 2004. Une dizaine de délégués ont été choisis et Marie en fait partie. Pendant son absence, le groupe local s'est beaucoup mobilisé pour soutenir son mari et les enfants. Laisser ainsi sa famille, partir à l'étranger, prendre l'avion, cela représente beaucoup de stress quand on ne s'est jamais éloignée des siens. Pendant ces quelques jours, Marie a besoin de beaucoup d'attention et de soutien. Il faut sans cesse la rassurer et l'encourager. À Varsovie, la session débute par des temps de création qui permettent la rencontre entre des gens qui, comme Marie, entrent dans un monde complètement inconnu, et d'autres, plus habitués des séminaires. Ce sont ensuite les ateliers de discussion, en petits groupes, qui permettent le dialogue entre tous.

Avec la délégation dont elle fait partie, Marie avait, comme tous les participants, soigneusement préparé ses interventions (une présentation personnelle et une prise de parole collective). Ces interventions ont ouvert le dialogue. En s'appuyant sur ces préparations, les participants ont pu échanger, donner leurs points de vue et dire leurs interrogations, qu'ils soient venus du monde de la pauvreté ou qu'ils soient fonctionnaires européens.

Pendant cette rencontre, il est encore difficile à Marie d'élargir sa pensée à l'expérience des autres. C'est sa propre expérience qu'elle apporte et met en avant. Elle parle beaucoup des relations difficiles avec les travailleurs sociaux dont sa famille dépend : « *Quand tu parles avec eux, c'est comme si tu crachais en l'air !* » Elle explique la peur qui l'habite, la peur de ne pas être comprise, d'être mal jugée... Parler ainsi de soi, de sa propre expérience est une première étape.

Pour Marie, un des temps forts de la rencontre de Varsovie, est lorsqu'elle doit présenter à toute l'assemblée le tissage réalisé par l'ensemble des groupes de travail sur la famille. Le lieu est impressionnant, puisqu'il s'agit de l'immense et magnifique amphithéâtre de l'Université. Au retour, Marie

8. Sur cette rencontre, voir le paragraphe 3.31, page 51.

racontera aux autres les rencontres de personnes d'autres pays, d'autres langues, mais surtout elle insistera : « *Ce que j'ai aimé, c'est quand on m'a donné la chance de m'exprimer et de dire ce que je pense, autant dans l'atelier qu'au micro devant 300 personnes ! C'était la première fois !* »

## **Oser de nouveaux pas, faire bouger les choses**

Au retour de Varsovie, la vie est toujours la même, mais Marie revient différente, comme renforcée. Elle est plus décidée à faire des projets et des démarches pour sa famille. L'été approche, la famille exprime le besoin de souffler. Avec le soutien du groupe ATD Quart Monde, un projet est mis sur pied et tout le monde part quelques jours en vacances. Première expérience, temps de repos et de joie, tout se passe pour le mieux. Au retour, Marie fait un bilan de compétences et son mari se remet à espérer et à rechercher un autre travail.

Cependant l'école est toujours difficile pour les enfants. Ils rentrent souvent avec leurs vêtements déchirés, ils font des cauchemars la nuit, manifestent de plus en plus leur mal-être et Marie ne sait plus comment les persuader de partir le matin.

Forte de son expérience d'avoir été écoutée, de l'assurance acquise dans le groupe de travail, elle sait qu'elle doit aller discuter la situation, et qu'elle le peut. Elle décide de prendre rendez-vous avec les professeurs de ses enfants ainsi qu'avec la directrice de l'école. Elle veut leur expliquer ce que vivent les enfants : leur peur, les cauchemars, la violence des autres enfants.

À l'école, sa démarche est reçue très sérieusement par les enseignants. Ils décident de faire réfléchir l'ensemble de l'école, enfants et parents, sur les questions de respect et de violence. Pendant quelques mois, des discussions et diverses consultations sont organisées dans l'école. Le résultat est l'écriture d'un règlement intérieur, élaboré par l'ensemble des élèves et signé par tous les parents.

C'est une étape très importante pour Marie. Elle comprend que sa démarche a contribué à transformer non seulement la vie de ses propres enfants mais aussi celle de l'école tout entière. Depuis ce jour Marie fait partie du conseil d'école et elle peut dire : « *Nous les parents, nous sommes de plus en plus écoutés !* ».

Le travail sur la famille s'est terminé par une rencontre nationale qui a eu lieu à Paris. Chaque groupe devait réfléchir et décider quelles personnes y inviter : professionnels du monde social, de l'école ou de la santé, représentants d'institution ou d'association... Marie et d'autres parents d'élèves décident d'inviter le directeur de l'institution où sont scolarisés certains de leurs enfants. Il acceptera cette invitation et ce fut pour lui, le point de départ d'une transformation dans sa façon de faire participer les parents, tous les parents de son établissement.

Suite à ce travail, les membres du groupe décident qu'ils peuvent maintenant dialoguer avec des personnalités locales, sur les différents sujets qui les concernent directement mais aussi sur d'autres sujets de société. C'est ainsi que Marie participe avec le groupe à la préparation d'une journée sur la santé.

Pour Marie et sa famille la vie reste souvent difficile, avec des hauts et des bas, mais, malgré tout, les choses s'apaisent peu à peu.

Un séminaire européen est organisé par le Mouvement ATD Quart Monde à Pierrelaye, dans la région parisienne, dans le cadre d'un programme transnational soutenu par l'Union européenne, sur le thème du soutien à la famille<sup>9</sup>. Deux questions sont au centre du travail : Quelle aide soutient vraiment les

9. Voir le paragraphe 3.53, page 60.



familles dans leur projet ? Comment les familles les plus en difficulté peuvent-elles contribuer à définir les soutiens dont elles ont besoin ?

Des acteurs de tous les programmes nationaux y sont invités. Marie et une autre personne, elle aussi en situation de pauvreté, se proposent d'y participer. Elles feront seules le voyage. Au séminaire, elles doivent aller au-delà de leur expérience personnelle et présenter le travail de leur groupe. C'est une nouvelle expérience de prise de distance par rapport à leur propre vie. Elles doivent aussi écouter avec attention et prendre des notes pour pouvoir retransmettre les travaux à leur retour.

Marie se trouve dans un atelier qui réunit des professionnels de l'action sociale de France et de Belgique ainsi que des membres d'une ONG (Organisation non gouvernementale) espagnole agissant dans un quartier de Madrid pour favoriser la vie ensemble à partir d'actions menées avec les enfants. Marie est très active dans le groupe. Les questions qu'elle pose interpellent les professionnels présents, ce qui donne lieu à une réflexion très riche sur le type de relations qui peut soutenir les familles en difficultés.

Le directeur de l'institution qui accueille un des enfants de Marie participe lui aussi à cette session, dans un autre atelier. Il est désireux de partager avec d'autres sa nouvelle façon de travailler et espère s'enrichir d'expériences menées ailleurs pour s'en inspirer. Quelques mois après le séminaire, il devait participer à une réunion annuelle entre professionnels, directeurs d'établissement, éducateurs, médecins... Chacun devait y présenter une réussite. Il a décidé de ne pas le faire lui-même, mais il a invité les parents à venir eux-mêmes expliquer leur parcours. Une famille qui vit dans une situation de grande pauvreté a accepté ce défi. Elle a pu apporter non seulement son témoignage et ses projets mais aussi dialoguer avec les professionnels présents.

De retour chez elle, Marie est très demandeuse de continuer à se former pour mieux agir et s'engager avec d'autres. Au sein du groupe de travail elle accepte de plus en plus de responsabilités, écoute davantage et soutient ceux qui ont beaucoup de mal à prendre la parole.

Une dernière session est organisée en septembre 2005 pour clôturer le programme européen<sup>10</sup>. Il s'agit de tirer les enseignements du travail de ces dernières années, en particulier sur les conditions qui permettent la participation des personnes en situation d'exclusion et de pauvreté. C'est également un temps de dialogue avec des experts de la Sous-commission des droits de l'homme de l'ONU en charge de travailler la question des liens entre grande pauvreté et droits de l'homme. Marie accepte sans hésitation l'invitation qui lui est faite de participer à ce temps de travail. Elle y retrouve avec joie des personnes déjà rencontrées dans d'autres sessions, des personnes de Pologne, de Grande-Bretagne, de Belgique et d'ailleurs.

Durant ce séminaire, Marie prend toute sa place dans le dialogue avec l'ensemble des participants. Elle fait part de son expérience mais sait aussi faire siennes les expériences des autres. Elle interroge les experts de l'ONU sur leur rôle et leur fonction. À une participante qui parlait du combat pour les femmes à travers le monde, elle peut dire : « *Si on part des personnes les plus écrasées, si on part de la personne la plus pauvre, alors on rejoindra toutes les personnes, sans créer d'autres exclusions.* »

## Un engagement qui se poursuit

Toutes ces années, l'amitié et la confiance des membres du groupe local ont soutenu Marie dans bien des domaines de la vie comme dans sa participation aux différentes rencontres. Elle sait qu'elle peut compter sur cette amitié et sur l'engagement des membres du groupe pour n'abandonner personne dans la solitude de ses difficultés. Se savoir reconnue, non seulement localement mais aussi par des personnes à travers l'Europe, lui donne un grand élan dans sa vie quotidienne.

<sup>10</sup>. Sur ce séminaire, voir le paragraphe 3.54, page 61.

Avec l'ANPE <sup>11</sup> elle se lance dans une formation informatique et Internet, consciente que c'est un formidable outil pour pouvoir communiquer avec le monde entier. Même si la vie reste souvent difficile pour sa famille, même si elle a encore le sentiment de ne pas être vraiment intégrée dans le village, Marie dit qu'elle a repris confiance en elle et dans les autres. Elle sait que partout en France et en Europe, des familles comme la sienne se battent pour vivre une vie décente. Elle sent qu'elle a assez de sécurités et de forces pour soutenir son mari dans son travail, encourager ses enfants dans leurs études, regarder l'avenir avec confiance. Elle en a aussi suffisamment pour s'engager pour les autres et puiser en elle, l'espérance d'un monde meilleur. Proche de plusieurs familles en difficultés dans son village, elle est récemment intervenue auprès du maire pour que soit trouvée une solution à la non-scolarisation des enfants de l'une de ces familles.

Aujourd'hui, Marie demande à continuer à se former pour prendre davantage de responsabilités et pouvoir soutenir ceux qui ont plus de difficultés.

---

11. Agence nationale pour l'emploi.

# Chapitre 1.2.

## Catherine M. et Christian B.<sup>12</sup> : s'engager dans un dialogue avec des professionnels

### Les racines d'un combat

Madame Catherine M. est volontaire permanente du Mouvement ATD Quart Monde depuis 1975. Ses premières expériences de rencontres avec des familles très pauvres ont été déterminantes dans son engagement et son combat actuels. Durant plusieurs années, elle a animé, dans une ville de Belgique, un pivot culturel, lieu d'accueil d'enfants et de parents autour des livres et de l'art visant à permettre l'accès de tous à la culture.

Un jour, une femme qu'elle connaît depuis longtemps lui apporte une lettre. Cette femme ne sait ni lire ni écrire et n'a aucune idée du contenu de la lettre. Elle le découvre en même temps que Catherine : c'est une lettre du juge lui annonçant que son enfant, placé depuis longtemps, est déclaré abandonné. À l'époque (la loi a changé depuis), si un enfant était déclaré abandonné, il devenait adoptable. La lettre dit que les causes de l'abandon sont une rupture du lien entre les parents et l'enfant. La femme est désespérée. Elle explique à Catherine qu'à plusieurs reprises, cherchant à savoir le lieu de placement de son enfant, elle a fait écrire au juge par l'une ou l'autre de ses relations. Elle n'a jamais eu de réponse...

Comment peut-on envoyer une telle lettre à une mère qui n'a jamais voulu abandonner son enfant et qui a cherché en vain, avec peu de moyens à sa disposition, à reprendre contact avec lui ?

Catherine est révoltée. Elle se demande comment une loi, faite normalement pour protéger les personnes, peut ainsi se retourner contre certaines d'entre elles ? Cette lettre sera pour elle le point de départ de tout un combat.

### Faire entendre la vie des familles en grande pauvreté

En Belgique, le Mouvement ATD Quart Monde est reconnu pour sa connaissance de la vie des familles et personnes très pauvres. Il est régulièrement sollicité pour participer à des consultations politiques. C'est ainsi que, de 1992 à 1994, il participe avec d'autres à l'écriture du « Rapport général sur la pauvreté. »

Dans ce rapport, les associations partenaires dénoncent notamment les conséquences, pour les familles les plus démunies, de la loi sur la déclaration d'abandon. Suite au rapport, une Commission se met en place au ministère de la Justice pour réétudier cette loi sur l'abandon, et les associations y sont invitées. Catherine y participe avec deux autres membres d'ATD Quart Monde qui ont l'expérience de la grande pauvreté. Elle veut impliquer les familles en grande précarité qu'elle connaît, au travail de la Commission, en cherchant à comprendre leur réflexion sur les sujets traités. À l'issue des travaux de cette commission, la loi sera abrogée.

À la même époque, ATD Quart Monde met en place un groupe d'étude sur « Famille et placement » avec des parents et des professionnels. Ce groupe aborde diverses questions, telles que « les conditions du placement », « la consultation du dossier », « la motivation de la décision du placement », « le droit des

---

12. Ce récit a été écrit avec les personnes concernées. Les noms ont été changés.

familles d'être aidées pendant le placement ». Catherine y participe. Avant chaque rencontre elle interroge les personnes avec qui elle est engagée au quotidien sur la question qui va être débattue dans le groupe de travail.

Cette première expérience de dialogue entre acteurs différents et avec la participation de personnes en grande pauvreté met Catherine devant bien des questions. Comment faire pour que la participation des personnes en situation de pauvreté ne soit pas qu'un slogan ? Quels moyens mettre en place pour qu'elles puissent participer réellement, représenter leur milieu et être porteuses de la vie, des espoirs et de la pensée de leurs pairs ?

En 1997, la ministre présidente de la Communauté française de Belgique reçoit les associations francophones partenaires du Rapport général sur la pauvreté. Elle donne son accord pour qu'un dialogue ait lieu régulièrement entre ces associations et son administration, et propose aux associations d'avoir comme interlocuteur l'administration de l'Aide à la Jeunesse <sup>13</sup>.

À cette époque, Catherine déménage et prend la responsabilité d'un autre projet du Mouvement ATD Quart Monde, tout en restant impliquée dans le dialogue politique engagé.

## Un dialogue suivi avec l'Aide à la Jeunesse

Deux associations s'impliquent dans le dialogue avec l'administration de l'Aide à la Jeunesse : ATD Quart Monde que représentent Catherine et d'autres militants du Mouvement avec lesquels elle est engagée dans une action de soutien à la vie familiale, et L.S.T <sup>14</sup>.

Dès le début, les associations demandent d'avoir d'abord le temps nécessaire avec les personnes en situation de pauvreté pour mettre au clair leurs réflexions. Ensemble, elles écrivent une note intitulée « La famille et le placement des enfants pour cause de pauvreté ». L'administration de l'Aide à la Jeunesse accepte de prendre cette note comme point de départ des échanges.

Durant huit rencontres, le texte est lu et discuté point par point. Beaucoup de professionnels contestent alors la réalité du placement pour raison de pauvreté. Sur cette question, les points de vue sont très opposés entre les familles qui vivent dans la grande pauvreté et les professionnels.

Catherine se rappelle : « *Très souvent, quand nous demandions des changements à partir de ce que vivaient les familles que nous connaissions, l'administration de l'Aide à la Jeunesse affirmait que ces changements étaient déjà dans le décret de 1991 régissant l'Aide à la Jeunesse. Il était donc clair que ce décret était mal appliqué. Il nous est alors apparu important de bien connaître ce décret et de le comprendre si nous voulions nous appuyer dessus pour le faire appliquer.* »

Un avocat, spécialiste en la matière, accepte de lire avec des représentants des associations le décret de 1991 qui fixe les missions et le cadre de travail de l'Aide à la Jeunesse. Ce sera un moment fort, en marge du dialogue officiel. Une vingtaine de membres des mouvements ATD Quart Monde et Luttes Solidarités Travail y participent, démontrant ainsi qu'il leur est possible de comprendre une loi.

13. Dans la Communauté française de Belgique, les services de l'Aide à la Jeunesse ont la charge de la protection de l'enfance.

14. Créé à Namur au début des années 70, surtout actif en Wallonie, Luttes-Solidarités-Travail est un mouvement de rassemblement des plus pauvres pour lutter, avec d'autres, contre la misère et ce qui la produit. [www.mouvement-1st.org](http://www.mouvement-1st.org)

## Être délégué de son milieu

Pour elle-même comme pour les militants qui participent avec elle au dialogue avec l'Administration de l'Aide à la Jeunesse, Catherine fixe une condition : celle de rester très proche des personnes les plus en difficultés. Elle fait attention à ce que chacune des personnes qui s'engagent dans ce dialogue ne se coupe pas de son milieu.

Connaissant l'engagement de Monsieur Christian B., elle lui propose de participer à ce groupe de travail. En effet, depuis des années, Christian, qui a lui-même connu une vie difficile, va à la rencontre de familles très pauvres dans sa ville. Il est porteur de ce qu'elles vivent. Il va vers les familles dont il entend parler, comme par exemple cette famille expulsée de son logement, campant dans sa voiture en bas de son ancien immeuble. Il propose à Catherine d'aller avec elle la rencontrer, sans oublier de prendre avec lui un thermos de café. Cette visite se passe sous le regard des habitants du quartier et entraîne ces derniers à poser des actes de solidarité vis-à-vis de la famille. C'est en ayant en tête la rencontre avec cette famille à la rue, que Catherine et Christian prépareront la prochaine réunion du groupe de travail.

Le groupe se retrouve tous les mois à Bruxelles dans les locaux de l'administration de l'Aide à la Jeunesse. Pour les militants des associations, deux réunions ont lieu entre ces rendez-vous mensuels dont l'une commune aux deux associations. Ils ont en effet besoin de rencontres intermédiaires pour comprendre ensemble le travail qui se fait, relire le compte-rendu, prendre du recul sur ce qu'ils ont vécu et ce qu'ils veulent partager, se retrouver entre personnes ayant la même expérience de vie. Il ne s'agit pas de faire bloc vis-à-vis des fonctionnaires de l'administration mais de prendre conscience ensemble que leur parole et leur expérience ne sont pas isolées mais trouvent un écho chez leurs pairs.

Une étape importante de ce dialogue a lieu après trois années, lorsque l'Aide à la Jeunesse et les associations font le choix d'ouvrir ce dialogue aux professionnels de terrain de l'Aide à la Jeunesse. C'est la naissance du groupe Agora <sup>15</sup>.

Dans ce nouveau groupe, les participants se mettent d'accord sur quelques règles. La principale, c'est que professionnels de terrain et personnes en situation de pauvreté ne doivent pas se connaître auparavant. On veut éviter que des personnes ne soient confrontées à des professionnels auxquels elles sont susceptibles d'avoir affaire dans leur vie de tous les jours.

Les membres des associations savent qu'ils sont délégués des personnes qui ne peuvent pas encore participer à un groupe. En effet pour participer à un tel groupe de travail, il faut pouvoir le faire sans mettre sa famille en danger. Madame V. explique : « *Au départ, je ne pouvais pas participer au groupe, mon enfant était trop petit. J'avais trop peur que de parler avec des travailleurs sociaux nous mettent en danger. Aujourd'hui, mon enfant est grand, je me sens plus en sécurité pour pouvoir participer.* »

Par leurs relations quotidiennes avec des personnes comme Madame V., Catherine et les militants des associations peuvent les faire exister dans le groupe de travail, en y apportant l'expérience de vie qu'elles ne peuvent encore communiquer elles-mêmes. Pourtant, même proches d'autres familles de leur ville qu'ils portent dans la tête et le cœur, il ne va pas de soi de parler aux noms des autres. Catherine cherche sans cesse quels chemins emprunter pour que ce soit possible.

Un élément indispensable est de prendre le temps nécessaire. Rien ne peut se bâtir dans la précipitation ou en quelques heures. Il faut prendre le temps de comprendre ensemble ce que vivent les familles que l'on rencontre et en faire un combat. Il faut aussi prendre le temps pour comprendre ce qu'ont dit les professionnels ou les personnes de l'administration lors des rencontres précédentes.

15. Pour plus d'information sur le groupe Agora, voir pages 43 et [www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/](http://www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/)

## Une participation qui provoque des changements

Les autres membres du Mouvement qui participent avec Catherine au groupe de travail sont très motivés. Leur engagement avec d'autres personnes en situation difficile les encourage.

Lors d'une réunion, une assistante sociale parle d'un papa venu la voir parce qu'il voulait envoyer son enfant en vacances. Elle explique ensuite tout ce qu'elle a fait pour que cet enfant puisse partir en vacances. Christian réagit assez vivement et demande à l'assistante sociale si elle a aussi écrit dans le dossier de la famille les démarches que le papa avait lui-même faites pour que son enfant aille en vacances. Christian se rappelle : « *J'avais senti qu'elle parlait comme si c'était elle qui envoyait l'enfant en vacances, que c'était elle qui payait et faisait toutes les démarches... Alors, je me suis fâché et je lui ai demandé si elle avait bien écrit la démarche faite par le papa.* » Dans une réunion suivante, un travailleur social dira que, suite à cet échange, il a remis en cause sa manière d'écrire dans les dossiers de famille.

Pour Christian, c'est là un moment déterminant. La réaction de ce travailleur social lui confirme l'importance de ce qu'il dit, le fait que ça peut faire bouger les autres, apporter des changements. Cela l'encourage. C'est à la même époque qu'il décide de s'inscrire à des cours pour apprendre à lire.

Des personnes extérieures s'interrogent parfois sur l'intérêt de ce groupe de travail et disent que c'est un peu une « thérapie » pour les personnes qui y participent. Cela met Catherine en colère. Elle sait que la raison de la participation de Christian et des autres au groupe, c'est de faire exister ceux qui vivent des conditions difficiles et que l'on n'entend jamais. Elle se rend compte que les membres de l'Aide à la Jeunesse prennent ce travail très au sérieux. Ils reconnaissent apprendre beaucoup de choses dont ils ne se rendaient pas compte et acceptent de changer leurs pratiques à cause des échanges qui ont lieu dans le groupe. Catherine et les autres membres des associations en ont la preuve plusieurs fois tout au long du déroulement du projet.

Ainsi, lors de l'une des réunions, Catherine et Christian racontent un fait qui vient de se passer. Dans le cadre d'une procédure judiciaire concernant ses enfants, un père de famille devait se présenter devant le directeur de l'Aide à la Jeunesse. Il est très angoissé. La veille au soir, Christian et un autre homme passent la soirée avec lui pour l'encourager. Le lendemain, avec Catherine, ils l'accompagnent au service de l'Aide à la Jeunesse. Catherine et le papa doivent attendre près d'une heure dans le couloir. Pendant ce temps, le directeur était avec l'avocat des enfants, les directeurs d'institution, les éducateurs, les psychologues... Lorsque le papa et Catherine sont invités à entrer dans la salle, il y a déjà 8 autres personnes avec lesquelles le directeur vient de se concerter. Il est extrêmement difficile pour ce père de famille de s'expliquer en se retrouvant ainsi face à tant d'intervenants. Il n'ose pas lever les yeux et de ne dit presque rien.

Après avoir raconté ces faits, Catherine et Christian demandent si une telle rencontre avec le père ne pourrait pas se passer différemment. Un directeur de l'Aide à la Jeunesse d'une autre région manifeste son étonnement devant la question. « *Moi, j'ai toujours fait comme ça. J'ai toujours reçu d'abord les intervenants* » dit-il. En fait, il est surpris de réaliser combien cette façon de faire est difficile pour le papa. À la réunion suivante, ce directeur explique : « *Après notre dernière réunion, j'ai reçu une famille en premier et j'ai fait attendre les intervenants. Cela a fait la révolution dans le service ! Mais j'ai été très impressionné par tout ce que les parents ont échangé avec moi, et maintenant je suis persuadé que c'est effectivement la famille qu'il faut entendre d'abord.* »

Dans le groupe Agora, chacun parle de son engagement, de ses échecs, de ce qu'il essaie, avec beaucoup d'honnêteté. Les représentants des associations découvrent que les travailleurs sociaux sont souvent tout aussi démunis qu'eux face à la misère. Lors d'une réunion, un intervenant raconte qu'un jour, exceptionnellement, il s'était déplacé pour aller rencontrer une famille qui ne répondait plus aux convocations. Il aurait pu simplement noter « non collaboration de la famille » et cela aurait été renvoyé devant le juge. Il a hésité, puis a choisi de lui donner une autre chance en allant chez elle. Il dit avoir été

bouleversé par les conditions de vie de la famille et avoir réalisé combien les aides apportées n'étaient pas appropriées. Il souligne qu'il a pu réfléchir de façon très intéressante avec la famille, sans doute plus à l'aise chez elle qu'elle ne l'aurait été dans son bureau. Il conclut qu'il ne faut pas trop vite considérer qu'une famille « ne collabore pas » et que l'intervenant se doit de chercher plus souvent d'autres moyens pour la rencontrer.

## **Des avancées rendues publiques, un travail à poursuivre**

Le 17 octobre 2005, lors d'un séminaire d'une journée à Bruxelles, les participants au groupe Agora ont présenté leur travail devant plus de trois cents travailleurs de l'ensemble des services de l'Aide à la Jeunesse de toute la partie francophone du pays. Les échanges ont été très intéressants et ont mis en évidence l'intérêt de ce dialogue suivi entre les professionnels de la protection de l'enfance et des parents en situation de pauvreté.

Les échanges menés dans le cadre du groupe Agora ont permis à des travailleurs de l'Aide à la Jeunesse de dire qu'ils sont confrontés à des situations de placements de plus en plus souvent motivées par les conséquences de la grande pauvreté vécue par les familles, et de questionner cet état de fait. Ces échanges ont aidé les familles en grandes difficultés à mieux comprendre le décret qui régit l'Aide à la Jeunesse et à agir pour que celui-ci soit mieux appliqué. Les militants des associations qui participent au groupe de travail ont réalisé que les professionnels de l'Aide à la Jeunesse ont des obligations, qu'il ne leur est pas facile de faire face à des situations graves en prenant en compte l'intérêt de l'enfant et de la famille, les attentes de l'institution et de l'opinion. Enfin, les professionnels ont appris à mieux comprendre ce que vivent les familles en grande pauvreté, et à ne pas porter de jugements trop rapides. Dans plusieurs lieux, ils ont accepté de changer leurs pratiques.

La vie des familles en grande précarité a été mieux comprise, la parole des parents a été prise au sérieux, ils ont pu réfléchir entre eux et avec des professionnels acceptant eux-mêmes d'être bousculés dans leur pensée et leurs pratiques : ce long processus a rendu possibles ces avancées. Dans ces échanges, l'engagement de tous a été déterminant, celui des professionnels comme celui des membres de LST et d'ATD Quart Monde. La détermination de Catherine à rester très proche des familles en grandes difficultés et proche aussi des personnes qui font partie du groupe de travail a joué un rôle essentiel ; non seulement pour que leur participation soit possible mais aussi pour que le groupe prenne les moyens de cette participation. La persévérance de Christian et des autres membres des associations leur a permis de dépasser les moments plus difficiles et d'apporter une contribution unique et déterminante lors des échanges. Les travaux du groupe Agora se poursuivent. Catherine veut permettre aux parents qui y vont avec elle de continuer à se former pour y représenter les autres familles dont la vie est très difficile.





# *PARTIE 2*

GRANDE PAUVRETÉ,  
PARTICIPATION  
ET DROITS DE L'HOMME



# Chapitre 2.1.

## La grande pauvreté, une question de droits de l'homme

*« Considérant... que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme. »*

Extrait du préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme. <sup>16</sup>

Malgré l'effort fait ces dernières années pour définir des indicateurs plus complets de la pauvreté, les États et les institutions se réfèrent encore très souvent essentiellement à des critères de ressources économiques. Ceux-ci ne mettent pas suffisamment en évidence l'enfermement et l'exclusion auxquels conduit la persistance d'une pauvreté sévère et durable dans laquelle les précarités dans les différents domaines de la vie se conjuguent et se renforcent.

Quand nous parlons de pauvreté dans ce document, il s'agit de grande pauvreté et d'exclusion, dans l'esprit de la définition proposée par Joseph Wresinski dans le rapport du Conseil économique et social français de février 1987 <sup>17</sup> :

*« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. »*

Cette définition a été reprise, en 1996, par la Sous-commission des droits de l'homme de l'ONU dans le rapport Despouy « Les droits de l'homme et l'extrême pauvreté » <sup>18</sup>. Il souligne que « *En mettant en lumière que l'extrême pauvreté est due à un cumul de précarités, cette définition nous situe dans le domaine de l'indivisibilité et de l'interdépendance des droits de l'homme.* »

*« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »*

Joseph Wresinski <sup>19</sup>

En 1987, Joseph Wresinski a aussi signé le texte ci-dessus, gravé sur le Parvis des droits de l'homme et des libertés, au Trocadéro à Paris. Ce texte et le rassemblement, qui a eu lieu lors de l'inauguration de la dalle sur laquelle il est inscrit, sont à l'origine de la journée mondiale du refus de la misère, reconnue par l'assemblée générale de l'ONU en 1992.

16. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948.

17. Rapport de Joseph Wresinski « *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* » dont l'avis a été adopté par le CES français le 11 février 1987. [www.atd-quartmonde.org/intern/fondam/WRES\\_JO87.pdf](http://www.atd-quartmonde.org/intern/fondam/WRES_JO87.pdf)

18. Rapport E/CN.4/Sub.2/1996/13. [www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/\(Symbol\)/E.CN.4.Sub.2.1996.13.Fr](http://www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/(Symbol)/E.CN.4.Sub.2.1996.13.Fr)

19. Extrait du texte signé le 17 octobre 1987 par Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde, texte gravé sur la Dalle du Parvis des droits de l'homme et des libertés, au Trocadéro, à Paris.

Joseph Wresinski a non seulement affirmé que la misère est une violation des droits de l'homme, il a aussi mis en évidence que les très pauvres renouvellent notre compréhension des droits de l'homme comme indivisibles et interdépendants. Il l'a fait en particulier devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, en février 1987 et dans la contribution qu'il a écrite la même année pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme française<sup>20</sup>. La distinction habituelle entre « droits civils et politiques » et « droits économiques, sociaux et culturels » empêche de voir que le non respect des droits économiques et sociaux amène à une violation des droits civils et politiques et que, faute d'accès à ces derniers, les personnes concernées ne peuvent pas non plus faire valoir leurs droits économiques, sociaux et culturels.

*« De fait, les personnes et les familles en grande pauvreté nous révèlent une double interdépendance. Elles démontrent tout d'abord l'interdépendance qui existe entre droits et responsabilités. Puisque, faute de droits économiques, sociaux et culturels, elles ne peuvent pas assumer les responsabilités professionnelles, familiales et sociales qui leur incombent. Or, faute de pouvoir exercer leurs responsabilités, elles sont considérées comme des citoyens de seconde zone, que l'on peut priver des droits économiques, sociaux et culturels de tous les autres citoyens. Et on le peut, en effet, puisqu'elles ne disposent d'aucun des atouts économiques, sociaux ou culturels qui leur permettraient de faire usage de leurs libertés et de leur droit de contestation. Ainsi ces personnes et familles nous révèlent l'interdépendance qui existe entre les libertés civiles et politiques et les droits économiques sociaux et culturels. En somme, les familles en grande pauvreté dans les pays industrialisés font apparaître que, sans sécurité socio-économique, la liberté est compromise, alors que sans exercice des libertés, la sécurité socio-économique n'est pas assurée. »<sup>21</sup>*

Joseph Wresinski

Les personnes et familles en grande pauvreté ne cessent de rappeler à quel point les insécurités qu'elles connaissent se renforcent et empêchent l'accès aux droits de tous.

*« Nous, nous n'avons pas les bases pour être préparés dans la vie, nous ne nous sommes pas préparés dès le plus jeune âge. Et quand tu ne l'as pas vécu, tu ne le transmets pas à tes enfants. Où que tu ailles tu portes cette peur d'être né dans une baraque, la peur de te retrouver face à quelqu'un qui a davantage, ça te donne une grande insécurité. On n'a pas seulement besoin de pain, on a aussi faim de savoir, faim de connaître d'autres. On peut voir la beauté. Comme tous on sait l'apprécier. On a aussi notre propre créativité. Ce qui nous manque, ce sont les moyens pour la développer. »*

Madame S., Madrid.

*« Quand tu n'as pas de logement, c'est impossible d'avoir la tête à chercher du travail, c'est trop dur quand tu ne sais pas où tu vas dormir le soir. Comment trouver un travail quand on n'a pas de logement ? Comment trouver un logement quand on n'a pas de travail ? »*  
*« Les personnes qui sont dehors, elles sont parfois violentes mais il faut les comprendre, ce n'est pas facile de vivre dans la rue, et en plus les gens ne font pas attention à toi... on voudrait vivre comme tout le monde, comme ceux qui travaillent, pas juste comme des gens bons à toucher une allocation. »*

Contribution de jeunes de France dans l'atelier n°11 lors de la rencontre européenne de Varsovie.<sup>22</sup>

Le fait que les droits de l'homme sont universels, indivisibles et interdépendants a été rappelé avec force lors de la Conférence de Vienne, en 1993, puis dans la déclaration qui a conclu le Sommet mondial pour

20. « Les plus pauvres, révélateurs de l'indivisibilité des droits de l'homme ». La Documentation Française, 1989 et Cahiers de Baillet, Éd. Quart Monde, 1998.

21. Extrait de l'intervention de Joseph Wresinski lors de la 43ème session de la Commission des droits de l'homme, à Genève, le 20 février 1987.

22. Rencontre européenne « Acteurs ensemble d'une Europe de la dignité pour tous » qui s'est tenue les 6 et 7 février 2004 à Varsovie. Voir le paragraphe 3.31, page 51.

le développement social, en 1995<sup>23</sup>. Récemment, en France, la Commission nationale consultative des droits de l'homme a rappelé cette indivisibilité dans son avis du 23 juin 2005<sup>24</sup>. De son côté, la Commission des droits de l'homme de l'ONU adopte chaque année une résolution, portée par la France et co-parrainée par de nombreux pays, sur l'extrême pauvreté. La Sous-commission des droits de l'homme a mandaté plusieurs experts indépendants pour qu'ils travaillent sur la question de l'extrême pauvreté. Ces experts ont accepté de dialoguer avec des personnes en situation de grande pauvreté. Ils l'ont fait en particulier en Thaïlande et en Europe lors du séminaire organisé par ATD Quart Monde en septembre 2005<sup>25</sup>. Comme l'a alors expliqué José Bengoa, expert chilien, leur travail doit aboutir à l'élaboration de « principes directeurs » qui seront des repères pour que la communauté internationale s'engage plus résolument à combattre la grande pauvreté, au nom des droits de l'homme, en s'associant à ceux qui vivent la pauvreté, premiers acteurs de ce combat.

*« Nous ne devons pas opposer le Nord et le Sud. L'important, c'est de mettre l'accent sur la dignité de la personne. C'est un levier pour voir la personne dans sa singularité et sa richesse. Il est essentiel de lutter contre la pauvreté en termes de droits de l'homme et d'accès aux droits pour tous, et pas seulement avec des chiffres et des indicateurs »*

Emmanuel Decaux, expert français de la Sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, au séminaire européen de Pierrelaye, en septembre 2005.

Cette affirmation de la misère comme un déni des droits de l'homme, reprise par l'ONU, par le Conseil de l'Europe<sup>26</sup>, par le Parlement européen<sup>27</sup>, et par bien d'autres personnes et institutions représente une avancée importante dans la lutte contre la pauvreté. Elle n'est pas encore partagée par tous et bien des États et institutions sont loin d'en tirer les conséquences.

Placer la lutte contre la pauvreté au niveau de celle pour les droits de l'homme situe le combat au niveau le plus haut du droit international, au niveau des droits fondamentaux nécessaires pour garantir l'égalité de dignité de chaque être humain. L'éradication de la grande pauvreté et le respect des droits de l'homme ne sont pas seulement des objectifs « désirables », ce sont des impératifs de justice, une priorité de premier ordre.

Prendre la question de la lutte contre la pauvreté en termes de combat pour le respect des droits de l'homme pour tous change complètement les perspectives. Nous ne sommes plus dans une question à traiter par quelques spécialistes (professionnels ou politiques) et en termes de programmes spécifiques et souvent marginaux. Nous sommes devant une question de société, une question qui touche aux fondements mêmes de ce que sont nos sociétés, des objectifs qu'elles se donnent, une question qui concerne tous les citoyens et devrait orienter toutes les politiques menées.

*« En France il existe des lois pour l'application des droits de l'homme, mais elles ne sont pas forcément connues ou appliquées. Il faut souvent que différentes personnes se mettent ensemble pour les faire appliquer. Mais comment tenir compte de l'avis des familles très pauvres ? Comment bâtir le projet avec elles pour qu'au moment de la décision, celui qui a le pouvoir prenne en compte l'avis de la famille la plus en difficultés pour qu'elle soit respectée ? »*

Contribution de la délégation d'Alsace, France, dans l'atelier n°11 lors de la rencontre européenne de Varsovie.

23. Tenu à Copenhague : [www.un.org/french/events/social95.htm](http://www.un.org/french/events/social95.htm)

24. [www.commission-droits-homme.fr](http://www.commission-droits-homme.fr)

25. Séminaire « Grande pauvreté, participation et droits de l'homme » tenu à Pierrelaye, France, les 23-24 septembre 2005.

26. Voir le discours de la secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, le 17 octobre 2005.

[www.coe.int/t/f/SG/SGA/documents/discours/2005/](http://www.coe.int/t/f/SG/SGA/documents/discours/2005/)

27. En particulier dans sa résolution du 4 octobre 2001 « Droits de l'homme, Nations unies : Journée mondiale du refus de la misère ».



# Chapitre 2. 2.

## Participer : de quoi parlons-nous ?

Rejoindre par hasard ou au dernier moment une discussion en cours, sans avoir préparé, sans bien comprendre les termes employés ni les enjeux de la discussion, et sans que votre apport soit attendu, n'est évidemment pas la même chose que d'apporter une contribution préparée d'avance avec d'autres, en ayant eu les moyens de comprendre le sujet en discussion et qui sont les autres participants, en sachant que votre participation pourra contribuer à faire avancer la réflexion ou les décisions à prendre. Il est donc nécessaire de préciser de quelle participation nous parlons.

### Participer : ne pas « regarder la vie passer »

Participer, c'est d'abord être acteur de sa vie, c'est aussi avoir le sentiment et la possibilité de contribuer à la vie de la société dans laquelle on est. Bien que nous ne puissions pas développer cette question ici, il est nécessaire de noter que la question de la participation rejoint la question de notre volonté de vivre ensemble, la manière dont nous nous considérons les uns les autres, dont nous nous traitons, dont nous nous rencontrons. Nous évoquerons cet aspect dans le chapitre 4.1., en parlant des obstacles à la participation des personnes en grande pauvreté. Dans le chapitre 5, sur les conditions à créer pour que la participation soit possible et utile, nous reviendrons sur l'importance des expériences positives de participations personnelles de voisinage. Elles permettent de vivre normalement. Elles donnent aussi confiance et sécurité pour participer éventuellement à des dialogues collectifs sur des sujets d'intérêt général. Ces participations de la vie courante sont en effet les premières étapes, essentielles, qui permettent les suivantes si les personnes le désirent. Les personnes en grande pauvreté expriment souvent le sentiment d'être condamnées à « regarder la vie passer » sans pouvoir y contribuer, sans avoir prise sur les événements qui les concernent, sans que leur avis et leur contribution ne soient attendus.

### Des formes et des niveaux de participation très divers

Le mot « participation » recouvre des réalités très diverses. On peut bien sûr participer en agissant avec d'autres, en exerçant une passion, un savoir-faire, en contribuant à une création. Nous parlons plus ici des occasions d'exprimer son expérience et sa pensée de façon orale ou écrite. Mais participer à un dialogue informel, à un échange d'idées, n'est pas la même chose que d'être délégué pour une négociation dont vont sortir des accords qui engageront les partenaires présents. Se tromper sur la nature et les résultats de sa participation est souvent source de malentendus et de frustrations. Pour comprendre ce dont nous parlons, nous voulons souligner ici quelques aspects des diverses formes que peut prendre la participation.

On peut être quelque part et parler ou agir de façon personnelle, à titre individuel (comme habitant de la rue, parent d'un enfant à l'école ou dans le club de foot).

On peut participer à un événement ou une rencontre avec d'autres et s'exprimer en tant que membre d'un groupe (les habitants de la rue, les parents d'élèves de l'école...).

On peut intervenir dans un débat comme délégué d'un groupe, d'une collectivité, d'une ONG, d'un syndicat...

On peut « participer » en étant présent, sans rien dire.

On peut intervenir en réagissant à ce que d'autres viennent de dire, aux propositions faites.

On peut contribuer à une rencontre sur la base d'une intervention écrite d'avance, préparée seul ou avec d'autres.

On peut apporter un témoignage sur ce que l'on vit ou ce que l'on a vécu.

On peut témoigner de sa propre situation et de celle d'autres personnes.

On peut apporter un témoignage et une réflexion, des propositions, et sur cette base entrer dans un débat avec d'autres.

On peut contribuer à un événement local, sur une question précise qui vous concerne très directement.

On peut participer à une discussion sur des questions diverses concernant une collectivité dont on fait partie (comme le plan d'urbanisme de sa commune, ou un débat électoral local).

On peut apporter localement une contribution qui se situe dans un contexte large (participer à un débat national sur l'école, contribuer à la formation de professionnels...)

On peut aussi être sollicité pour contribuer à un rencontre nationale, à une délégation internationale...

Participer, cela peut être aller dialoguer avec le directeur de l'école de ses enfants, aller participer à une réunion de quartier... Ces participations au quotidien sont importantes car elles sont source d'interactions avec la société, elles introduisent chacun dans la pratique de prendre la parole et d'être écouté. Nous en parlons dans ce document mais insistons plus particulièrement sur la participation organisée entre des groupes d'acteurs différents (des professionnels et des parents, des fonctionnaires ou des élus avec des représentants d'ONG, des responsables publiques et une délégation de citoyens, etc.), sur la participation ayant une influence sur la vie collective.

## **Des étapes vers le partenariat**

Personne ne commence à « participer » en allant représenter un groupe de population, un syndicat ou une ONG dans un débat ou une négociation nationale... Il y a des différences, et des étapes, dans les modalités de la participation que l'on exerce (être présent ou faire une intervention préparée), dans la représentativité que l'on a (parler en son nom ou être délégué), dans l'impact possible et attendu de la participation (donner son avis sur la marche du club de foot ou contribuer à l'élaboration d'un projet de loi, d'un plan national, ou d'une réflexion internationale). D'une part, chacun agit tantôt en citoyen particulier (habitant d'un quartier, père ou mère de famille), tantôt en citoyen membre d'un groupe ou éventuellement représentant de ce groupe. D'autre part, chacun acquiert peu à peu de nouveaux moyens de participation, de légitimité (parce qu'il est désigné, élu par d'autres, ou simplement reconnu de fait comme porte-parole).

Les personnes et groupes en situation de pauvreté sont souvent hors de toute démarche de participation ou dans les niveaux les plus minimums de cette participation (être là mais ne rien dire, apporter un témoignage mais ne pas participer à la réflexion, être à un niveau très local, etc.).

La participation dont nous allons parler, à partir des projets, rencontres, expériences décrites dans la partie 3, est une participation qui vise à ce que les personnes en situation de pauvreté soient des acteurs à part entière et qu'elles deviennent (individuellement, en tant que groupe de population, par l'intermédiaire d'ONG dans lesquelles elles se reconnaissent) de véritables partenaires. Nous parlons donc des diverses formes de participation, à tous les niveaux, mais qui toutes visent à aller le plus loin possible vers un partenariat.

Il s'agit de dialogues dans lesquels, quel que soit le niveau où ils se situent, on apprend les uns des autres en cherchant à se reconnaître comme des partenaires.

Il ne s'agit pas de quelques personnes défavorisées invitées en dernière minute à participer à une rencontre dont, faute de préparation, elles ne comprennent ni les tenants ni les aboutissants et où elles risquent d'être utilisées comme des « faire-valoir » d'autres...

Nous parlons de lieux, de rencontres, de dialogues, de formations où les personnes en situation de pauvreté peuvent apporter une contribution parmi d'autres contributions, en s'enracinant sur leur expérience et celle de leur milieu, en apportant non seulement des faits (que les autres interpréteraient à leur guise) mais une réflexion sur ces faits en lien avec le sujet qui est débattu.



# Chapitre 2.3.

## La participation des personnes en situation de pauvreté : une nécessité pour l'accès de tous aux droits fondamentaux

### Le droit pour tous d'être citoyen

Etre privé de participation, c'est ne pas avoir de voix, ne pas compter, ne pas être pris en compte. C'est être dans l'impossibilité d'exercer ses droits de citoyens. C'est la situation dans laquelle se trouvent la plupart des personnes qui doivent se battre contre la pauvreté. Toute leur énergie est prise par la lutte quotidienne pour se nourrir, se loger, réussir à maintenir la vie de famille, se soigner, chercher du travail (et ne trouver, le plus souvent, que des travaux difficiles et précaires), etc. Quand on est confronté à toutes ces difficultés et que l'on n'a pas eu la chance de faire des études, il est bien difficile d'investir du temps et de l'énergie dans les lieux de concertation (école, quartier, travail, communautés spirituelles...). C'est d'autant plus difficile que l'on n'y est souvent ni attendu, ni accueilli (nous en reparlerons dans le chapitre 4). Il n'est pas facile non plus de s'inscrire sur les listes électorales et d'exercer son droit de vote.

Privés de la possibilité d'apporter ses idées et sa contribution sur les orientations de l'école de ses enfants, la vie de son quartier, les grandes questions touchant à l'avenir de son pays et du monde, les personnes en grande pauvreté ne sont pas non plus consultées sur les questions qui les concernent directement, personnellement comme en tant que groupe. Pour bien des aspects de leur vie, les personnes en situation de pauvreté sont dépendantes des professionnels mandatés pour cela et de la bonne volonté des organisations caritatives, sans réelle possibilité de faire valoir ce qu'elles souhaiteraient et les projets qui sont les leurs.

Ce n'est que récemment qu'il a été reconnu que les personnes directement concernées devraient être associées à la définition et à l'évaluation des actions de lutte contre la pauvreté. Cette nécessité a en particulier été rappelée dans la déclaration finale du Sommet mondial pour le développement social<sup>28</sup> en 1995. Elle a été affirmée dans l'Accord de coopération signé en Belgique en 1998, à la suite du Rapport général sur la pauvreté publié début 1995. En France, elle l'a été dans la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions adoptée en 1998. Au Royaume-Uni, c'est la « Commission on Poverty, Participation and Power » mise en place en 1999 qui a affirmé cette nécessité. Au niveau de l'Union européenne, cette participation a été définie comme un des objectifs que se sont donnés les États membres dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne adoptée en 2000<sup>29</sup>. Le Conseil de l'Europe a rappelé, en 2004, que sa stratégie de cohésion sociale se fonde sur les droits de l'homme et nécessite la participation des personnes concernées à l'élaboration des politiques.

28. « Reinforce, as appropriate, the means and capacities for people to participate in the formulation and implementation of social and economic policies and programmes. » (Renforcer les moyens et les capacités des populations à participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques économiques et sociales et des programmes).

29. Le 4<sup>ème</sup> objectif vise à « mobiliser l'ensemble des acteurs » et affirme la nécessité de « Promouvoir, selon les pratiques nationales, la participation et l'expression des personnes en situation d'exclusion, notamment sur leur situation, sur les politiques et sur les actions développées à leur endroit. ».

Cette reconnaissance est importante car elle indique dans quelle direction agir. En Europe, elle a donné lieu à des orientations et diverses expérimentations, en particulier dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Elle reste cependant encore trop théorique et n'a que des répercussions limitées et marginales. C'est pourtant une des conditions de la démocratie et du respect des droits de l'homme que les citoyens puissent influencer les décisions qui les concernent.

Il serait cependant très limitatif de croire que les personnes en situation de pauvreté ne doivent être consultées que dans les domaines qui les concernent directement, et en particulier sur les politiques de lutte contre la pauvreté. C'est certes indispensable, mais les personnes en situation de pauvreté aspirent à être considérées comme tout un chacun. C'est dans tous les domaines de la vie qu'elles veulent participer, qu'elles veulent pouvoir apporter leur contribution à partir de leur expérience et de leur pensée. C'est là le droit de tout être humain.

## Une expertise indispensable

Si la non participation des très pauvres est un déni de leurs droits fondamentaux, d'une façon encore plus grave, elle empêche nos sociétés d'aller vers le respect des droits fondamentaux de tous.

### • Les premiers à lutter contre la pauvreté...

Bien des actions de lutte contre la pauvreté, au niveau local comme au niveau national ou européen sont encore pensées et évaluées sans les premiers intéressés. On agit souvent comme si les personnes en situation de pauvreté attendaient le soutien public ou privé sans rien faire. Pourtant, que ce soit dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud, ces personnes déploient une incroyable énergie pour résister aux conditions qui leur sont imposées, pour vivre et faire vivre leurs familles, mais aussi pour s'entraider, créer le respect, soutenir ceux qui ont le plus de difficultés. Les très pauvres sont les premiers à lutter contre la pauvreté qu'ils subissent et les premiers acteurs des droits de l'homme au sein de leur communauté.

C'est ce qu'exprimait avec force Madame T., des Philippines, à Monsieur Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, le 17 octobre 2005<sup>30</sup>. À partir de l'exemple d'un jeune de la communauté très pauvre dans laquelle elle vit qui avait réussi à faire des études, Madame T. disait :

*« Le premier soutien d'Adonis, c'est sa communauté. Beaucoup de gens pensent que les pauvres reçoivent seulement du soutien des institutions et du gouvernement. Ce que l'on ne voit pas, c'est que les très pauvres se soutiennent les uns les autres quotidiennement. Si on veut vaincre la pauvreté, les pauvres eux-mêmes doivent être associés. »*

Les personnes en grande pauvreté attendent que leurs efforts soient soutenus, que les actions de lutte contre la pauvreté se greffent sur ces efforts et soient bâties à partir de leurs expériences. Bien des énergies – celles des très pauvres comme celles des pouvoirs publics et celles des organismes privés – sont gaspillées parce que les premières personnes concernées ne sont pas sérieusement associées aux efforts entrepris, parce que les projets ne sont pas pensés avec elles.

Dans la plupart des pays européens, les politiques de protection de l'enfance et de soutien à la famille sont un exemple de l'insuffisance de participation des personnes concernées, et en particulier des plus pauvres d'entre elles. Les efforts des pouvoirs publics et ceux de très nombreux professionnels ne donnent pas les résultats escomptés, pour le malheur des enfants et des familles comme pour l'insatisfaction des professionnels et de leurs institutions, par manque de compréhension réciproque, par

30. Madame T. faisait partie de la délégation du Mouvement ATD Quart Monde, conduite par son Délégué général, M. Eugen Brand, qui a été reçue le 17 octobre 2005, à New York, par M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU.

impossibilité de développer un réel partenariat entre tous les acteurs concernés. Alors que la pauvreté est souvent le premier danger qui pèse sur de nombreux enfants et que leurs parents sont désespérément en attente et en demande de soutien pour assumer leurs responsabilités, les politiques menées s'appuient très insuffisamment sur les projets et les efforts des parents. Cette question est l'objet de l'étude européenne « Précieux enfants, précieux parents <sup>31</sup> » que nous avons réalisée en 2003.

Comme d'autres institutions dans le monde, l'Union européenne a cherché ces dernières années à définir des indicateurs communs pour définir la pauvreté et les progrès de la lutte contre la pauvreté. Là encore, c'est une avancée importante pour une meilleure compréhension de la pauvreté et de ses multiples aspects. Mais là encore, la participation des personnes en situation de pauvreté à la définition de ces indicateurs est beaucoup trop limitée. Nous avons contribué, en Belgique, à mener un projet visant à créer des indicateurs avec la participation de ces personnes <sup>32</sup> car on ne peut juger ni de ce qu'est exactement la pauvreté ni ce que sont les avancées dans la lutte contre celle-ci sans que les personnes concernées aient les moyens de contribuer directement au processus.

*« La pauvreté, c'est avoir les mêmes rêves que tout le monde, mais aucun moyen de les réaliser... C'est d'être traité comme moins que rien, et devoir l'accepter... Ce qui est dur, c'est de ne pas avoir une seule personne à qui parler qui ne soit payée pour nous écouter... »*

Prise de parole collective, Royaume-Uni.

#### • Des experts en humanité...

Au-delà de tout ce que nous avons dit précédemment, il y a une raison encore plus fondamentale qui rend la participation des personnes en situation de grande pauvreté indispensable à nos sociétés et à notre monde. Cette participation est la condition pour que nos sociétés puissent aller au bout des idéaux qu'elles proclament. Nos sociétés, et les hommes et les femmes qui les composent, affirment le respect de la dignité de tout être humain, la démocratie, la justice, la paix... Quels que soient leurs efforts et les progrès réalisés, nos sociétés peinent à vivre ces idéaux si importants pour tous. Plus grave, elles ne sont pas toujours conscientes du fait que ces idéaux ne se concrétisent pas pour tous, et quand elles le sont, elles ont tendance à s'en accommoder, ne sachant trop comment faire pour aller plus loin.

*« Or, seuls les plus pauvres savent toute l'injustice, toute la négation des droits de l'homme, toute la souffrance de l'extrême pauvreté. Eux seuls savent ce qui doit changer dans les cœurs et les esprits, dans les structures et le fonctionnement de nos démocraties. /... Leur message n'est pas marginal, mais au contraire essentiel, central et, osons le dire, prophétique. Puisqu'il dit tout sur ce que ne sont pas nos sociétés et tout sur ce qu'elles devraient être. » <sup>33</sup>*

Joseph Wresinski

*« Quelle Europe voulons-nous ?... Nous voulons construire une Europe de l'esprit et de la connaissance. Mais notre connaissance doit venir de ceux qui disent l'Homme. Atteindre ceux qui sont loin, pour pouvoir être atteints par eux : c'est un secret spirituel. Pour cela il faut renoncer à son propre savoir.... Si on n'écoute pas les plus pauvres, l'Europe n'atteindra pas ses objectifs »*

Jérôme Vignon (Directeur de la protection sociale et de l'intégration à la Commission européenne)  
lors de la rencontre européenne de Varsovie.

31. « Précieux enfants, précieux parents », étude européenne réalisée par ATD Quart Monde, avec le soutien financier de la Commission européenne, publiée en novembre 2003 par les Editions Quart Monde. La version anglaise de ce document « *Valuing Children, Valuing Parents* » a été publiée en juillet 2004.

32. Les résultats de cette recherche-action ont été publiés par le Service de Lutte contre la Pauvreté de Belgique, sous le titre « *Une autre approche des indicateurs de pauvreté.* » Voir [www.luttepauvrete.be](http://www.luttepauvrete.be)

33. Introduction à la rencontre du Comité permanent de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale. Palais de l'Unesco, 3 décembre 1980.

*« Comment pouvons-nous continuer à parler de la construction européenne si en même temps nous ne libérons pas nos énergies, notre imagination pour créer à travers toute l'Europe un vaste courant de « Partage du savoir » ? Chacun de nous tous, que nous ayons un diplôme ou que nous ne sachions ni lire ni écrire, chacun de nous porte en lui un bout de ce savoir qui libère... Nos échanges nous ont fait mieux comprendre que, sans la volonté de vivre, de penser et d'agir ensemble, les libertés et les droits fondamentaux resteront lettre morte. »*

Eugen Brand (Délégué général d'ATD Quart Monde)  
lors de la rencontre européenne de Varsovie.

Les plus pauvres, qui sont – en Europe comme dans l'ensemble du monde – les personnes les plus privées du respect de leur dignité et de l'accès aux droits fondamentaux, nous révèlent tous les dysfonctionnements de nos sociétés. Ils savent ce qu'est la violence du non-respect, de l'inutilité, de l'ignorance. Ils savent où s'arrêtent nos efforts de démocratie et de justice. Mais ils savent aussi ce qu'est le respect, la justice, la paix. À l'école, au travail, dans la vie de famille ou la vie de quartier, ils font chaque jour l'expérience des manques qui empêchent de mener une vie pleinement humaine. Ils développent une pensée et des savoirs sur ce qui permettrait de bâtir la paix dans le respect de chacun.

Si on se donne les moyens de rencontrer les personnes en grande pauvreté, de leur permettre d'exprimer la compréhension du monde qu'elles tirent de leur expérience, si on prend les moyens de les écouter et d'entrer avec elles dans un réel dialogue, alors on a des chances de comprendre, avec elles, où s'arrêtent nos idéaux et les efforts à faire ensemble pour que nos institutions soient vraiment au service de tous. Car les personnes très pauvres ne défendent pas une catégorie de citoyens, elles interrogent nos sociétés sur la manière dont elle traite l'être humain, l'homme, la femme, le jeune, l'enfant. Elles interrogent chacun de nous sur la façon dont nous traitons les autres êtres humains comme sur ce que nous demandons à nos responsables politiques.

*« Je pense qu'il faut que cela change pour tout le monde, pour tous ceux qui sont dans la misère, qui n'ont pas de logement, pas d'éducation, pas de travail et qui veulent que leurs droits soient respectés. Il faut se battre pour tous, quels qu'ils soient, pas juste pour les voyageurs. Même si tous les voyageurs s'en sortaient, ça ne serait pas encore suffisant tant qu'il y a des gens qui sont laissés de côté dans les ruelles par derrière et dont on ne sait même pas qu'ils existent. »*

Madame O. Irlande, du monde du voyage et participante aux « Cross-community meetings ». <sup>34</sup>

Les personnes en grande pauvreté nous remettent toujours devant l'essentiel de ce qu'est l'être humain, la vie, la démocratie, les droits de l'homme, à condition que nous les reconnaissons comme des partenaires qui ont le droit de contribuer à bâtir notre monde, et dont nous avons besoin pour le faire d'une façon vraiment humaine.

*« À Bruxelles, s'est créé un collectif des « morts de la rue ». Des personnes et des associations se sont regroupées pour que toute personne soit enterrée dignement, avec un nom, un hommage. Un employé du cimetière explique que c'est mieux que les personnes sans abri soient enterrées ainsi, qu'il préfère faire son travail dans ces conditions plutôt que quand il doit enterrer à la va-vite et sans cérémonie une personne sans nom. Cet homme dit qu'en faisant son travail ainsi, il se sent mieux, plus digne. Le résultat de ce combat, mené au départ par des personnes sans-abri, peu à peu rejointes par d'autres, est qu'aujourd'hui tout Bruxellois est enterré de façon nominative, avec son nom bien visible. »*

Monsieur M., Belgique, séminaire européen de Pierrelaye, septembre 2005.

34. Voir paragraphe 3.26, page 48.

*« Une table...*

*Des tabourets, des chaises solides qui s'appellent éducation, spiritualité, métier, nature...*

*Fondements fermes qui permettent d'avoir une assise, de tenir dans la vie, de se lier aux autres...*

*Nous le savons maintenant il y a des familles, hommes, femmes, jeunes, enfants  
qui n'ont pas de place à cette table*

*Ils ne sont pas là.*

*Ils sont absents.*

*En fait, dans la vie ils ne sont pas absents car ils existent, vivent, pensent,  
fondent une famille.*

*Ils manquent seulement à cette table de rencontre et de fraternité.*

*Ils y manquent.*

*Ils nous manquent pour être tous ensemble.*

*Emprisonnés, victimes de la faim, de l'ignorance, de la violence, de l'exclusion,...*

*Ils sont déjà là, au pied de la porte,*

*Nous les savons à la portée de nos mains.*

*Qu'est-ce qui nous retient pour les accueillir ? »*

Intervention lors de l'inauguration de la sculpture « Publica », le 17 octobre 2005,  
devant le centre culturel Abbaye de Neumünster de la ville de Luxembourg.



# ***PARTIE 3***

**DES EXPÉRIENCES  
DE PARTICIPATION  
À LA BASE DE CE DOCUMENT**

Depuis une dizaine d'années, l'importance de la participation des personnes en situation de pauvreté a été reconnue dans plusieurs pays et par diverses institutions internationales. De nombreuses initiatives ont été prises dans ce sens tant par les pouvoirs publics que par des organisations non-gouvernementales.

Dans cette 3<sup>ème</sup> partie, nous présentons les actions et programmes menés ces dernières années en Europe par le Mouvement ATD Quart Monde, le plus souvent avec divers partenaires associatifs et institutionnels, et sur lesquels s'appuie ce document. La plupart de ces expériences ont donné lieu à des échanges européens, dans le cadre de la Phase II du « programme d'échange transnational » initié par la Commission européenne et pour lequel nous avons reçu un financement de la Direction générale « Emploi et Affaires sociales »<sup>35</sup>.

Quelques actions ne relevant pas directement de ce programme européen sont prises en compte dans ce document :

- les projets expérimentaux de « croisement des savoirs » (présentés dans la partie 3.1.) qui ont commencé en 1996. Ces projets pilotes, menés avec beaucoup de rigueur et dans la durée, ont largement inspiré la démarche décrite dans ce document et bon nombre des actions citées ;
- d'autres actions qui se sont déroulées dans des cadres différents (tel le dialogue entre enseignants et parents qui a eu lieu en Suisse) et relèvent de la même démarche.

Sont également présentés ici des événements et programmes nationaux ou européens qui ont recherché la participation des personnes en situation de pauvreté et auxquels le Mouvement ATD Quart Monde a collaboré.

**Il a semblé logique de décrire précisément les actions et échanges que nous avons menés ou auxquels nous avons participé avant de décrire les enseignements que nous en tirons. Cette longue description peut être fastidieuse à la lecture...**

**Il est possible, après avoir lu le chapitre 3.1, de poursuivre par « les obstacles à surmonter », les « conditions » et les « effets » de la participation des personnes en grande pauvreté, en se rendant directement à la partie 4, page 63.**

35. Convention VS/2003/0653, Commission européenne, DG Emploi et Affaires sociales.



# Chapitre 3.1.

## Un projet pilote référence : le croisement des savoirs et des pratiques, qui s'enracine dans l'histoire des Universités populaires Quart Monde

### Les fondements

Le défi du croisement des savoirs et des pratiques a été relevé et initié par le Mouvement ATD Quart Monde à travers deux programmes franco-belges de recherche action : « Quart Monde Université » (1996-1998) et « Quart Monde partenaire » (2000-2001). Le Mouvement ATD Quart Monde s'est bâti sur trois refus que les très pauvres eux-mêmes portent dans leur révolte, souvent silencieuse : le refus de la fatalité de la misère ; le refus de la culpabilité qui pèse sur ceux qui la subissent ; le refus du gâchis spirituel et humain que constitue le fait qu'une société puisse se priver de leur expérience. Dès 1971, Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde, lui-même issu de la pauvreté, a créé ce qui deviendra les Universités populaires Quart Monde. Il voulait que les personnes en grande pauvreté ne soient pas seulement considérées comme des gens à instruire, mais qu'elles soient elles-mêmes source d'un savoir appelé à s'échanger avec les savoirs des autres membres de la société.

Le dialogue ne devient possible que si ceux réputés « savants » acceptent de se laisser instruire, par ceux-là mêmes qui étaient alors regardés comme « ignorants ». C'est ce qui fut initié au sein de ces Universités populaires Quart Monde où des personnes en situation de grande pauvreté apportent et partagent leurs connaissances issues de leur expérience de vie avec d'autres, qui n'ont pas vécu la misère. Ensemble, ils en tirent une pensée et une action originales.

### L'expérimentation

Ces deux programmes se sont déroulés avec la participation d'universitaires (professeurs et chercheurs) de différentes disciplines (droit, économie, sociologie, histoire, psychologie, sciences de l'éducation...), de professionnels de différents domaines (éducation, justice, police, aide à la jeunesse, travail social, santé, formation professionnelle, logement, fonction publique, culture...) mandatés par leurs institutions et de militants du Mouvement ATD Quart Monde dont beaucoup avaient vécu eux-mêmes la grande pauvreté.

**Le premier programme, Quart Monde – Université**, est parti du constat que la misère est un déni des droits de l'homme, que les populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ne peuvent contribuer à la connaissance que si l'on crée des conditions pour cela. Qui mieux qu'elles peuvent comprendre et analyser ce qu'elles vivent, leur histoire, leurs conditions de vie et leurs luttes quotidiennes ? Les très pauvres sont bien souvent objets de recherche sans en être co-acteurs. La recherche et l'enseignement se privent alors d'une connaissance vécue de l'intérieur. Universitaires, personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté et personnes agissant avec elles, ont choisi ensemble cinq thèmes de société (le savoir et l'école, le projet familial et le temps, l'histoire du passage de la honte à la fierté, le travail et les savoir-faire des très pauvres, la citoyenneté et la représentation). Ils en ont élaboré cinq problématiques qui ont fait l'objet de cinq mémoires de recherche co-écrits ensemble <sup>36</sup>.

36. « *Le croisement des savoirs – Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble.* » Éd. Quart Monde/Éd. de l'Atelier, 1999.

Grâce au climat de confiance et à la recherche innovante d'une équipe pédagogique composée de conseillers de formation universitaires et de volontaires permanents ATD Quart Monde connaissant bien le milieu de la pauvreté, les conditions ont pu être créées pour que les savoirs méconnus et non-reconnus des personnes vivant dans la pauvreté puissent être construits, communicables, afin d'entrer en dialogue avec les autres savoirs et produire ensemble une connaissance plus complète de la réalité.

**Le deuxième programme, Quart Monde Partenaire**, partait du constat des malentendus et incompréhensions réciproques entre les populations en grande difficulté et les institutions et professionnels chargés de leur venir en aide ou de répondre à leurs demandes. L'objectif de ce programme était de produire une méthode de rencontre et de dialogue à travers une expérience de co-formation à la connaissance réciproque et au partenariat avec les plus démunis, pour améliorer les interactions entre les différents acteurs. À partir de récits de pratiques, écrits par les participants, relatant les interactions entre personnes vivant dans la pauvreté, des professionnels mandatés par leurs institutions et des décideurs politiques, les acteurs ont croisé leurs analyses. Ces analyses ont mis en évidence cinq thématiques qu'ils ont travaillées : les logiques (personnelles, professionnelles, institutionnelles), les représentations et la connaissance réciproque, la relation interpersonnelle, la participation commune, les initiatives et prises de risque. Ils ont cherché quelles sont les conditions nécessaires pour être acteurs ensemble. Puis ils ont pu identifier les apprentissages à faire pour créer ces conditions, en tenant compte de la place, des compétences et du rôle de chaque groupe d'acteurs<sup>37</sup>.

## Les suites

Depuis 2002, dans le prolongement des deux programmes expérimentaux, l'équipe permanente du croisement des savoirs et des pratiques du Mouvement ATD Quart Monde anime des modules de formation au sein de différentes institutions impliquées dans le monde de la pauvreté. Ces modules réunissent des professionnels de ces Institutions (médicales, de l'enseignement, du travail social, de la petite enfance, de l'insertion professionnelle...) et des personnes en situation de précarité. Il ne s'agit pas seulement d'une formation pour des professionnels, mais d'une co-formation qui, grâce à une méthode rigoureuse et éprouvée, permet à chaque participant de se former, c'est-à-dire d'avancer dans une compréhension plus complète de la réalité et d'envisager des pistes d'action et de changement.

---

36. « *Le croisement des pratiques – Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble.* » Éd Quart Monde, 2001.

## Chapitre 3.2.

# Dans les pays, des dialogues entre personnes en situation de pauvreté, autres citoyens et professionnels

### 3.21. En Belgique, le projet Agora : dialogue entre des membres d'associations et l'Aide à la Jeunesse <sup>38</sup>

Dans la suite du Rapport général sur la pauvreté

Dans le Rapport général sur la pauvreté (RGP) publié début 1995, une partie importante du chapitre sur la famille est consacrée au placement des enfants. Il affirme notamment : « *La pauvreté ne peut jamais justifier le placement d'un enfant* » et posait la question : « *La société a-t-elle le droit de faire sortir des enfants de leur environnement naturel pour la seule raison que leur famille vit dans la pauvreté ?* » Beaucoup de professionnels ont alors contesté la réalité du placement pour raison de pauvreté. Sur cette question, les points de vue étaient très opposés entre les familles qui vivent dans la grande pauvreté et les professionnels. Le RGP avait inauguré une forme de dialogue qui était appelé à se poursuivre. En 1997, la ministre présidente de la Communauté française de Belgique reçoit les associations francophones partenaires du RGP. Elle donne son accord pour qu'un dialogue ait lieu régulièrement entre ces associations et son administration. Le cabinet de la ministre propose aux associations d'avoir comme interlocuteur l'administration de l'Aide à la Jeunesse <sup>39</sup>.

#### Les étapes du dialogue

Deux associations – Luttés Solidarités Travail (LST) et ATD Quart Monde – s'engagent concrètement dans le dialogue. Celui-ci réunit, dans un premier temps, des militants des associations, dont des personnes en situation précaire, et des représentants de l'administration centrale. Durant la première année, les réunions sont consacrées à la lecture de la note rédigée par les associations, intitulée « *la famille et le placement des enfants pour cause de pauvreté* », le texte est discuté point par point. À de très nombreuses reprises, l'administration fait remarquer que les demandes formulées dans la note correspondent déjà à l'esprit du décret de 1991 relatif à l'aide à la jeunesse. La question devient alors : comment améliorer l'application du décret ? Les associations prennent alors les moyens d'étudier ce décret avec l'aide d'un avocat.

Les réunions qui avaient réuni l'administration centrale et les associations ont, dès le départ, été conçues comme une préparation à des rencontres plus larges incluant des professionnels de terrain des services de l'Aide à la jeunesse (directeurs, conseillers, délégués). Ce n'est qu'en 2001 que la première rencontre élargie aux professionnels de terrain a lieu ; c'est la naissance du groupe Agora. Un long chemin a déjà été parcouru, il a demandé un fort investissement de la part de tous les participants.

Dans le cadre du groupe Agora, les différents acteurs se retrouvent une fois par mois. Une étape du travail est la rédaction d'un texte commun, sur lequel tous les acteurs se mettent d'accord, *concernant le premier contact entre une famille et un service de l'aide à la jeunesse*. Ce texte est diffusé dans tous les services de l'administration de l'Aide à la Jeunesse.

38. Voir le récit « Catherine M. et Christian B. », chapitre 1.2., page 19. Une présentation complète de ce projet est disponible sur le site : [www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/](http://www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/)

39. Dans la Communauté française de Belgique, les services de l'Aide à la Jeunesse ont la charge de la protection de l'enfance.

Pour rendre compte du travail du groupe, un colloque est organisé à Bruxelles le 17 octobre 2005, dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère. Il réunit plus de 300 personnes : principalement des travailleurs de l'Aide à la Jeunesse ainsi que des membres des associations. Le groupe Agora continue ses rencontres régulières. Les résultats du groupe Agora ont été explicités à la fin du chapitre 1.2. « Catherine M. et Christian B. », page 23.

### **3. 22. Au Royaume-Uni, un programme permettant à des personnes vivant dans la pauvreté de contribuer à la formation des travailleurs sociaux**

Au Royaume-Uni, au cours des 15 dernières années, l'intérêt d'impliquer les usagers des services sociaux dans la recherche a été reconnu. La nécessité d'avoir leur point de vue a été mise en évidence dans des études récentes et les chercheurs qui soumettent des propositions au ministère de la Santé sont désormais invités à expliquer de quelle manière ils impliquent les utilisateurs. Malgré ces avancées, ceux-ci n'ont pas été impliqués dans la formation des travailleurs sociaux de manière systématique et l'opinion des familles vivant dans des situations de pauvreté est rarement entendue. Depuis 2003, la formation des travailleurs sociaux se fait en 3 ans. Pour la première fois, le gouvernement demande aux établissements d'enseignement supérieur qui proposent ce genre de formation d'impliquer les usagers des services sociaux et les personnes les accompagnant comme acteurs à tous les niveaux de la conception et de l'enseignement de ce cursus.

ATD Quart Monde Royaume-Uni est engagé depuis de nombreuses années avec des familles vivant dans la pauvreté souvent confrontées au placement de leurs enfants et ayant des relations difficiles avec les services sociaux. Il a donc saisi la chance de cette nouvelle loi pour créer un partenariat avec une université de Londres, Royal Holloway, et une autre association, le Family Rights Group, afin de mettre sur pied un nouveau module de formation.

L'objectif du programme a été de mettre en commun l'expérience des personnes en situation de pauvreté (utilisatrices des services sociaux) et l'expérience des universitaires et des professionnels du travail social. Il visait à favoriser la compréhension entre ces familles et les responsables de la formation des travailleurs sociaux pour être en mesure de mettre en place des formations différentes, prenant mieux en compte les répercussions de la pauvreté sur les enfants et les familles. Le projet voulait aussi élaborer et tester un programme de formation initiale et continue pour les travailleurs sociaux, en collaboration avec les personnes en situation de pauvreté, en intégrant ces personnes à l'équipe de formation.

Ont été directement impliqués dans le projet : des membres d'ATD Quart Monde et de Family Rights Group, dont dix personnes vivant en situation de pauvreté et ayant une expérience d'usagers des services sociaux, des universitaires, des professionnels du travail social, un responsable de service social, des représentants du Social Care Institute of Excellence (SCIE) et du ministère de la Santé.

Le projet s'est déroulé sur deux ans. La première année, les membres des associations se réunissaient chaque mois, une fois sur deux soit ils se retrouvaient entre eux pour se former, réfléchir à leur situation spécifique dans ce programme, soit ils travaillaient avec les universitaires et professionnels du travail social.

La deuxième année fut consacrée à l'écriture d'un rapport sur le projet <sup>40</sup> et à des premières interventions dans des modules de formation. Ces interventions se poursuivent tandis que les membres des associations se retrouvent régulièrement pour évaluer leur participation dans les formations, les préparer et continuer ainsi à apprendre ensemble.

40. «Getting the right trainers» ATD Fourth World, London, 2005.

### 3.23. En Suisse, dialogue entre enseignants et parents : « L'école de tous les enfants »

À la suite de différentes réunions de préparation avec des parents, des enfants et des jeunes en situation de pauvreté et des enseignants de Suisse romande, une rencontre a eu lieu avec la responsable du Département de l'Instruction publique du canton de Genève en juin 2002. Lors de cette rencontre organisée par ATD Quart Monde, des délégués des parents se sont exprimés ainsi :

*« Nous sommes inquiets pour l'avenir de nos enfants. Nous constatons que souvent, dès les premières années d'école, ils prennent du retard. Ils se sentent rejetés par leurs camarades. Ils continuent à vivre l'humiliation que nous avons vécue. Nous essayons de les soutenir dans leurs apprentissages, mais les méthodes ont changé, et nous ne savons pas toujours bien lire ou écrire. (...). Nous pensons que souvent les professionnels, même s'ils font tout leur possible pour la réussite des élèves, ne connaissent pas assez la réalité de vie des familles qui luttent contre la pauvreté. Ils ne savent pas ce que nous vivons. Ils ne l'ont pas appris dans leur formation. Cela ne les aide pas à nous rencontrer et à aborder nos enfants comme il le faudrait. De notre côté, ce que nous avons vécu nous-mêmes dans notre scolarité ne nous aide pas non plus à aborder sereinement le monde de l'école. Que pourrions-nous faire pour mieux nous connaître de part et d'autre ? »*

Suite à cette rencontre, il a été décidé de mettre sur pied un dialogue suivi entre des parents et des enseignants. Un comité de pilotage (composé de parents, de professionnels de l'éducation et de volontaires d'ATD Quart Monde) a travaillé pendant un an pour préparer un cycle de 4 journées de rencontres entre novembre 2003 et juin 2004. Celles-ci ont eu lieu les samedis dans les locaux du service de la Pédagogie générale du Département de l'Instruction publique à Genève.

Ce cycle a réuni une dizaine de parents dont la vie est difficile, une dizaine de professionnels de l'éducation et quatre volontaires permanents d'ATD Quart Monde. Durant ces rencontres ils ont appris à mieux se connaître à découvrir les efforts fait par les uns et les autres. Ils ont réussi à dépasser leurs peurs et leurs incompréhensions pour établir un terrain de confiance permettant d'agir et d'oser un dialogue sur le thème : « L'école de tous les enfants ». Pour faciliter ce dialogue, chacun s'est préparé à la rencontre à partir d'un questionnement commun. Différents supports ont été utilisés (vidéos, récits,...) ainsi que des ateliers créatifs (théâtre, arts plastiques,...) pour aider à ce que chacun puisse partager son expérience sur les relations entre les familles et l'école.

À la fin de ce cycle, la réflexion s'est poursuivie avec le Département de l'Instruction publique et d'autres enseignants. L'objectif était de créer un espace de dialogue afin de mieux comprendre ce qui fait obstacle à la communication entre les familles et l'école et de chercher des pistes pour un meilleur travail ensemble en vue de la réussite de tous les enfants. Le 8 décembre 2004 un forum, co-organisé par le Département de l'Instruction publique et ATD Quart Monde, a rendu public ce qui avait été découvert et expérimenté au cours des différentes rencontres du cycle ; une vidéo avait été réalisée et a été diffusée à cette occasion.

Ce forum intitulé « Communiquer avec l'école c'est important : c'est l'avenir des enfants qui est en jeu » a réuni plus de 100 personnes dans le centre Geisendorf à Genève. Un compte-rendu commun a été réalisé par ATD Quart Monde et le Département de l'enseignement primaire qui l'a diffusé à tous les enseignants dans son bulletin de liaison <sup>41</sup>. Plusieurs articles de journaux ont aussi contribué à la diffusion de ce travail, notamment un article dans la revue des enseignants de Suisse romande « L'Éducateur ».

41. « Correspondances de l'enseignement primaire genevois ».

### **3.24. Aux Pays-Bas, le projet « Créer le dialogue entre intervenants sociaux et personnes vivant en grande pauvreté. »**

Conçue et réalisée entre 2003 et fin 2005, cette action s'est développée en lien avec le projet mené par ATD Quart Monde dans le cadre du programme européen d'échange transnational. Le projet de dialogue était coordonné par un groupe de travail de 4 personnes, trois étant professionnellement actives dans des institutions de travail social, dans un programme local d'émancipation de Caritas et dans l'aide aux jeunes en difficultés, la quatrième étant volontaire permanente du Mouvement ATD Quart Monde. Les 65 personnes qui ont participé au dialogue étaient des adultes en situation de pauvreté et des intervenants sociaux de la ville de Breda et d'autres lieux du pays.

#### **Les raisons du choix du projet et ses objectifs :**

Le choix avait été fait de créer ce dialogue avec des personnes en situation durable de grande pauvreté, parfois depuis plusieurs générations. L'équipe d'animation était consciente que créer un dialogue avec ces personnes demande des moyens particuliers et un engagement plus conséquent que les habituelles concertations avec des usagers des services. Le projet cherchait précisément à comprendre et à expérimenter les conditions particulières de la participation des personnes en situation de grande pauvreté et d'exclusion.

Les objectifs poursuivis étaient les suivants :

- Saisir les raisons des malentendus et de la mauvaise compréhension existant entre les familles en grande pauvreté et les intervenants sociaux et éducatifs.
- Pouvoir se dire comment et à quelles conditions les intervenants sociaux et les personnes en grande pauvreté peuvent apprendre les uns des autres.
- Encourager les intervenants sociaux et éducatifs à se concerter davantage avec les personnes et familles en grande pauvreté, en créant des temps et des lieux pour y parvenir.

#### **Le déroulement du projet et ses méthodes :**

Il ne s'agissait pas d'expérimenter des techniques, des thérapies ni d'échanger des informations mais d'établir, dès le départ, un vrai dialogue. Le projet voulait offrir à tous les participants la possibilité sérieuse de réfléchir et de collaborer ensemble à cette recherche-action. Pendant 18 mois, les participants ont participé à des réunions et/ou été interviewés. Les 19 et 20 mai 2005 un séminaire a eu lieu pour rassembler les expériences et pour partager autour de deux mots et questions clés :

- le soutien : de quels soutiens les familles les plus pauvres ont-elles besoin pour sortir de la pauvreté ?
- la responsabilité : qui est responsable et de quoi ?

#### **La présentation des résultats du projet :**

Le 18 novembre 2005, le rapport final <sup>42</sup> a été présenté à Breda, dans le Centre Diaconal Anna Huis, là même où le dialogue avait commencé. Ce rapport, disponible sur le site web d'ATD Quart Monde Pays-Bas <sup>43</sup> a été diffusé auprès des participants et de diverses institutions. Un résumé a été fait en Néerlandais et en Français. Le résumé néerlandais a été publié dans la série Vierde Wereld Verkenningen (n° 8) en janvier 2006.

Le rapport final s'attache à décrire les conditions nécessaires pour entamer un tel échange entre partenaires qui n'ont pas l'habitude du tout de dialoguer d'égal à égal. Il indique les limites du projet mais montre également qu'un tel dialogue est vraiment possible.

42. « *Scheppen van dialoog tussen hulpverleners en mensen die in schrijnende armoede leven* » ATD Vierde Wereld Nederland, Den Haag, 2005.

43. [www.atd-vierdewereld.nl](http://www.atd-vierdewereld.nl)

### 3.25. En France, les groupes de travail sur la famille <sup>44</sup>

Pendant deux années un travail de « recherche /formation » sur le thème de la famille a mobilisé 150 personnes au sein du Mouvement ATD Quart Monde. Les conclusions ont été présentées à Paris, au cours d'un séminaire qui a rassemblé plus de 200 personnes.

#### Pourquoi ce travail ?

Le Mouvement ATD Quart Monde se rassemble, depuis ses origines, autour de la conviction que la lutte contre la grande pauvreté doit s'appuyer sur le soutien à la vie familiale. C'est ainsi que la *promotion familiale et le droit de vivre en famille* ont toujours été des axes unificateurs de son action. Mais face aux évolutions de la société, à la transformation profonde des structures familiales, ATD Quart Monde a voulu reconsidérer cette affirmation en faisant un travail de fond : écouter à nouveau ce que disent les familles très en difficultés lorsqu'elles parlent de leur famille. À cet objectif de connaissance et de transmission en étaient associés deux autres :

- Un objectif de formation personnelle, pour permettre à chacun de réfléchir à sa propre vie en famille, pour avancer dans plus de maîtrise de sa vie.
- Un objectif de formation commune, pour apprendre à travailler ensemble entre personnes venant d'horizons sociaux très différents.

Il était également attendu que ce travail prépare les participants à nouer des dialogues avec des professionnels et d'autres partenaires.

#### Le déroulement

Treize groupes se sont mis en route, répartis à travers la France. Chaque groupe était composé de huit à quinze personnes dont les deux tiers étaient des personnes vivant dans la pauvreté. Ils se sont réunis mensuellement pendant deux ans et les travaux ont été ponctués par trois rencontres : une session intermédiaire pour permettre aux personnes engagées dans ce travail de croiser leur réflexion ; la rencontre européenne de Varsovie en 2004, à laquelle des délégués ont participé ; et enfin, en conclusion, un séminaire ouvert à des professionnels invités par les groupes eux-mêmes. Les participants ont d'abord essayé de dégager le sens qu'il donnait à leur famille en travaillant selon plusieurs axes précis : Qui est ma famille ? Quel est son rapport au temps, à son histoire, aux souvenirs ? L'importance et le type des diverses relations. Enfin, quelles valeurs soutiennent le projet et la vie familiale ? La deuxième année, ils ont travaillé à dégager les conditions et les moyens nécessaires pour vivre en famille : de quelles aides a-t-on besoin ? Quelles sont les responsabilités de chacun : tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la famille ?

#### Les principaux constats

Réussir sa vie de famille est au cœur des préoccupations de chacun, quelles que soient ses conditions de vie. Cependant, les aspirations à vivre en famille s'expriment différemment selon les sécurités que l'on a face à l'existence. Les personnes les plus en butte aux difficultés, et dont l'histoire familiale a été malmenée par la pauvreté, n'entrevoient souvent pas d'autre lieu de réalisation de leur vie qu'en créant une famille. Toute la vie se concentre alors sur la réussite de leurs enfants « *Que mes enfants aient une meilleure vie que la mienne !* » Ces personnes qui, souvent, portent dans leur histoire une longue succession de ruptures et de pertes des liens, vivent dans l'angoisse permanente de l'éclatement de leur famille. Cette peur crée la méfiance, le repli sur soi. D'autre part, comment se construire dans la liberté quand on ne connaît pas l'histoire de sa famille ? L'absence de mémoire du passé familial ou parfois l'ignorance complète de ce passé fait naître comme un grand vide. Et l'histoire des très pauvres est très souvent une histoire de liens brisés, une histoire sans passé. Se pose aussi la difficile question de la transmission. Pour raconter son histoire à ses enfants il faut pouvoir y trouver de la fierté. Il faut pouvoir sortir de la culpabilité et de la honte. Passer de la honte à la fierté est un chemin qu'on ne peut pas faire tout seul, même si, bien sûr c'est un chemin personnel qui se fait dans l'intimité de chacun.

44. L'histoire de ce travail et ses résultats sont décrits dans le livre « *Contre vents et marées* », Maryvonne Caillaux. Éditions Quart Monde 2006.

### **3.26. En Irlande, à Dublin, les «Cross-community meetings» ou Rencontres intercommunautaires**

Ce projet, financé par «Combat Poverty Agency», a impliqué des personnes en situation de grande pauvreté sur l'ensemble de Dublin, à partir des groupes communautaires et de soutien engagés à leurs côtés, leur permettant de se rencontrer entre elles ainsi qu'avec des représentants de la société civile et des responsables politiques. Ses objectifs étaient :

- d'explorer avec les participants les conditions qui facilitent le dialogue et la discussion avec les personnes vivant dans la pauvreté de façon durable.
- de souligner le rôle et la contribution de la famille et de la communauté dans le combat contre la pauvreté si on s'appuie sur les aspirations familiales des personnes concernées et sur leurs efforts pour donner à leurs enfants le meilleur départ possible dans la vie.
- de déterminer le soutien et les interventions qui renforcent les capacités des personnes vivant dans la pauvreté d'élever leurs enfants dans la dignité.
- de mettre en avant des propositions qui éclairent et influencent le développement de mesures clés dans les stratégies nationales contre la pauvreté (Plan d'action national pour l'inclusion).

#### **La démarche**

Le travail s'est fait sur 7 rencontres intercommunautaires mensuelles à partir de novembre 2004. Ont participé à ces rencontres : des personnes qui vivent l'extrême pauvreté et l'exclusion, souvent depuis des générations, des familles et des personnes sans abri, des familles en logements sociaux ou en logements privés insalubres, des familles dont les enfants sont placés, des adultes qui ont des difficultés à lire et écrire et des familles qui voient leurs enfants et leurs jeunes en échec scolaire, sans possibilité de poursuivre leur éducation. Tous les participants dépendaient des minima sociaux pour vivre.

Pour la plupart des participants, s'exprimer dans un groupe de 30 à 40 personnes était un défi nouveau et considérable. L'implication de personnes vivant la pauvreté et déjà engagées dans la démarche a été un élément clé dans la mobilisation de nouvelles personnes. La façon dont elles ont présenté le projet, leur enthousiasme pour aller à la rencontre d'autres, leur questionnement et leur langage direct ont d'emblée permis à tous de se sentir à l'aise.

Entre les rencontres mensuelles, des rencontres locales, des visites à domicile, des interviews et des temps de création ont été, pour certains participants, un point de départ nécessaire à leur participation et aux discussions dans les rencontres intercommunautaires. Les travaux en petits groupes, visites et interviews, ainsi que les enregistrements et les résumés des réunions mensuelles et leur analyse ont permis de déterminer le choix des thèmes pour chacune des rencontres intercommunautaires :

- L'histoire et les valeurs familiales et communautaires que les parents veulent passer à leurs enfants.
- D'où les familles tirent-elles leur force pour la survie quotidienne ?
- À partir de leur expérience des relations avec les professionnels, que changer pour que les services soient un meilleur soutien pour les familles ?
- Quel appui les gens trouvent-ils entre eux et quelle reconnaissance est donnée à ce soutien communautaire informel ?
- Que veulent à tout prix communiquer ces personnes aux autorités sur l'avenir de leurs familles et de leurs communautés ?

Pour conclure le projet, une Table ronde de deux jours a eu lieu à Dublin les 6 et 7 juillet 2005, en présence de 75 participants dont deux petites délégations de personnes dans la pauvreté du Royaume-Uni et de Belgique ainsi que des représentants du Département des Affaires Sociales et Familiales, de Combat Poverty Agency et de plusieurs organisations non-gouvernementales.



Un résultat important du projet a été la formulation de propositions au Bureau de l'Inclusion Sociale pour le prochain Plan national d'action 2006-2008. Parmi ces recommandations :

1. La nécessaire prise en compte des efforts constants que les parents doivent faire pour maintenir leur vie familiale quand ils vivent dans un environnement inapproprié et instable comme les hôtels pour sans abri, les «Bed and Breakfasts» ou les cités dégradées, avec peu ou pas de facilités pour les enfants et les jeunes. La force et la résistance nécessaires pour vivre ainsi sont rarement reconnues.
2. Malgré les difficultés et les cassures amenées par la pauvreté dans la famille et la communauté, c'est parmi les leurs que les participants disent trouver le plus de soutien, en particulier dans les moments de grande détresse.
3. L'implication de professionnels dans les familles touchées par la pauvreté est appréciée quand leur soutien renforce les efforts de la famille et de la communauté. Les participants demandent que les professionnels aient une connaissance plus approfondie des familles en situation de pauvreté, et que celles-ci soient impliquées dans la formation des professionnels.
4. Les participants au projet ont exprimé leur préoccupation en constatant que les efforts nationaux pour combattre la pauvreté des enfants considèrent rarement ceux-ci et leurs parents comme des acteurs et des partenaires. Ils demandent que des moyens soient donnés aux parents en situation de pauvreté pour favoriser leur participation à l'élaboration et à l'évaluation de ces politiques et stratégies.



## Chapitre 3.3.

# Des rencontres européennes dont l'objet est de favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté et leur apport à l'accès de tous aux droits fondamentaux.

Dans la suite d'actions menées depuis de longues années, le Mouvement ATD Quart Monde a, en 2004 et 2005, créé plusieurs occasions de rencontres ayant pour objet principal de permettre la participation et l'expression de personnes en grande pauvreté et le dialogue entre elles et d'autres européens.

### 3.31. La rencontre européenne de Varsovie « Acteurs ensemble d'une Europe de la dignité pour tous », les 6 et 7 février 2004 <sup>45</sup>

Suite aux sept « Universités populaires Quart Monde européennes » organisées depuis 1989 avec le Comité économique et social européen à Bruxelles, cette rencontre à Varsovie a été l'occasion d'un vrai dialogue entre des européens très différents tant par leurs pays d'origine et leurs milieux sociaux que par leurs responsabilités.

Après deux années de préparation intense, elle a réuni un peu plus de 300 participants venant de 16 pays européens. Un tiers des participants étaient des personnes en situation de pauvreté, un tiers étaient des personnes engagées aux côtés de ces dernières dans diverses associations, et un tiers des personnes avaient des responsabilités politiques, économiques, syndicales, culturelles, religieuses au niveau local, national et européen. Une centaine d'étudiants polonais ont assuré l'accueil, une partie de l'interprétation et de multiples services, contribuant largement à la réussite de la rencontre.

Les délégations des pays, qui étaient reçues le soir dans des familles et des communautés de Varsovie se sont d'abord retrouvées pour faire connaissance lors d'un après-midi d'ateliers créatifs <sup>46</sup>. Ces ateliers se sont poursuivis une autre demi journée tout en accueillant les autres invités. Entre le temps d'ouverture et une plénière de conclusion, le temps fort de cette rencontre a été le travail en 11 ateliers de discussion rassemblant les délégués pour 3 séances d'une heure et demie.

Les thèmes de ces 11 ateliers avaient été définis et travaillés à partir des préoccupations et des engagements des participants qui avaient tous été rencontrés dans les mois précédents la rencontre. À partir de ces thèmes particuliers, les participants ont cherché à exprimer :

- En quoi et comment chacun contribue à ce que la dignité de tous soit respectée ?
- En quoi nous avons besoin de l'engagement et de la mobilisation de tous pour « mieux vivre ensemble » entre citoyens et peuples d'Europe ?
- Les ambitions que nous portons ensemble pour l'Europe et ses habitants.
- En quoi l'expérience et la participation des personnes vivant dans la grande pauvreté est une nécessité et une chance pour faire avancer la démocratie en Europe et dans le monde ?

Les participants à cette rencontre ont dialogué comme des hommes et des femmes conscients d'être ensemble coresponsables de faire reculer la pauvreté et l'exclusion sociale et de bâtir une société qui

45. Un compte rendu de cette rencontre existe en anglais, espagnol, français et polonais.

46. Voir l'évaluation de Philippe Barbier, dans le chapitre 5.3, page 87 et 88.

respecte chaque personne. En cherchant à apprendre le dialogue entre personnes de statuts et d'histoires si différents – incluant des personnes dont la parole est souvent dévalorisée, tenue pour négligeable – les participants à la rencontre de Varsovie ont renforcé leurs engagements et apporté une contribution originale et nécessaire à la construction de l'Europe.

### **3.32. Des rencontres et des échanges à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre**

La Journée mondiale du refus de la misère est née, le 17 octobre 1987, d'un rassemblement de citoyens qui voulaient rendre hommage aux victimes de la misère et défendre les droits de l'homme pour tous. Cette journée, déclarée par l'ONU journée internationale en 1992, est maintenant célébrée un peu partout à travers le monde. C'est l'occasion pour les personnes en situation d'exclusion comme pour d'autres citoyens de se rassembler autour de la vie des très pauvres, de se dire leurs engagements pour le respect de chacun et d'appeler à la mobilisation de tous.

Dans de nombreux lieux, les événements qui marquent la journée du 17 octobre et leur préparation sont des occasions pour des citoyens très divers, de nombreuses associations et divers partenaires de nouer des dialogues qui n'existent pas habituellement.

À l'occasion du 17 octobre, des petites délégations voyagent en Europe pour aller rencontrer d'autres groupes et s'associer à leur célébration de la journée. Ces dernières années, des délégations de Belgique, de France, du Royaume-Uni sont ainsi allées en Pologne, Irlande, Luxembourg, Allemagne. D'autres ont rejoint des lieux de France et de Belgique. Dans chaque lieu, ces échanges sont des occasions de rencontres, de visites, de partage sur la vie et les engagements des uns et des autres.

Le 17 octobre 2005, des jeunes d'Allemagne, de France, de Slovaquie et de Belgique ont rejoint des jeunes du Luxembourg pour vivre avec eux et de nombreux adultes l'un des divers événements de la journée. Le point culminant fut l'inauguration d'une sculpture devant le centre national culturel de rencontre Abbaye de Neumünster.

### **3.33. Rencontre avec Monsieur Romano Prodi, président de la Commission européenne**

Dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère, le président de la Commission européenne, M. Prodi, a reçu une délégation du Mouvement ATD Quart Monde le 20 octobre 2004.

Les 15 personnes présentes, dont des personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté, venaient de Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni. À l'occasion du dialogue avec Monsieur Prodi, les délégués ont rappelé que beaucoup trop d'Européens (de l'Ouest comme du centre de l'Europe) vivent encore dans des conditions inacceptables qui sont un déni des droits de l'homme. À partir d'exemples précis, tirés de leur propre vie et de celle de leur entourage, les délégués ont exprimé combien il est intolérable de voir sa dignité bafouée parce que l'on n'a pas accès aux droits fondamentaux, en principe, reconnus à tous. Ils ont ainsi parlé du logement, du travail, de l'éducation... et de la vie familiale, soulignant qu'encore trop de parents en situation de pauvreté voient leurs enfants placés à cause des conditions de vie qui sont les leurs alors qu'ils n'ont pu obtenir le soutien dont ils auraient eu besoin.

Pour se préparer à cette rencontre, les délégués se sont retrouvés pendant une journée pour se connaître, mieux comprendre la manière dont l'Union européenne contribue à la lutte contre pauvreté et finaliser les interventions qu'ils avaient préparées avec d'autres dans leurs différents lieux.

# Chapitre 3.4.

## Des participations aux consultations (nationales ou européennes) ayant eu lieu dans le cadre de la lutte contre la pauvreté

### 3.41. Au niveau européen

Faisant suite à l'introduction de la lutte contre l'exclusion sociale parmi les objectifs de l'Union dans le traité d'Amsterdam <sup>47</sup>, le Conseil européen de Lisbonne de mars 2000 a invité les États membres et la Commission européenne à prendre des dispositions afin de donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté à l'horizon 2010.

La construction d'une Union européenne plus favorable à l'inclusion a ainsi été considérée comme un élément essentiel de l'objectif stratégique de l'Union qui vise à « *devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.* ». Le Conseil de Lisbonne a adopté des objectifs communs de lutte contre la pauvreté, et décidé que les États membres devaient coordonner leurs politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en prenant appui sur une « *méthode ouverte de coordination* » (MOC) en matière d'inclusion sociale. Tous les deux ans, les États membres doivent présenter leurs priorités, leurs efforts et leurs engagements à travers un Plan d'action national pour l'inclusion (PANinc). En 2005, une évaluation 'à mi-parcours' de la stratégie de Lisbonne comporte aussi une évaluation de l'ensemble de la MOC en matière d'inclusion sociale.

Les *évaluations par les pairs* constituent un élément essentiel de la MOC. Il s'agit de processus d'apprentissage mutuel fondés sur l'analyse de politiques ciblées ou de dispositifs institutionnels présentés comme des bonnes pratiques dans les différents PAN. Par ailleurs, *une table ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale* est organisée chaque année depuis 2002.

C'est surtout dans le cadre *des projets d'échanges transnationaux*, comme celui dans lequel ATD Quart Monde a participé (et dans le cadre duquel se situe cette publication) que la Commission européenne a voulu donner aux personnes vivant en situation de pauvreté, l'occasion de se faire entendre, de contribuer au processus d'apprentissage mutuel et de coopération qui est au cœur de la MOC sur l'inclusion sociale.

#### A. Évaluation des Plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale (PAN) et de la Méthode ouverte de coordination (MOC)

En 2001 et 2003 le Mouvement ATD Quart Monde a remis à la Commission européenne ses remarques relatives aux PAN/Incl 2001-2003 et 2003-2005.

Dans le document de 2003 <sup>48</sup>, les PAN sont notamment évalués en fonction de la place de la participation des « experts du vécu », les personnes ayant une expérience de la pauvreté et de l'exclusion sociale. À la fin de ce rapport, ATD Quart Monde a exprimé sa profonde inquiétude par rapport aux propositions de

47. Traité adopté en 1997 et entré en vigueur en 1999. Articles 136 et 137.

48. « *Les plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale 2003-2005 comme instrument de lutte contre la grande pauvreté* », octobre 2003.

la Commission pour rationaliser les politiques de protection sociale et d'inclusion sociale, craignant une subordination du domaine social aux politiques économiques et d'emploi.

En 2004 et 2005 dans le cadre de la révision, en cours, de la stratégie de Lisbonne, le Mouvement ATD Quart Monde a continué à fournir des éléments d'évaluation de la Méthode Ouverte de Coordination et des PAN. Il l'a fait dans le cadre des réseaux européens (EAPN et Plate-forme des ONG sociales) et en répondant au questionnaire d'évaluation de la MOC. Dans ce document, ATD Quart Monde fait plusieurs constats qui soulignent l'importance de cette méthode en matière d'inclusion sociale, notamment au niveau de la participation :

- Dans les pays où peu d'activités existaient auparavant, soit en terme de reconnaissance de l'existence de la pauvreté et de l'exclusion sociale, soit en terme de stratégies globales pour les combattre, la MOC a permis une formidable avancée.
- À long terme, le développement de partenariats avec des personnes qui sont 'des experts du vécu', combiné à une extension de la base de connaissance sur la pauvreté et l'exclusion sociale, peut avoir un réel impact sur la mobilisation de l'opinion publique, sur la volonté politique et sur le développement des politiques au niveau européen et national, si le temps et les ressources sont mis à leur disposition.
- Un partenariat avec des personnes qui ont une expérience directe de la pauvreté aboutit à de nouvelles idées sur ce qui doit être mesuré (indicateurs) pour établir si les politiques menées ont vraiment un impact et si elles ont réellement celui souhaité.
- Le fait que les Objectifs communs reflètent la nature multidimensionnelle de la pauvreté a encouragé la coopération entre les acteurs dans différents domaines politiques, et ceci depuis les ministères jusqu'aux organisations non gouvernementales et aux associations locales, ce qui, autrement, ne ce serait certainement pas produit.

## B. Les Tables rondes organisées autour du 17 octobre

Le fait que l'Union européenne rassemble, à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, de nombreux acteurs impliqués dans la stratégie pour la lutte contre la pauvreté est un symbole important et une contribution concrète à l'action internationale de cette journée.

Ces tables rondes visent à favoriser le dialogue entre toutes les parties concernées dans le contexte de la méthode ouverte de coordination pour l'inclusion sociale. Elles sont organisées conjointement par la présidence du Conseil de l'Union européenne et par la Commission européenne. Chaque année, depuis la première de ces Tables rondes à Aarhus (Danemark), ATD Quart Monde contribue en envoyant une délégation comportant des personnes ayant une histoire de pauvreté. ATD Quart Monde participe aussi aux réunions de préparation et d'évaluation de ces tables rondes.

**En 2004, la Table ronde de Rotterdam (Pays-Bas)** porte sur « L'inclusion sociale dans l'UE élargie - nouveaux défis et perspectives ».

La délégation ATD Quart Monde est composée de 5 personnes de France, Royaume-Uni, et Belgique. L'une d'elles, jeune militante britannique ayant déjà participé en juillet 2002 à la Convention européenne des jeunes, a été invitée par les organisateurs à introduire l'atelier de travail sur le thème de la pauvreté chez les jeunes. Partant d'expériences concrètes personnelles, mais aussi de préparations avec des jeunes de plusieurs pays, elle soulignait l'importance de procurer aux jeunes des lieux et des temps pour penser et agir ensemble, afin qu'ils puissent trouver le courage d'assumer leurs responsabilités et soutenir d'autres personnes. Dans sa conclusion elle reprenait en cinq « T » les conditions pour avancer avec tous les jeunes :

- *TOGETHER (ensemble) : pensez, agissez, vivez ensemble, avec nous, pas pour nous.*
- *TRUST (la confiance) : confiance signifie respect, être là pour la personne, en la regardant comme un être humain et non comme un problème, non pas en lui imposant votre opinion, mais en la soutenant dans son projet, en ayant foi dans son succès.*
- *TIME (prendre du temps) : un investissement continu, une relation qui bâtit l'avenir, même s'il y a des échecs, les considérant comme des expériences d'apprentissage.*

- *TRUE PARTNERSHIP (un vrai partenariat) signifie que chacun peut réellement donner le meilleur de lui-même, étant vraiment lui-même, avec ses propres convictions, ses croyances, ses compétences...*
- *TRAINING (se former) : tout le monde peut apprendre des autres, professionnels, politiciens, jeunes et leurs familles. Personne n'a LA solution : ensemble, nous pourrions aller très loin.*

**La Table ronde des 17 et 18 octobre 2005 à Glasgow (Royaume-Uni)** est intitulée « À mi-chemin de Lisbonne ». Des membres d'ATD Quart Monde du Royaume-Uni, d'Espagne, de Belgique et de France y participent. Un des délégués introduit l'atelier sur les enfants et la famille, sur la base du programme expérimental de formation de travailleurs sociaux au Royaume-Uni.

Dans son introduction à la table ronde, Mme Margaret Hodge, ministre britannique de l'Emploi et du Travail, a souligné l'importance du dialogue développé au Royaume-Uni avec les représentants de la société civile, et en particulier avec les organisations comme EAPN (réseau européen de lutte contre la pauvreté), OXFAM et ATD Quart Monde.

### C. Évaluation par les pairs dans le domaine des politiques d'inclusion sociale (Peer Review)

Dans le cadre de son Programme d'action communautaire pour accroître la coopération dans la lutte contre l'exclusion sociale, la Commission européenne a lancé un Programme d'évaluation par les pairs pour favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les États membres dans le domaine des politiques d'inclusion sociale dans toute l'Union européenne<sup>49</sup>. Le processus de ces 'Peer Review' est relativement nouveau, puisqu'il a commencé en 2004. Des acteurs européens et nationaux tels que les organisations non gouvernementales, sont impliqués dans ce processus et il est généralement admis que cela apporte une valeur supplémentaire au processus.

Chacune des évaluations par les pairs est organisée par un État membre qui présente une bonne pratique mentionnée auparavant dans son Plan d'action national pour l'inclusion sociale. Le Mouvement ATD Quart Monde a participé à deux de ces rencontres en présentant à chaque fois un apport écrit.

**En février 2005, en Italie**, sur le thème de la Prévention des risques d'exclusion des familles en difficultés, l'apport de ATD Quart Monde<sup>50</sup> souligne certaines des conditions à mettre en œuvre pour que des politiques atteignent les familles et groupes confrontés à la grande pauvreté :

- Souvent ces familles ne demandent pas d'aide par peur que leurs enfants ne leur soient retirés puis placés en institutions. Respecter, prendre en compte l'opinion des parents et agir en conséquence peut diminuer ou faire disparaître cette peur.
- Prendre comme point de départ les forces des enfants et des parents plutôt que leurs problèmes.
- Tenir compte du temps, de l'insécurité et de la pauvreté de la famille, ce qui demande de s'engager dans la durée avec elle.
- Les parents et les enfants « bénéficiaires » de projets ou d'interventions doivent aussi être impliqués dans leur définition et évaluation.

**En septembre 2005, au Portugal**, sur le thème : « Développement socio-communautaire. Mobiliser toutes les instances concernées et promouvoir la participation des personnes en situation d'exclusion », dans sa contribution<sup>51</sup>, ATD Quart Monde fait notamment remarquer que l'un des malentendus des politiques est de croire que d'investir pour la croissance économique et l'emploi entraîne automatiquement la disparition de la pauvreté et la cohésion sociale. Il est en fait nécessaire de soutenir les personnes en situation de pauvreté dans leur accès à l'emploi mais également de prendre en compte et de développer tous les aspects de leur intégration sociale. L'intégration et la participation à la vie sociale doivent être considérées comme ayant une valeur en soi autant pour les personnes vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale que pour la société.

49. Voir [http://www.peer-review-social-inclusion.net/peer/fr/index\\_html](http://www.peer-review-social-inclusion.net/peer/fr/index_html)

50. Voir [http://www.peer-review-social-inclusion.net/peer/pdf\\_pool/05\\_IT\\_com\\_ATD\\_en\\_050216.pdf](http://www.peer-review-social-inclusion.net/peer/pdf_pool/05_IT_com_ATD_en_050216.pdf)

51. Voir [http://www.peer-review-social-inclusion.net/peer/pdf\\_pool/05\\_PT\\_com\\_ATD\\_en\\_050902.pdf](http://www.peer-review-social-inclusion.net/peer/pdf_pool/05_PT_com_ATD_en_050902.pdf)

## D. L'intergroupe « Comité Quart Monde » au Parlement européen

Créé en 1980 suite à un appel de Joseph Wresinski, cet Intergroupe vise à contribuer aux travaux du Parlement européen en s'appuyant sur l'expérience, la pensée et les aspirations des personnes et familles les plus exclues à cause de la pauvreté. Dans un appel aux candidats et à l'ensemble des citoyens de l'Europe à l'occasion des dernières élections du Parlement européen, les futurs membres du Parlement européen ont été invités à rejoindre le Comité Quart Monde européen.

Le Mouvement ATD Quart Monde assure le secrétariat de l'intergroupe. Depuis les dernières élections, le Réseau Européen de Lutte contre la Pauvreté (EAPN) est associé aux travaux de l'intergroupe. Celui-ci réunit actuellement 62 député(e)s, de 17 pays et rattachés à 5 des 7 groupes politiques présents au Parlement.

Il a récemment travaillé sur les thèmes suivants :

- Février 2005 : « Un élan décisif à l'élimination de la pauvreté à l'horizon 2010 ? Le Parlement européen doit agir ! ».
- Mai 2005 : « L'emploi : un moyen pour lutter contre la pauvreté ou une fin en soi ? ».
- Septembre 2005 : « “ Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés ”, comment les faire respecter ? ».
- Décembre 2005 : « Exclusion et pauvreté, générateurs de violence ? ».

## E. Les rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté

L'un des objectifs communs de lutte contre la pauvreté adopté par les Chefs d'État et de gouvernement à Nice en décembre 2000 est la mobilisation de tous les acteurs, y compris les personnes en situation de pauvreté, pour les associer aux divers éléments de la stratégie visant à donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté d'ici 2010. Dans ce cadre, des « rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté » se tiennent depuis 2001 sous l'impulsion de l'EAPN.

Le Mouvement ATD Quart Monde fait partie du comité d'organisation de ces rencontres. Dès le début, sa contribution à la préparation et sa participation aux rencontres européennes elles-mêmes ont visé à mettre, au service de ce processus, son expertise concernant les conditions à créer pour favoriser et réaliser une participation effective des personnes et groupes en situation de grande pauvreté. ATD Quart Monde a insisté notamment pour que les rencontres soient soigneusement préparées dans les pays, pour que les participants à la rencontre finale puissent être de vrais représentants d'autres personnes, y compris des plus vulnérables parmi ceux et celles qui sont touchés par la pauvreté et l'exclusion sociale.

## F. Les consultations du Comité économique et social européen (CESE) sur la participation de la société civile

Dans le cadre d'une longue histoire de collaboration avec le Comité économique et social européen, ATD Quart Monde a été invité à apporter sa réflexion sur la participation de la société civile lors d'un séminaire tenu mars 2004 sur « Démocratie participative et Constitution européenne. »

L'intervention soulignait que :

- Prendre en compte la réalité, l'expérience et la pensée des plus pauvres, renforce la qualité de la démocratie elle-même.
- Comme pour l'esclavage et la torture, la grande pauvreté porte si gravement atteinte à la dignité humaine qu'elle appelle l'Union Européenne à une tolérance zéro à son égard.
- Des critères et conditions pour la représentativité des ONG sont : la proximité avec la vie concrète, la construction d'une connaissance qualitative de longue durée et l'exercice d'une vie associative.
- Il est important qu'un dialogue civil 'vertical' relie directement et régulièrement des citoyens de toutes les couches sociales pour pousser la démocratie en avant vers une société inclusive de tous et pour tous.



### 3.42. Dans les pays :

Dans plusieurs pays d'Europe, ATD Quart Monde participe régulièrement à des concertations avec les pouvoirs politiques sur toutes les questions touchant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. À travers ces concertations, nous avons cherché à ce que soit reconnue la nécessité d'une participation directe des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Bien que de façon encore partielle, cette participation a en particulier été effective depuis 15-20 ans en France et en Belgique, et plus récemment au Royaume-Uni.

Ces années passées, avec d'autres associations, ATD Quart Monde a soutenu la participation de personnes en grande pauvreté au processus d'élaboration et d'évaluation des Plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale dans plusieurs pays : Belgique, Espagne, France, Irlande, Luxembourg, Royaume-Uni.

Ces diverses participations sont mentionnées ou développées tout au long de ce document en présentant les conditions et les impacts de cette participation <sup>52</sup>. Nous ne les reprenons donc pas ici.

Nous voulons souligner le projet « Get Heard <sup>53</sup> » (Faites vous entendre) en cours au Royaume-Uni depuis 2005 et le programme « Having Your Say <sup>54</sup> » (Avoir son mot à dire) lancé en Irlande en novembre 2005 par Combat Poverty Agency. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, et ATD Quart Monde y participe.

Nous voulons aussi préciser l'exemple de la Belgique où l'on se rend compte que les avancées certaines ayant eu lieu ces dernières années n'empêchent pas qu'il soit difficile de respecter les conditions nécessaires à la participation des personnes en situation de pauvreté.

#### En Belgique, le dixième anniversaire du Rapport général sur la pauvreté (RGP)

En 1992 le gouvernement fédéral a commandé un Rapport général sur la pauvreté en Belgique (RGP). La Fondation Roi Baudouin, l'Union des Villes et Communes belges section CPAS et ATD Quart Monde ont été chargés de le rédiger. Ce travail a pris deux ans, avec l'implication d'autres associations. C'était la première fois que des personnes vivant la pauvreté participaient à un rapport de cette ampleur par le biais d'associations les rassemblant. Ce travail de dialogue reste une référence importante parce que des personnes en situation de pauvreté ont été impliquées dès le début du projet et jusqu'à la rédaction finale. Début 1995, le RGP a été remis au Premier ministre.

En donnant suite aux conclusions du RGP, le gouvernement a organisé des « conférences interministérielles pour l'intégration sociale » (CIMIS) une ou deux fois par an sur des thématiques qui impliquent à la fois des actions des gouvernements fédéraux, des régions et des communautés. Il a aussi créé, dans le cadre du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, une « Cellule pauvreté » devenue en 1998 le *Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale* (SLP), qui doit établir un rapport tous les deux ans.

Pour suivre les recommandations du Rapport Général et travailler en partenariat avec le Service de Lutte contre la Pauvreté, les associations impliquées dans la rédaction du rapport ont formé le « collectif des associations partenaires du RGP ».

52. Voir en particulier : Pour la France, le chapitre 6.4, page 105 ; pour l'Irlande, le chapitre 6.2, page 99 ; pour le Royaume-Uni, le chapitre 6.3, page 101.

53. Processus de concertation lancé le 17 octobre 2004 par la 'Social Policy Task Force' (regroupement d'ONG) et le ministère du Travail et des Affaires sociales, avec la participation d'EAPN, Oxfam, ATD Quart Monde.

54. [www.cpa.ie/havingyoursay](http://www.cpa.ie/havingyoursay)

En 2003, le nouveau gouvernement fédéral décide de relancer une large concertation à l'occasion des 10 ans du Rapport général sur la pauvreté. Ce n'est que début 2005 que s'organisent des consultations sur la base de 10 notes de discussions thématiques avec le projet d'en publier les résultats dans le prochain rapport du Service de lutte contre la pauvreté.

Ces *rencontres de consultation* sont mises en place dans les provinces et lors d'une rencontre nationale. Malgré le manque de temps et de moyens pour une préparation sérieuse et pour établir un vrai dialogue, les associations y participent avec des personnes vivant dans la pauvreté.

À l'issue de ces consultations, les associations, dont ATD Quart Monde, font une évaluation critique du processus :

- Le langage des notes de discussion était difficile ; elles étaient pratiquement inutilisables pour ceux qui ont préparé avec des personnes vivant la précarité.
- Les personnes en situation de pauvreté étaient minoritaires et n'avaient souvent pas assez de temps pour faire un travail de préparation collective approfondie. Faute de méthode adaptée pour l'animation, leur participation n'a pas été favorisée.
- Pour l'animation des ateliers lors des rencontres provinciales, il n'y avait apparemment pas de consignes méthodologiques pour permettre la participation de tous. Il y avait surtout une obligation de résultat : il fallait sortir une proposition prioritaire. Les animateurs et les participants de plusieurs ateliers ont refusé une telle conclusion.
- Il y a un problème avec la signification du mot « dialogue » car ce qui s'est passé relève plutôt d'une juxtaposition d'expressions personnelles, sans vérification collective de ce que l'on en retenait.

Le Service de lutte contre la pauvreté était conscient des limites de ces rencontres ponctuelles. C'est pourquoi, pour la rédaction de son rapport bisannuel, il a choisi de s'appuyer également en grande partie sur les dialogues en cours, parfois depuis plusieurs années, dans divers groupes thématiques qu'il anime et où les conditions de travail sont meilleures.

## Chapitre 3.5.

# Des échanges et séminaires organisés autour de la citoyenneté, du soutien à la vie familiale et de la lutte contre la pauvreté

Dans le cadre de la Phase II du programme d'échange transnational de l'Union européenne, nous avons organisé de nombreux échanges autour de la participation des personnes en situation de pauvreté, tout spécialement dans deux domaines : le soutien à la vie familiale et l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté. Cinq séminaires ont rassemblé ces échanges et le travail fait dans les différents pays. Ils ont été l'occasion de partager les expériences et les engagements qui les permettent, d'échanger les idées et les questions de chacun, de tirer des enseignements des actions menées. À chaque fois, les participants ont souligné combien ces temps de travail (et les échanges préparatoires) les encourageaient dans leur recherche.

### 3.51. Le Séminaire-chantier de Neudorf, Allemagne, en juillet 2004

Le Mouvement ATD Quart Monde a une longue expérience d'organisation de chantiers au cours desquels des jeunes de nationalités et de milieux sociaux très divers se rencontrent, apprennent comment combattre la pauvreté, réfléchissent sur leur propre engagement.

Le séminaire-chantier de juillet 2004 à Neudorf a rassemblé 27 jeunes entre 18 et 26 ans venus de Pologne, Russie, France et Allemagne. La plupart des jeunes ne s'expriment que dans leur langue maternelle. Les participants sont aussi très divers au niveau de leurs expériences de vie : plusieurs jeunes ont été élevés en ville dans des conditions de logement très précaires et ont quitté l'école avec peu ou pas de qualification professionnelle. D'autres sont issus d'une région rurale économiquement très défavorisée et engagés dans des projets de résorption du chômage des jeunes. D'autres jeunes encore participent à des projets bénévoles ou sont des étudiants s'engageant, pendant l'été, dans des projets sociaux.

La vie communautaire et le travail manuel ont permis un partage de savoir-faire et de responsabilités qui a favorisé le respect entre tous. Le projet de théâtre a donné l'occasion aux jeunes de découvrir la réalité de vie des jeunes dans les différents pays et aussi les efforts déployés par les uns et les autres pour refuser l'exclusion et la vie difficile. L'expression de valeurs communes (comme celles de la solidarité et de la liberté) dans une pièce de théâtre « Freiheit die ich meine » a provoqué des échanges animés et une expression commune et publique de leur engagement.

Quelques mois après, le 16 octobre, à Berlin, en lien avec la journée internationale du refus de la misère, la pièce de théâtre mise sur pied par les jeunes a été jouée lors d'une conférence « Ausgebildet oder ausgegrenzt » (Formation ou exclusion). Cette conférence portait sur la réforme des politiques du travail et de l'éducation pour les jeunes. Une petite délégation de jeunes anglais, belges et français y a contribué activement, élargissant ainsi le débat et la réflexion à des expériences d'autres pays d'Europe.

### **3.52. Séminaire de Cracovie, Pologne, « Prendre les citoyens les plus pauvres pour partenaires » en novembre 2004**

Ce séminaire a réuni une trentaine de personnes du Royaume-Uni, de Belgique, France et Pologne. Il avait lieu en lien avec la conférence nationale annuelle « Contre l'impuissance sociale » organisée par le Médiateur polonais pour les droits du citoyen. Des invités à cette rencontre polonaise ont participé au séminaire. Tous les participants de ce dernier ont pris part à la journée de conférence, le lendemain.

Ce séminaire partait du constat que bâtir une société où tous puissent être acteurs, suppose que nos organisations de citoyens considèrent la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion comme un objectif concret prioritaire, que cela nécessite de créer les conditions de cette participation. La question autour de laquelle se sont organisés les travaux était la suivante : quels citoyens voulons-nous être pour permettre la participation des personnes les plus exclues de toute participation ?

Le partage des expériences des uns et des autres a beaucoup porté sur la manière dont nous cherchons à créer les conditions permettant à tous d'être actifs et de prendre des responsabilités. Tous les participants étaient accord que, même si elle est souvent difficile, cette démarche d'apprentissage est profitable à tous.

### **3.53. Séminaire « Quels soutiens à la vie familiale ? » à Pierrelaye, France, en février 2005**

Ce séminaire a rassemblé pendant deux jours 70 participants venus de 10 pays d'Europe : Belgique, Espagne, France, Royaume-Uni, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse : des parents, des membres de plusieurs associations luttant contre la pauvreté et engagées dans des actions de soutien et de présence à des familles très pauvres, des professionnels du monde politique, social, éducatif, judiciaire, médical... Cette session était une étape dans un dialogue bâti, localement et au niveau européen, pour échanger sur les actions de soutien à la famille et sur la façon dont les parents concernés peuvent en être des acteurs essentiels.

Les échanges en plénières comme en petits groupes se sont faits autour de trois thèmes principaux :

- Bâtir des relations qui s'inscrivent dans le cadre du respect du droit et qui permettent aux parents et aux enfants (ainsi qu'à tout autre acteur : professionnels, famille élargie, voisinage, amis...) d'exprimer ce qu'ils cherchent, ce qu'ils souhaitent, ce qui les inquiète, ce qu'ils proposent. Quels sont les obstacles à de telles relations ? Quelles sont les conditions nécessaires pour créer de telles relations ?
- Pour soutenir une famille, comment s'appuyer sur le « projet » qui est le sien ? Pour cela, comment permettre à la famille d'explicitier son projet et de l'exprimer ? Comment faire pour que les intervenants extérieurs découvrent ce projet, acceptent de le soutenir, puissent sentir et dire ce qui est commun dans ce que cherche la famille et eux-mêmes ?
- En quoi la communauté environnante est-elle indispensable à la famille ? Comment développer ce soutien de la communauté ? Comment permettre à toute famille d'apporter sa contribution à la communauté dans laquelle elle vit ? En tant que citoyens, quelles sont nos responsabilités pour soutenir les familles les plus en difficultés ?

### **3.54. Séminaire au Luxembourg les 27-28 mai 2005 : « Quand l'horizon s'ouvre... », la culture, un levier contre la misère**

Au moment de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, la rencontre « *Quand l'horizon s'ouvre...* » a permis un échange transnational d'expériences d'actions culturelles en milieu défavorisé. Ce séminaire était l'occasion de découvrir et de comprendre comment la culture peut être une réelle chance de libération, de rencontre et de promotion de toute personne.

Pour cet échange, le nouveau centre national culturel de rencontre Abbaye de Neumünster accueillait une quarantaine de participants de 5 pays : des personnes avec une longue expérience de la pauvreté et d'autres, engagées ensemble dans des expériences culturelles variées au Luxembourg, à Bruxelles (Maison des Savoirs), Lyon (chorale), Paris (atelier chant), au Royaume-Uni (exposition Art Speaks) et aux Pays-Bas (théâtre). Ont également participé aux échanges : des responsables associatifs, des représentants des ministères de la culture et de la famille du Luxembourg et des responsables du réseau Banlieues d'Europe.

Le premier jour a donné aux participants la possibilité de se rencontrer en se mettant ensemble dans des ateliers de création-rencontre avant de se présenter mutuellement les actions culturelles menées dans les différents pays. Le deuxième jour, les échanges ont porté sur l'importance d'un engagement culturel dans la durée et sur « le droit à la participation culturelle : conditions, signification ».

Voici un extrait de ces échanges :

Madame N. : « *C'est important de montrer que les pauvres, même s'ils n'ont pas beaucoup de moyens, sont capables de réussir quelque chose de beau.* »

Madame S. : « *Je peux alors montrer que j'ai des capacités. Tu montres aux gens que tu es le contraire de ce qu'ils pensent. Ce qu'ils pensent c'est : " Ils ne savent rien faire, ils ne sont rien " »*

Madame N. : « *Tu peux aussi transmettre aux jeunes que la vie est parfois très difficile, mais qu'il ne faut pas perdre courage* »

### **3.55. Séminaire « Grande pauvreté, participation et droits de l'homme », à Pierrelaye, France, en septembre 2005**

Ce séminaire a conclu le projet mené dans le cadre de la phase II du Programme européen d'échange transnational. À cette occasion, nous avons invité des experts de la Sous-commission des droits de l'homme de l'ONU chargés « d'identifier des éléments fondamentaux devant figurer dans un texte international sur droits de l'homme et extrême pauvreté ».

Les participants (60 personnes de 8 pays) étaient pour la plupart des personnes qui avaient été actifs dans les échanges nationaux et européens menés les deux dernières années, ainsi que les experts de l'ONU, des représentants de la Commission européenne et du ministère des Affaires étrangères français, quelques personnes spécialement engagées au niveau des droits de l'homme.

Les échanges, basés sur les actions menées ces dernières années et sur les séminaires précédents, étaient organisés autour des trois questions suivantes :

- En quoi cette participation est indispensable pour le respect des droits fondamentaux de tous ?
- Quelles sont les conditions pour qu'une telle participation soit possible et utile à tous ?
- Quels sont les impacts de cette participation sur les personnes défavorisées concernées, sur les groupes auxquels elles appartiennent, sur les partenaires impliqués, et sur les politiques menées ?

Le travail de ce séminaire a servi de base au présent document.



# ***PARTIE 4***

## **DES OBSTACLES À SURMONTER**

On peut être convaincu de l'importance de la participation des personnes en situation de pauvreté et chercher à créer les occasions d'une telle participation sans parvenir pour autant aux résultats espérés. Il y a en effet de nombreux obstacles à cette participation, obstacles qui tiennent à la façon dont nos sociétés considèrent les populations pauvres et à l'insécurité dans laquelle ces populations sont obligées de vivre.

Etre conscient de ces obstacles et les prendre en compte est indispensable pour chercher à les surmonter et susciter une large mobilisation en vue de créer les conditions d'une participation réelle, utile à tous, et d'abord aux personnes très pauvres elles-mêmes.



# Chapitre 4.1.

## Une population aidée, mais méconnue et non attendue...

La situation des personnes et familles en grande pauvreté est très liée au regard que nos sociétés portent sur elles. Ce regard reste trop souvent fait de méconnaissance, de pitié ou de condamnation, de condescendance. Quelle que soit la bonne volonté des personnes et des institutions, il n'est pas facile de dépasser le poids de l'histoire et les barrières de l'exclusion.

### Une population peu connue

Vivre dans la pauvreté, c'est se trouver en dehors des circuits des autres, au niveau de l'habitat, du travail, de l'école et de la formation, mais aussi dans les circuits administratifs dont on dépend. Que vivent exactement les personnes et familles en situation de pauvreté ? Comment font-elles face aux difficultés ? Que cherchent-elles à bâtir envers et malgré tout ? Peu de gens le savent. Bien des professionnels, de l'école, du logement, de la justice, de la protection de l'enfance... n'ont que des bribes de connaissance de la vie des personnes auxquelles ils ont à faire. Il en va de même de bien des responsables politiques et institutionnels, mais aussi des responsables économiques, syndicaux, religieux. Il est difficile de nouer des relations et de dialoguer avec des personnes que l'on ne connaît pas, dont on ne partage pas les expériences et les références, dont on a l'impression de ne pas comprendre la logique qui les fait agir.

### Entre des réponses d'assistance qui compromettent la liberté (et dont personne n'est satisfait) et la recherche de l'efficacité...

La plupart des êtres humains n'acceptent pas la souffrance d'autres hommes et femmes. Ils veulent apporter du réconfort et du secours à ceux qu'ils voient dans la souffrance. C'est depuis toujours ce qui se passe pour les très pauvres. On ne peut pas dire que les très pauvres sont « abandonnés », que personne ne s'occupe d'eux. Mais quelles sont les réponses apportées à la grande pauvreté ? Très souvent, ce sont des réponses d'assistance, quelles soient privées ou publiques. Bien que nos sociétés aient investi pour mettre sur pied des systèmes très développés de protection sociale, la multiplication, voire le renouveau, en Europe, des distributions alimentaires témoigne de l'attitude que nous gardons vis-à-vis des personnes en grande pauvreté. La persistance de ces distributions, qui mobilisent de très nombreuses énergies, est incompréhensible au XXI<sup>ème</sup> siècle ; elles ne sont pas ce que veulent les personnes concernées et elles les enferment dans des circuits particuliers, hors du droit commun.

Ces réponses d'assistance rendent les personnes qui doivent y avoir recours dépendantes de la bonne volonté des autres. Elles les enferment peu à peu et réduisent dangereusement leur liberté. Toutes les personnes en situation de pauvreté se plaignent de cette dépendance qui les oblige sans cesse à étaler les aspects les plus intimes de leur vie devant d'autres, professionnels ou bénévoles des associations caritatives. C'est là une situation très grave car on ne peut dialoguer d'égal à égal avec des personnes dont dépend votre survie, l'obtention d'un logement ou le placement de votre enfant. L'énergie que les plus pauvres doivent déployer pour bénéficier de ces différentes mesures d'assistance accapare leur vie et les empêche d'investir dans des projets d'avenir au niveau de la formation, du travail, de la vie culturelle...

*« Nous enfermer dans l'assistance c'est nous mettre en infériorité et on n'agit plus pour nos ambitions. Et de l'ambition nous en avons, c'est une erreur de penser que l'ambition n'appartient qu'aux autres. S'enfermer dans l'assistanat ce n'est pas refuser la misère. Les droits, c'est avoir son autonomie. »*

Lucienne Soulier, séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye.

Si l'assistance se justifie dans les situations d'urgence, sa durée et son institutionnalisation ne répondent ni aux attentes des très pauvres ni à celles de nos sociétés. Elle empêche la citoyenneté de ceux qui en dépendent et compromet la vie démocratique de tous.

La prise de conscience que l'assistance est une impasse est devenue plus forte ces dernières années. En Europe, des gouvernements ont mis sur pied des mesures cherchant à favoriser la remise au travail des chômeurs de longue durée et des personnes bénéficiant des minima sociaux. Il est évident que l'accès au travail est un des premiers moyens de participer à la vie sociale et de s'y insérer. Nous n'abordons pas cet aspect, très important, dans le présent document. Il nous faut quand même dire que les mesures prises aujourd'hui dans plusieurs pays pour favoriser le retour au travail des personnes qui en sont le plus éloignées, sont souvent inadéquates. Elles semblent plus basées sur une volonté de faire des économies que sur un souci de promotion des personnes concernées. Les changements d'orientation de la politique sociale (au niveau national ou local) se concrétisent trop souvent par un durcissement à l'égard des très pauvres : réduction des allocations, mesure de contrôles et sanctions qui ne respectent ni la vie privée ni la liberté des personnes, exigences diverses qui attendent que la situation des bénéficiaires évolue dans un très court terme...

Bien des gouvernements cherchent à réduire les dépenses sociales et exigent de leurs services des résultats plus rapides. Ces nouvelles attitudes se retournent souvent contre les personnes les plus en difficultés. Elles entraînent parfois l'arrêt de programmes qui apportaient un soutien réel aux personnes en grandes difficultés et réduisent les politiques de prévention s'exerçant sur le long terme.

Bien des professionnels se plaignent de cette situation et sont insatisfaits de ne pouvoir investir le temps et les moyens nécessaires pour soutenir les familles en grandes difficultés. Les mesures de contrôle et l'exigence de résultats à court terme les empêchent de plus en plus de garder ou de bâtir avec les familles le type de relations qu'ils savent nécessaire.

*« Ce n'est pas que nous ne faisons pas de notre mieux, mais nous sommes dépendants de notre institution et des règlements. Parfois on essaye de régler quelque chose pour une famille, mais on est rappelé à l'ordre, et quelquefois aussi on doit faire les choses personnellement, sur notre temps libre. »*

*« Dans notre institution, il manque six travailleurs sociaux. Il n'y a pas assez d'argent pour les embaucher. Ce n'est pas étonnant que les clients se plaignent qu'on ne réponde pas à leur demande d'aide. »*

Pays-Bas. Dialogue entre des intervenants sociaux et des personnes en situation de pauvreté.

Malgré l'affirmation d'une recherche d'accès de tous aux droits fondamentaux, les mesures sociales prises en Europe oscillent encore beaucoup entre une logique d'assistance et une logique d'efficacité qui laisse de côté les plus faibles, leur faisant même porter le poids des restrictions budgétaires. Dans les deux cas, les personnes en situation de grande pauvreté ne sont pas considérées comme méritant les investissements nécessaires à une réelle promotion.

## Des jugements rapides

Si les êtres humains sont prêts à aider les personnes dans le malheur, ils ne se privent pas pour autant de porter des jugements sur les personnes qu'ils aident. C'est ce qui arrive avec les personnes en situation de grande pauvreté. Elles sont souvent jugées sévèrement par leur entourage comme par les personnes et services auxquels elles ont affaire. On les accuse, bien rapidement et de l'extérieur, de ne pas faire ce qu'il faut, de se satisfaire de l'assistance, d'être des « profiteurs », des « mauvais parents », etc. Les très pauvres sentent ces jugements qui sont portés sur eux et leurs familles, souvent dès la petite enfance. Ils en souffrent profondément, en arrivent à se méfier des relations avec l'extérieur, à douter de leurs capacités et de leur place dans le monde.

*« Car les plus pauvres nous le disent souvent : ce n'est pas d'avoir faim, de ne pas savoir lire, ce n'est même pas d'être sans travail qui est le pire malheur de l'homme. Le pire des malheurs est de vous savoir compté pour nul, au point où même vos souffrances sont ignorées. Le pire est le mépris de vos concitoyens. Car c'est le mépris qui vous tient à l'écart de tout droit, qui fait que le monde dédaigne ce que vous vivez et qui vous empêche d'être reconnu digne et capable de responsabilités. Le plus grand malheur de la pauvreté extrême est d'être comme un mort-vivant tout au long de son existence. »*<sup>55</sup> Joseph Wresinski

Facilement jugées, tenues à l'écart, les personnes en grande pauvreté perdent confiance dans les personnes et les institutions qui les entourent. Elles développent une vision négative de ces institutions comme des professionnels chargés de les soutenir, vision qui est souvent injuste et ne favorise pas le dialogue. Lors d'une session sur la famille, une assistante sociale était sidérée de voir la réaction d'une mère de famille défavorisée : celle-ci n'en revenait pas d'entendre une assistante sociale dire qu'elle avait choisi ce métier « par amour pour les enfants ». Une telle incompréhension réciproque est le fruit de toute une histoire d'exclusion.

## Des personnes dont on n'attend pas la contribution

En fait, ces jugements portés sur des personnes et familles que l'on connaît mal, l'attitude d'assistance qui prédomine dans la façon de les traiter..., tout cela conduit nos sociétés à avoir peu ou pas d'attentes vis-à-vis des très pauvres. Ainsi, au bout de la grande pauvreté et de l'exclusion, se trouve l'enfermement dans l'inutilité, dans le sentiment que l'on n'a pas sa place dans les communautés auxquelles on est censé appartenir. Il s'agit du plus grave obstacle à leur participation. Toute la vie des personnes très pauvres s'oppose à cette participation, comme nous le préciserons dans le chapitre suivant. Le manque d'attente de leur contribution dans la vie sociale, économique, politique, culturelle, spirituelle... n'encourage ni les très pauvres eux-mêmes, ni les institutions à investir pour susciter leur participation et la rendre possible.

On s'habitue à ce que les personnes en grande pauvreté ne soient pas présentes dans les réflexions, on s'habitue aussi à parler à leur place, se privant ainsi de l'apport particulier et nécessaire qu'elles pourraient avoir. C'est vrai au niveau des institutions politiques, mais c'est vrai aussi dans les instances de la société civile. Celle-ci n'est pas suffisamment mobilisée pour faire place aux plus défavorisés de ses membres, pour exiger leur prise en compte et leur participation.

Les personnes vivant dans la pauvreté prennent l'habitude de ne pas exprimer ce qu'elles pensent vraiment, de ne pas parler de leurs projets d'avenir ni des soutiens qu'elles bâtissent entre elles.

55. Joseph Wresinski. « Les plus pauvres révélateurs de l'indivisibilité des droits de l'homme », Cahiers de Baillet, Editions Quart Monde. Page 23.



# Chapitre 4.2.

## Bien des insécurités à surmonter...

Subir la pauvreté, l'exclusion qu'elle entraîne et le regard des autres, cela vous enferme dans la survie et dans un regard négatif sur vous-même et sur les relations que vous pouvez nouer avec d'autres. Pour comprendre les énormes efforts que les très pauvres doivent faire pour participer, à quelque niveau que ce soit, et les soutenir dans ce projet, il faut d'abord bien comprendre combien leur vie même est un obstacle à cette participation. Il faut aussi se rendre compte que c'est tout un milieu qui vit dans ces conditions, qui hérite d'une histoire collective d'exclusion qui sape la confiance en soi et fragilise les relations.

### Mobiliser son énergie pour la survie

Vivre dans la grande pauvreté, c'est connaître une insécurité de tous les instants : comment va-t-on manger ce soir ou demain ? Où aller chercher un colis alimentaire ? Que faire devant la menace d'expulsion du logement ? Peut-on aller demander de l'aide au service social sans que cela mette en péril l'intégrité de la famille ? Comment répondre aux demandes des enfants, à celles de l'école ? L'énergie des personnes et familles qui connaissent cette insécurité est toute absorbée par les multiples démarches à faire et rongée par les soucis multiples.

*« Pour une famille, vivre quelques semaines en foyer d'accueil d'urgence, un peu de temps hébergée par des parents ou à l'hôtel, parfois quelques temps à la rue, puis à nouveau en foyer, cela veut dire une énergie incroyable pour tenir le coup dans une instabilité permanente. »*

Chantal Laureau, Séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye.<sup>56</sup>

*« Quand tu es pauvre, tu ne te reposes jamais, car tu te manges la tête en pensant à ce que tu vas pouvoir donner à tes enfants demain, à comment tu vas pouvoir résoudre le problème de chaque jour. Quand tu vas demander du travail et qu'on te dit toujours « non », à la fin ce sont des « non » qui t'usent. »*

Madame L., Espagne.

*« On passe une bonne partie de notre temps à chercher comment faire pour que cela aille mieux pour notre famille, pour être avec ceux qui sont sans logis, ou malades à l'hôpital. On donne beaucoup de notre énergie à faire face à tout ce qui arrive dans nos vies. Alors, venir aux rencontres et écouter d'autres c'est bien, mais ce n'est pas facile quand on a tant de problèmes dans la tête, on écoute à moitié. Cela nous demande un énorme effort de concentration. »*

Monsieur C., Irlande, Table ronde à Dublin, juillet 2005.

Pour répondre aux exigences des différents services, obtenir ce à quoi elles ont droit et, en attendant, rechercher les aides indispensables auprès des amis et des associations, les personnes en situation de pauvreté doivent passer une partie importante de leur temps en démarches multiples qui usent leur

<sup>56</sup>. Chantal Laureau est volontaire permanente ATD Quart Monde dans la Cité de promotion familiale de Noisy-le-Grand, France.

santé, et bien souvent les démoralisent parce qu'elles ne sont pas bien reçues ou n'obtiennent pas satisfaction.

*« Une fois par mois, nous rendons visite à notre fille. Elle est placée dans un foyer en Allemagne. Nous pouvons la voir une heure et demie et nous avons de nouveau cinq heures de train pour le retour. Nous ne pouvons pas y aller plus souvent car le billet de train coûte trop cher. Nous nous demandons pourquoi le foyer ne peut pas l'amener de temps en temps chez nous, et nous souhaiterions qu'elle soit placée dans un foyer plus proche de chez nous. Nous aimerions savoir quelles seraient les conditions pour qu'elle puisse venir chez nous, mais on ne nous dit rien. Nous espérons qu'un jour, des gens de l'extérieur ne se mêleront plus de notre vie familiale et qu'on sera capable de vivre ensemble en famille comme avant. »*

Intervention lors de l'inauguration de la sculpture « Publica », le 17 octobre 2005, devant le centre culturel Abbaye de Neumünster de la ville de Luxembourg.

## Résister à l'assistance et aux décisions qui vous sont imposées

Contrairement à ce que beaucoup pensent, les personnes en situation de pauvreté ne se satisfont pas de la situation dans laquelle elles vivent. Elles n'acceptent pas la dépendance, elles voudraient, comme tout le monde, vivre de leur travail et/ou des allocations auxquelles elles ont droit, avoir prise sur leur vie, assurer un avenir meilleur à leurs enfants. Mais il en est souvent autrement. Elles doivent accepter de quémander de l'aide pour assurer leur survie, elles doivent aussi accepter les mesures que les services sociaux et la justice décident pour elles, trop souvent sans qu'elles n'aient vraiment leur mot à dire.

*Noémie est une jeune qui vit dans un foyer. Elle explique toutes ses difficultés et souffrances liées au manque de compréhension avec les travailleurs sociaux et éducateurs qu'elle rencontre : « Ils pensent à ma place et ils décident ce qui est bien ou mal pour moi sans me demander mon avis. J'ai le droit de choisir quand même, je ne suis pas une incapable ! »*

Délégation des jeunes, France. Contribution à l'atelier n°11 lors de la rencontre européenne de Varsovie.

*« C'est déjà dur d'aller demander de l'aide, mais cela fait encore plus peur et plus honte de se dire que nos enfants devront peut-être rembourser les aides qu'on a dû demander. Si chacun avait accès à ses droits, cela n'existerait pas. »*

Madame Renée Lefèvre, France, lors de la rencontre avec le Président Prodi, à Bruxelles, le 20 octobre 2004.

*« Pour un peu d'argent que t'accorde l'assistante sociale, elle se croit le droit de se mêler de ta vie. »*

Madame C., Espagne, préparation du séminaire de février 2005 à Pierrelaye.

*« Vivre dans la pauvreté signifie que nous avons moins de chance d'être aidés et les jeunes parents perdent confiance car ils sont très vite soumis à des pressions quotidiennes. Comme tout parent, nous avons besoin que les liens forts qui se sont installés entre les parents et les enfants soient reconnus. Mais au Royaume-Uni, beaucoup de familles pauvres ont le sentiment que ces liens ne sont pas reconnus. Résultat, beaucoup de ces familles ont des enfants placés ou adoptés et les familles les plus vulnérables de la société vivent dans la peur, avec cette menace qu'on leur retire leurs enfants. »*

Délégation du Royaume-Uni. Contribution à l'atelier n°9, lors de la rencontre européenne de Varsovie.

## Dépasser la peur et la honte

*« Quand tu vis dans une baraque, en hiver, ton linge ne sèche jamais. Du coup, tes habits sentent le moisi, ta personne même sent le moisi. Tu le sais, et tu préfères ne pas aller vers les autres. »*  
Madame S., Espagne.

*« Je suis différente des autres parents, je ne sais pas lire, pas écrire. »* Madame P., Suisse.

*« Quand on est pauvre et qu'on vit toujours dans la crainte d'être mal reçu, d'être humilié, on se met à l'écart. »*  
Madame L., France.

Être dans la pauvreté c'est, bien souvent, ne pas avoir d'éducation de base, peu ou pas de formation scolaire ou professionnelle. Pour beaucoup de jeunes et d'adultes d'Europe, c'est ne pas être à l'aise avec la lecture et l'écriture. Ce manque de formation crée beaucoup de difficultés dans la vie quotidienne et handicape toutes les relations.

*« La question, c'est la confiance et l'estime de soi. Beaucoup d'entre nous avons été mis de côté à l'école, mis dans des classes spéciales, ce qui fait que nous ne nous sentons pas intelligents comme les autres enfants. Résultat, nous n'avons rien fait de bien à l'école et cela a fâcheusement joué sur notre confiance et estime de soi et même comme adulte cela reste en nous. Ce manque de confiance en soi est une énorme barrière au fond de nous-mêmes pour rencontrer d'autres personnes à égalité. Même si nous avons beaucoup appris de notre famille et dans la vie, nous en arrivons à croire que toute la connaissance est de l'autre côté, que l'on a rien à dire ou que ce que l'on a à dire n'est pas important. Les gens qui sont en face de nous ont une image négative de nous, peut-être à cause de là où nous venons, à cause de notre famille ou juste à cause de notre aspect. Le mot qui vient tout le temps c'est « respect », respect de qui nous sommes et de ce que nous essayons de faire en tant que citoyens ou parents. Quelqu'un disait : « Comment puis-je me sentir respecté lorsqu'on ne me regarde même pas quand je parle ! » Sans respect, il n'y a pas de rencontre possible. Nous nous sentons souvent isolés, repliés sur nous-mêmes. Par exemple dans le cas de l'école, les parents peuvent se sentir vulnérables face à l'enseignant de leur enfant. L'un d'entre nous, issu du monde du voyage, disait qu'il n'avait jamais vu ses parents rentrer dans son école. Il disait que ses parents avaient peur des professeurs, peur des mots qu'ils utilisaient, et peur de répondre oui à quelque chose qu'ils n'avaient pas compris. »*

Contribution de la délégation d'Irlande dans l'Atelier n° 5 à la rencontre européenne de Varsovie.

La peur de ne pas comprendre et de ne pas être compris pousse les personnes en grande pauvreté à ne pas vouloir se faire remarquer, au risque de se priver de relations avec d'autres, de ne pas bénéficier de ce auquel elles auraient droit et du soutien dont elles ont besoin. Les très pauvres sont souvent obligés de faire des choix dramatiques que d'autres n'ont pas à faire.

*« Je connais une femme qui n'ose pas aller demander de l'aide car elle a peur que cela entraîne le placement de ses enfants. »*

Jean Bulens, Belgique, lors de la rencontre avec le Président Prodi, à Bruxelles, le 20 octobre 2004.

*« Madame L. se rappelle que lorsque la situation est devenue trop dure pour elle, elle est devenue très dure avec ses enfants. Elle les empêchait de sortir car elle ne voulait pas qu'ils voient la misère des autres, elle ne voulait surtout pas qu'ils s'habituent à tout cela et qu'ils trouvent après qu'il est normal d'être pauvre. Souvent lorsque les familles vivent des situations difficiles, elles enferment leurs enfants et par exemple ne les laissent pas aller à l'anniversaire d'un copain. »*

Contribution de la délégation de Noisy-le-Grand, France, dans l'atelier n°10, lors de la rencontre européenne de Varsovie.

*« Plus on a peur, moins on demande de l'aide. »* Monsieur E., Espagne.

Monsieur E., d'Espagne, explique que dans ses relations sociales, il porte toujours un « masque ». Il fait comme si tout allait bien, hésitant à demander de l'aide de peur que cela conduise à une investigation dans sa famille, avec le risque d'un placement des enfants. Il insiste sur le fait que cette peur qui l'habite l'empêche souvent de nouer des relations et encore plus de créer un partenariat avec ses interlocuteurs, que ce soient les services sociaux, l'école ou d'autres personnes. Cette peur du placement est aujourd'hui infondée, mais elle est le fait de son histoire personnelle et de celle de sa famille.

Madame K., de Pologne, explique que la peur est souvent réciproque, qu'il faut créer la confiance en manifestant beaucoup de respect pour dépasser des relations difficiles :

*« Quand je travaillais à la gare comme femme de ménage, je rencontrais de nombreuses personnes qui n'avaient pas de maison, et pourtant pas une d'entre elles n'a avoué ouvertement " Je suis sans-abri, je n'ai pas de moyen, j'ai besoin d'aide ". Il faut surtout s'efforcer de faire comprendre à ces personnes que nous sommes leurs partenaires, que nous voulons les aider, que nous sommes ouverts et en même temps que nous avons essayé nous-mêmes d'arrêter d'avoir peur d'eux. Les fonctionnaires qui ont à faire à ces personnes, ce qui compte, c'est qu'ils soient capables de voir au-delà des vêtements qui sentent mauvais, qu'ils voient l'homme qui est derrière. ».* Séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye.

Les personnes en situation de grande pauvreté doivent toute leur vie combattre ce sentiment de honte qui les habitent, la peur qu'il entraîne. Elles ne peuvent le faire seules car ce n'est pas seulement un sentiment individuel, c'est le résultat d'une histoire collective qui fait que tout un milieu se sent dévalorisé par le regard que les autres portent sur lui. C'est avec tout leur milieu que les très pauvres doivent retrouver la fierté de leur histoire personnelle et collective, la fierté de leurs efforts et de ceux de leurs parents, la fierté d'être des hommes au milieu des autres hommes<sup>57</sup>. Nous reviendrons sur cette nécessité dans le chapitre 5 sur les conditions à créer pour la participation.

*« Il y a beaucoup de choses que je ne sais pas et cela me rend triste. Je ne sais ni lire ni écrire. À mon travail il n'y avait personne qui avait vraiment envie de m'apprendre quelque chose, je devais uniquement faire les travaux faciles. J'avais envie de faire un apprentissage de menuisier mais ils ont trouvé que c'est trop difficile pour moi. Plus tard j'ai dû arrêter de travailler et je me suis occupé de mes parents. J'ai beaucoup travaillé dans la maison : j'ai fait du nettoyage et de la peinture. J'ai beaucoup appris à travers la vie et mes amis, mais malheureusement il n'y a pas de diplôme prévu pour de tels apprentissages. J'aurais fait plus de ma vie si on m'avait donné la chance d'apprendre. Tout le monde devrait avoir la chance d'apprendre à lire et à écrire. Aujourd'hui ce serait très important pour moi, et je n'aurais pas à donner mes lettres à des amis pour qu'ils me les expliquent. Mais je n'ai pas besoin d'avoir honte, je n'ai tout simplement pas eu la même chance que les autres. »*

Intervention lors de l'inauguration de la sculpture « Publica », le 17 octobre 2005, devant le centre culturel Abbaye de Neumünster de la ville de Luxembourg.

Quand nous parlons de la peur, il est nécessaire de souligner que bien des personnes de la société « établie » ont peur des relations avec les très pauvres. Il ne s'agit pas tellement d'une peur des personnes, bien que celle-ci puisse exister, mais de la peur d'être impuissant, mis en échec par les difficultés à surmonter. Bien des professionnels en particulier sont ainsi habités par la peur de ne pas réussir dans leur métier ou la mission qu'ils ont reçue parce qu'ils ont déjà expérimenté qu'il était difficile de réussir avec des enfants, des jeunes, des adultes ou des familles en grande pauvreté. Combien d'enseignants sont ainsi découragés devant les difficultés qu'ils rencontrent avec les enfants de milieux défavorisés ? C'est l'ensemble de la société qui doit se mobiliser pour créer le dialogue et pour donner des chances de participation aux personnes en grande pauvreté car la bonne volonté individuelle, certes indispensable, n'est pas suffisante.

57. Voir le chapitre « De la honte à la fierté » dans « Le croisement des savoirs – Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble », Éditions de l'Atelier / Éditions Quart Monde, 1999. Pages 43-140.



## Chapitre 4.3.

# Une aspiration profonde à nouer des relations et à participer

Nous venons d'insister sur les obstacles qui rendent la participation des personnes en grande pauvreté difficile, voire impossible. Ces obstacles sont à prendre en compte si on veut soutenir une participation de ces citoyens habituellement tenus à l'écart des relations sociales comme des lieux de réflexion et de concertation. Mais, pour ce faire, il faut aussi comprendre que les très pauvres ne se satisfont pas de la situation qui est la leur. Ils n'acceptent pas d'être mis à l'écart, ils déploient beaucoup d'énergie, comme nous l'avons noté plus haut, pour dépasser la peur et la honte qui les enferment. Ils aspirent, comme tous les êtres humains, à nouer des relations fraternelles avec leur entourage, à être des interlocuteurs reconnus à l'école de leurs enfants comme dans leur quartier et dans tous les domaines de leur vie personnelle, à pouvoir apporter leur contribution aux réflexions et projets que mènent les communautés qui sont les leurs, localement comme au plan national ou au niveau du monde.

Les personnes en grande pauvreté cherchent à participer, elles posent des gestes concrets pour cela. Elles répondent aux sollicitations qui leur sont faites quand elles se sentent respectées et en sécurité. Elles sont prêtes à payer le prix de cette participation. Elles attendent d'être soutenues dans cette aspiration et ces efforts pour être reconnues comme des voisins, des parents, des travailleurs, des citoyens comme tout le monde. C'est sur ces attentes que doivent s'enraciner tous les efforts nécessaires pour que leur participation soit possible, réelle, utile pour elles-mêmes et pour les sociétés dont elles font partie.

Au risque d'apparaître contradictoire, il faut aussi souligner que les personnes en grande pauvreté ont plus de savoir faire qu'il n'y paraît en ce qui concerne la participation. Elles n'attendent pas de rencontrer nos bonnes volontés et nos engagements pour vivre et créer des relations dans leurs quartiers. Elles posent des gestes qui font reculer l'exclusion et retissent des relations fragilisées : leurs logements, si petits soient-ils, sont souvent ouverts à plus malheureux qu'elles, elles savent se mobiliser autour d'un enfant, d'une famille, d'un jeune, d'une personne isolée. Elles peuvent détendre une situation difficile avec un grand éclat de rire... ou se mettre en colère devant un manque de respect. Si les associations dans lesquelles elles se rassemblent ont quelque chose à dire sur les conditions de la participation, elles le doivent beaucoup aux savoir faire développés par les personnes en grande pauvreté elles-mêmes.

Nous verrons dans les chapitres suivants comment les personnes en grande pauvreté cherchent à participer, comment elles osent pour cela prendre des risques. Nous verrons aussi les gestes que des citoyens très divers posent pour créer la confiance et soutenir cette participation. Il s'agit d'une recherche dans laquelle il faut oser s'engager ensemble.

*« C'est la souffrance des familles, mais aussi leur espoir insensé que cette souffrance puisse enfin se transformer en joie, qui nous a fait tenir. Comme nous a fait tenir la joie de voir qu'à chaque fois que nous répondions à leur souci de dignité et d'instruction, elles s'engageaient, elles aussi. »*

Joseph Wresinski. 1981.<sup>58</sup>

58. Paroles d'accueil adressées aux participants au Séminaire « Extrême pauvreté et exclusion en Afrique », Pierrelaye, 19 mai 1981.



# *PARTIE 5*

## LES CONDITIONS D'UNE PARTICIPATION QUI MÈNE AU PARTENARIAT

Nous l'avons dit dans le chapitre 2.2., nous parlons d'une participation qui n'est ni un alibi, ni une utilisation des personnes en situation de pauvreté comme des « informateurs ». La « participation » dont il est question ici s'inscrit dans la recherche d'une relation d'égalité où les personnes en situation de pauvreté sont libres d'apporter leur expérience, leur opinion, leur pensée aussi bien dans la vie quotidienne, que sur la lutte contre la pauvreté et sur des questions de société qui concernent tout le monde. Cette participation vise à ce que les personnes concernées soient traitées comme des partenaires et puissent se situer comme tels.

*« Établir un partenariat avec quelqu'un, c'est se mettre d'accord avec lui sur la finalité à atteindre. C'est élaborer ensemble un projet et agir de concert pour le réaliser. On ne peut établir un tel partenariat avec quelqu'un qu'on ne considère pas comme son égal. Une condition essentielle du partenariat avec les personnes pauvres et exclues est donc de nous considérer les uns et les autres comme des égaux : en dignité, en droit, en intelligence, en savoir (même s'il ne s'agit pas d'un savoir identique). »*

Lucien Duquesne. Revue Quart Monde n°176. 2000

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, il y a de nombreux obstacles à cette participation, fruits d'une longue histoire : conditions de vie des personnes en grande pauvreté et comportement du reste de la société qui a trop peu d'attentes vis-à-vis de ces personnes, les regarde bien souvent de façon négative et, en fait, méconnaît souvent ce qu'elles vivent, font, pensent et espèrent. Face à ces difficultés, la bonne volonté ne suffit pas, comme elle n'est pas suffisante pour faire disparaître la grande pauvreté. Il faut du courage, une vision commune de ce que l'on cherche, du travail, des engagements personnels et politiques.

Pour dépasser les obstacles, il faut investir de la réflexion, du temps et des moyens pour créer les bons préalables d'une participation des personnes en grande pauvreté. Ces conditions sont, bien sûr, sans cesse à rechercher, à inventer en fonction des circonstances particulières. En même temps, l'expérience d'ATD Quart Monde depuis près de 50 ans, et tout spécialement les projets pilotes menés ces dernières années, nous permettent de dire qu'il y a des pré requis retrouvés dans presque toutes les circonstances, des repères qui peuvent faciliter cette participation et éviter les expériences malheureuses dont les très pauvres font souvent les frais.

Bien des personnes et institutions veulent sortir des logiques d'exclusion et d'assistance, promouvoir la coopération de l'ensemble des acteurs, y compris celle des personnes en grande pauvreté. Des professionnels comme des institutions réfléchissent sur les limites de leur action et cherchent de nouvelles voies. Il y a donc des attentes et de nombreuses tentatives pour susciter, de diverses manières, des dialogues et des concertations impliquant les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. C'est en référence à toutes ces recherches, et avec le désir de les encourager, que nous voulons donner des repères à ces efforts pour permettre la participation de tous.

# Chapitre 5.1.

## Une volonté commune

### **Vouloir une société qui respecte les droits fondamentaux de tous**

Pour les personnes en grande pauvreté, participer (à l'école de leurs enfants, dans une formation de professionnels ou une concertation politique), ce n'est jamais un luxe. Il en va de leur vie, de l'avenir de leurs enfants, de la place de leur milieu dans la société. Quand on est entre la vie et la mort, tout contact est d'une grande importance, tout investissement fait vise à ne pas mourir. Il en est ainsi des très pauvres. À travers toutes les relations qu'ils nouent, ils veulent et espèrent que les choses changent pour eux-mêmes, leur famille, et l'ensemble des personnes et familles en situation de pauvreté. Ils veulent gagner en respect, en possibilité de formation et de travail, en indépendance, en possibilités d'avenir pour leurs enfants. Et ils ne le souhaitent pas que pour eux-mêmes, ils le veulent pour tous. Ils aspirent à ce que la société change et qu'il ne soit plus possible que des êtres humains aient à vivre ce qu'ils endurent.

Au fond, ils désirent que l'accès aux droits fondamentaux soit une réalité pour eux-mêmes comme pour tous. Et la question implicite qu'ils posent aux personnes et aux institutions sollicitant leur participation est la suivante : voulez-vous vous engager avec nous pour une société qui respecte les droits fondamentaux de tous ? Êtes-vous d'accord que ce que nous allons faire ensemble contribue à cet objectif ?

*« Les travailleurs sociaux ont un rôle à jouer pour permettre aux plus pauvres l'accès aux droits fondamentaux... Ils ont une responsabilité dans la lutte contre la pauvreté, mais ils ne peuvent agir seuls. Les personnes concernées aussi ont un rôle. Les uns et les autres doivent se mobiliser, et les responsables politiques ont également une responsabilité. »*

Pays-Bas. Dialogue entre des intervenants sociaux et des personnes en situation de pauvreté.

Partager comme un bien commun cet objectif d'une société où tous trouvent leur place est essentiel. Sans cette volonté commune, il est difficile de trouver ensemble les moyens de dépasser les difficultés et les incompréhensions. Toutes les occasions de participation ne prenant pas au sérieux cette attente des personnes en grande pauvreté, les utilisant d'une façon ou d'une autre, cherchant à faire quelques améliorations superficielles ou, pire, voulant seulement répondre aux critères officiels de « participation des personnes concernées », toutes ces fausses collaborations laissent les personnes en grande pauvreté, déçues et mécontentes de n'avoir, une fois de plus, pas été respectées dans leur identité et aspiration. Au contraire, toutes les occasions qui prennent au sérieux les attentes et les capacités des personnes en grande précarité, et mettent en œuvre les moyens de leur participation, renforcent leur courage et celui de tous, permettant à chacun d'être acteur de la recherche du bien commun.

### **Reconnaître l'apport des personnes en situation de pauvreté, et vouloir que le travail ensemble soit une occasion de formation pour tous.**

Se rencontrer est important, c'est un préalable à la participation des personnes en situation de grande pauvreté, mais se rencontrer pourquoi ? Nous avons parlé plus haut de l'investissement nécessaire, surtout pour les très pauvres, mais il ne se justifie que par une volonté commune de changer la situation. Pour qu'il en soit ainsi, et pour que la rencontre soit vraiment productive pour tous, il est nécessaire de vouloir apprendre les uns des autres. On pourrait dire que cela va de soi. Ce n'est, en fait, pas si évident. Si les personnes en grande pauvreté savent qu'elles ont beaucoup à apprendre, les professionnels comme les responsables politiques ont parfois bien du mal à reconnaître qu'ils ont eux aussi beaucoup à apprendre, et en particulier des personnes très pauvres.

Un préalable au travail en commun est de reconnaître que les personnes en situation de grande pauvreté et d'exclusion ont un savoir particulier à partager avec la société. Il s'agit d'admettre que collectivement elles ont une parole à dire, une pensée originale tirée de leur expérience de vie, de leurs souffrances, de leur résistance à la misère et à toutes ses conséquences. Ce savoir de l'intérieur que les très pauvres ont de leurs conditions de vie et la compréhension du monde qu'ils en tirent, ne sont généralement pas reconnus ni sollicités. Reconnaître ensemble que l'on doit apprendre les uns des autres, que nos expériences et nos savoirs sont différents et complémentaires c'est, pour beaucoup, une expérience nouvelle et difficile à vivre. Il n'est pas évident d'accepter que le savoir d'expérience des personnes en grande pauvreté soit nécessaire pour comprendre la grande pauvreté et bâtir une société sans exclusion.

Cet aspect, essentiel dans toutes les rencontres, a été particulièrement travaillé dans le programme expérimental de « croisement des savoirs » mené avec des universitaires<sup>59</sup>, des personnes en situation de pauvreté et des personnes engagées dans des actions aux côtés des très pauvres, dans la suite d'une interpellation faite aux chercheurs par Joseph Wresinski :

*« Il s'agit de la fonction (et je dirais volontiers du devoir) des chercheurs dans le domaine de la pauvreté, de faire place à la connaissance que les très pauvres eux-mêmes ont de leur condition. De faire place à cette connaissance, de la réhabiliter comme unique et indispensable, autonome et complémentaire à toute autre forme de connaissance, et de l'aider à se développer. Et à cette fonction, vous le devinez, s'en ajoute une autre : celle de faire place, de réhabiliter et d'aider à se consolider la connaissance que peuvent avoir ceux qui vivent et agissent parmi et avec les plus pauvres. »<sup>60</sup>*

L'expérience du croisement des savoirs a montré que le savoir d'expérience qu'ont les personnes en grande pauvreté, quand il est sollicité et croisé avec d'autres savoirs, produit une connaissance plus complète et plus juste de la réalité.

Avoir cette volonté commune de changer la société et ses façons de fonctionner pour que tous y aient leur place, en acceptant pour cela d'apprendre les uns des autres afin de créer une nouvelle façon de saisir les situations et d'y répondre, c'est déjà une manière de vivre la société à laquelle on aspire. Expérimenter qu'il est possible de vivre cela, donne de la confiance à tous les participants et d'abord à ceux qui attendent le plus de développer, avec le reste de la société, des relations différentes, plus égalitaires et plus fraternelles.

*« J'ai enseigné 10 ans et je voudrais comprendre pourquoi les malentendus sont parfois si grands entre le monde de l'école et celui de la famille. Je voudrais découvrir la réalité de vie des familles, percevoir la diversité des points de vue, faire un pont par-dessus le fossé d'incompréhension que j'ai senti et travailler ensemble à des solutions valables pour tout le monde. »*

*« Je voudrais voir comment ça se passe pour les enseignants quand ils voient qu'un enfant a un problème, comment ils font pour résoudre le problème. Je voudrais mieux comprendre le fonctionnement de l'école. »*

Suisse. « L'école de tous les enfants », dialogue entre enseignants et parents d'élèves.

Cette démarche d'apprentissages mutuels, de réciprocité, est pour tous les participants une véritable formation amenant à acquérir de nouveaux savoirs et outils de compréhension. Il est particulièrement important que la participation des personnes en grande pauvreté (dans quelque domaine que ce soit) soit une occasion de formation. Il serait en effet injuste de solliciter l'expérience et le savoir des très pauvres sans le faire d'une façon qui leur permette d'avancer dans leur propre formation, celle-ci ayant été souvent

59. Voir la présentation du « croisement des savoirs et des pratiques », dans le chapitre 3.1, page 41.

60. Joseph Wresinski, Introduction à la rencontre du Comité permanent de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale. Palais de l'Unesco, 3 décembre 1980.

très limitée. Cet apprentissage concerne des aspects très divers, aussi bien des mots de vocabulaire, la capacité de prendre des notes, l'attention à la pensée de l'autre, l'expression de sa propre pensée que la compréhension de la mission d'une institution, des éléments d'une politique locale ou européenne. Il faut pour cela, prendre des moyens adaptés et nous y reviendrons plus loin.

## Respecter et garantir la liberté de chacun

Pour être partenaires, il faut être libres les uns par rapport aux autres, en position d'égalité, ou du moins de respect de l'identité et du rôle de chacun<sup>61</sup>. On doit reconnaître, en effet, qu'au point de départ, les différents acteurs sont en situation d'inégalité : inégalité de pouvoir, de position, de savoir, d'expression... À cette inégalité, que l'on veut dépasser, ne doit pas s'ajouter le manque de liberté. Être libres est quelque chose de difficile pour les personnes en grande pauvreté, si dépendantes de tout le monde.

Pour qu'un dialogue collectif s'inscrive dans une logique de partenariat, il est donc nécessaire qu'il s'établisse entre des personnes n'ayant ni pouvoir ni dépendance de l'une par rapport à l'autre. C'est pour cela que, même si c'est souvent localement que démarre la participation, les dialogues plus structurés (dans le cadre de la formation de professionnels ou de concertation politique) doivent s'établir avec une certaine distance de la vie des personnes concernées. Pour être plus précis, il est impossible que des personnes en situation de pauvreté contribuent à la formation de travailleurs sociaux qui ont une responsabilité par rapport à elles. Lors des co-formations organisées dans le cadre du croisement des savoirs, comme dans la formation des travailleurs sociaux menés en Grande-Bretagne, ou les dialogues en Belgique et en Suisse, les participants ne se connaissent pas avant la rencontre et n'ont pas de responsabilités directes les uns par rapport aux autres. C'est indispensable pour la liberté des personnes en situation de pauvreté, mais ça l'est aussi pour les professionnels.

Nous verrons dans la partie 6 que cette condition permet aux professionnels la découverte d'un dialogue qu'ils n'avaient jamais eu auparavant et permet aux personnes vivant la pauvreté de trouver de la force dans leur vie personnelle tout en se faisant les porte-parole de leur milieu.

*« Je trouve intéressant de pouvoir dialoguer avec des parents qui ne sont pas des parents de mon école parce que, en tant qu'enseignant, on est aussi un peu représentant de l'institution et on n'a pas la même liberté devant les parents de ses élèves que devant d'autres parents. »*

Madame D, Suisse. Séminaire européen de septembre 2005 à Pierrelaye.

Cette nécessité de liberté, d'autonomie les uns par rapport aux autres est aussi possible parce que les personnes en grande pauvreté peuvent s'appuyer sur un groupe de référence comme nous en parlons dans le chapitre suivant. Se rattacher à un groupe et contribuer à un dialogue au nom de ce groupe, vous met dans une situation de plus grande liberté que quand vous devez vous situer comme un individu en face d'institutions ou de groupes constitués.

## Mesurer les risques

La vie des personnes en situation de grande pauvreté est marquée par l'insécurité, la fragilité des relations, la difficulté d'avoir confiance en soi. Toute nouveauté, tout changement commence par mettre en danger les équilibres difficilement trouvés. On peut initier ensemble de nouveaux projets avec les personnes très pauvres, à condition d'être bien conscients des risques qu'elles prennent. Sans cette conscience il est difficile de comprendre les réticences des personnes en grande pauvreté, de percevoir les dangers dans lesquelles nous les entraînons et de prendre les moyens pour dépasser les obstacles.

61. Sur cette question du partenariat et du rôle des associations de lutte contre la pauvreté, voir « *Le croisement des pratiques. Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble.* » Éd. Quart Monde, 2002, pages 94 et suivantes.

Entrer dans un dialogue qui concerne la lutte contre la pauvreté, dans ses aspects plus sociaux comme la protection de l'enfance, ou dans ses aspects plus politiques comme le droit au logement, entraîne les personnes en grande pauvreté à être remises devant toutes les difficultés de leur vie. Leur participation va s'appuyer sur leur histoire personnelle, celle de leur famille et de leur entourage. Elle leur demande de regarder en face des difficultés, parfois très intimes, auxquelles elles ont été confrontées, de se remémorer des moments très durs aujourd'hui dépassés. C'est une situation qui peut être très pénible et qui risque de déstabiliser les personnes concernées si elles ne sont pas suffisamment accompagnées et soutenues.

C'est pourquoi la façon de travailler doit respecter au moins trois conditions :

- Ne pas pousser les personnes à parler de domaines trop intimes ou trop durs que nul ne voudrait normalement partager publiquement.
- Faire en sorte que les personnes n'aient pas à raconter sans cesse leur histoire, qu'elles puissent s'appuyer sur des exemples qui ne sont pas les leurs et faire part de leur réflexion.
- Prendre ensemble un engagement de confidentialité sur tout ce qui est dit et écrit dans le travail commun.

*« Dans le groupe Agora, on s'était donnée une condition : ne pas parler de soi. Même si on donne un exemple qui est le sien, on ne dit pas que ça nous concerne. »*

Monsieur G., Belgique, Séminaire européen de septembre 2005 à Pierrelaye

Charte adoptée par le groupe « Dialogue entre des intervenants sociaux et des personnes en situation de pauvreté » aux Pays-Bas. Ce texte était lu au début de chaque rencontre :

*« On est tous égaux.*

*Faire des fautes est permis.*

*Il est bon d'apprendre ensemble.*

*Ne pas juger trop vite.*

*Respecter l'opinion des uns et des autres.*

*Tous les participants participent librement.*

*Personne ne doit parler de ses problèmes personnels.*

*Ce qui est dit et ce qui se passe pendant ces réunions est confidentiel.*

*On ne parle pas des participants en dehors du groupe. »*

La participation peut entraîner un autre risque : l'incompréhension de l'entourage. Parce que l'on se rend à telle réunion, que l'on collabore à tel groupe de travail, ou tel événement public, éventuellement retransmis par les médias, on peut se trouver critiqué par ses voisins et amis, par d'autres personnes de son quartier ou de sa ville, voire même par les professionnels dont on dépend. Les voisins qui se méfient de toutes relations hors de leur milieu et qui n'ont pas encore fait l'expérience d'une participation réussie, peuvent se demander ce qui vous pousse à agir ainsi, et manifester des doutes ou de la jalousie. « Que gagnes-tu à fréquenter ces gens-là ? Ils te payent pour cela ? Ils t'ont promis un logement ? Depuis que tu as discuté avec le maire, tu t'y crois maintenant, tu fais la fière ! etc. ».

L'entourage un peu plus lointain peut ne pas être plus tendre, se demandant ce que des personnes en difficultés gagnent dans des concertations ou des formations. Certains intervenants sociaux expriment crûment leurs questions « Ne ferait-elle pas mieux de s'occuper de son ménage ? Ne devrait-il pas mieux chercher du travail ? ».

De telles réactions peuvent être fort déstabilisantes pour les personnes qui ont osé se lancer à la rencontre d'autres et menacer leurs relations habituelles avec leurs amis, leur entourage ou les professionnels de qui dépendent bien des aspects de leur vie. Il faut aussi être attentif au décalage pouvant s'établir entre un quotidien difficile à assumer et les découvertes faites à l'extérieur, les nouvelles possibilités qu'offre la participation. L'appartenance à un groupe de référence et l'accompagnement sont des conditions nécessaires pour comprendre ces risques et y faire face.



# Chapitre 5.2.

## Des sécurités indispensables

Quand on vit dans l'exclusion, participer à une rencontre ou à un dialogue en y apportant sa contribution nécessite d'avoir un minimum de sécurités à la fois personnelles et collectives.

### Des expériences positives et du temps

Il a fallu trois ans à Madame Marie C. pour oser répondre à l'invitation qui lui était faite de rejoindre une journée familiale<sup>62</sup>. Trois ans pendant lesquelles Damien est venu régulièrement voir la famille, a bâti peu à peu la confiance et a renouvelé l'invitation. Sans se décourager. Ailleurs, il faut des mois pour qu'une famille ouvre sa porte aux animateurs qui viennent inviter les enfants à participer à des activités dans le quartier ou pour se rendre au centre social tout proche. Pour bien des personnes qui sont aujourd'hui des porte-parole reconnus de leur milieu, il a fallu des années pour qu'elles fassent le premier pas d'une participation à un événement collectif. Ces premiers pas ne sont possibles que s'ils sont sollicités. Il n'est pas rare que des personnes qui sont devenues très actives dans une association ou dans leur quartier aient commencé par dire, pendant des mois ou des années, « *Non, ça ne m'intéresse pas !* ». Si la liberté de chacun doit bien sûr être respectée, il faut aussi comprendre ce qu'il y a derrière ce refus. « *Cela ne m'intéresse pas* » peut cacher « *Je ne me sens pas capable* » ou « *Ils vont se moquer de moi* », ou « *Je n'ai pas de vêtements convenables à me mettre* » ou « *Je n'ai pas d'argent à laisser pour le repas des enfants pendant mon absence* »...

Il faut que les personnes fassent l'expérience de participer à un événement avec d'autres sans être jugées ou rejetées, sans que cela mette en péril leur famille. Qu'elles se rendent compte qu'elles en sont heureuses, que leur famille y trouve de la joie et de la force. Il s'agit souvent d'événements locaux tout simples, liés aux enfants : un goûter dans le quartier ou à l'école, une journée familiale. Mais ce peut être aussi une réunion de parents d'élèves ou d'habitants du quartier. C'est quelquefois répondre à une invitation d'une voisine ou d'un ami pour se rendre à un temps de fête, faire ensemble le trajet jusqu'à l'école ou une démarche administrative. Ces premiers pas demandent un effort énorme aux personnes qui ont perdu confiance en elles-mêmes et dans leur entourage. Dans bien des cas, ils s'enchaînent ensuite très vite car les personnes y trouvent ce qu'elles espèrent : une place au milieu des autres, l'occasion de développer leurs capacités, des possibilités d'ouverture pour leurs enfants, de pouvoir dire ce qu'elles pensent, etc. C'est frappant dans l'histoire de Mme Marie C. qui se met à fréquenter régulièrement les journées familiales puis accepte de participer à un groupe de recherche sur la famille localement et ensuite à des rencontres nationales et européennes.

Est-ce bien la même Mme Marie C., celle qui prend la parole dans l'amphithéâtre de l'Université de Varsovie et fait réfléchir des professionnels de la protection de l'enfance lors d'un séminaire européen ? Oui, c'est bien la même personne, mais on est allé à sa rencontre, on lui a montré qu'elle était attendue, rendant ainsi possible des premiers pas et la confiance nécessaire pour être et vivre ce qu'elle est.

Dans tous les programmes auxquels il est fait référence dans ce document, les participants en situation de grande pauvreté insistent sur le fait qu'il leur a fallu beaucoup de temps pour oser répondre aux sollicitations. S'ils se lancent dans cette participation, c'est souvent après de nombreuses années de participation à diverses actions de l'association qu'ils ont rejoint.

62. Voir le récit « Marie C. et sa famille », chapitre 1.1., page 13.

Sans prendre le temps et les moyens de ces premières rencontres, les personnes en grandes difficultés n'ont aucune chance de participer aux dialogues suscités, à quelque niveau que ce soit.

## Pouvoir se rattacher à son milieu, à un groupe de référence

Les professionnels de l'intervention sociale font partie d'un groupe avec leurs collègues, leur équipe de travail. Ils sont mandatés par leurs institutions. Les scientifiques, les partenaires sociaux, les politiques, font également partie de groupes structurés auxquels ils se rattachent, qui sont leurs références, avec lesquels ils réfléchissent. Pour se comprendre et entrer en dialogue avec d'autres, un professionnel, un syndicaliste ou un responsable politique s'appuie sur une identité collective qui lui donne de la sécurité. Les personnes en situation de pauvreté font aussi partie d'un groupe, mais un groupe non structuré, qui est leur milieu de vie.

En dépit de l'enfermement que crée la précarité, les personnes et les familles qui vivent la misère ne sont pas des cas isolés. Elles appartiennent à un milieu, s'appuient sur les relations de leur famille élargie sans lesquelles elles ne pourraient pas vivre.

Elles ont besoin de ces liens avec leur milieu pour comprendre leur vie et sortir de la situation dans lesquelles elles sont enfermées. Personne ne peut se libérer tout seul ; chacun a besoin des siens, de son milieu pour comprendre son histoire et sa vie, dépasser la honte et oser agir.

*« Une communauté, ce sont des gens qui vivent comme nous : c'est la précarité qui nous rassemble et qui nous permet de créer ensemble. On peut être entouré mais se sentir isolé. Lorsque la situation devient trop difficile, on cherche d'abord appui dans nos familles, notre entourage, les voisins (on se prête de l'argent, du lait, des œufs, les équipements pour les colonies de vacances) .Le problème le plus préoccupant c'est l'éducation des enfants... On a besoin d'en discuter avec les autres familles. »*

Contribution de la délégation de Noisy-le-Grand, France dans l'atelier 10, lors de la rencontre européenne de Varsovie.

*« Nous avons besoin d'espaces et de lieux pour arriver ensemble à partager nos expériences avec les autres. Cela n'est pas magique. Les gens ont à créer eux-mêmes les occasions où l'on peut se rencontrer et penser ensemble. »*

Contribution de la délégation d'Irlande dans l'atelier 5, lors de la rencontre européenne de Varsovie.

*« Dans le cours du programme, il y a eu un débat sur l'importance de l'histoire des familles en grande pauvreté. Des travailleurs sociaux disaient que les familles ne devaient pas regarder en arrière, mais au contraire regarder vers l'avenir. D'autres participants ont souligné que « lorsqu'on connaît l'histoire des personnes, on peut mieux comprendre leur façon de penser et leur logique ». Ils ont expliqué : « Bien sûr les gens veulent oublier leur misère. Mais il s'agit d'autre chose. Il s'agit de comprendre l'histoire des plus pauvres. Leur passé ne consiste pas seulement en problèmes. Les plus pauvres ont une histoire de courage et de défense de la dignité, de mobilisation pour l'avenir de leurs enfants ».*

Extrait du rapport sur le dialogue mené aux Pays-Bas entre des intervenants sociaux et des familles en grande pauvreté.

Il est indispensable de créer des espaces de liberté, d'expression et de formation où les très pauvres peuvent s'exprimer, écouter les autres, apprendre, dialoguer dans un climat de confiance et de convivialité. C'est, par exemple, ce que le Mouvement ATD Quart Monde a permis avec les Universités populaires Quart Monde où l'on part toujours de l'expérience vécue par les très pauvres, jamais de théories. Les personnes en situation de pauvreté découvrent qu'elles ne sont pas seules dans leur situation, qu'elles ne sont pas coupables de ce qui leur arrive, que la misère n'est ni une fatalité ni une honte, et qu'en

s'associant à d'autres, librement, elles peuvent avoir prise sur leur vie et développer leur pensée. Bien des actions et programmes menés ces dernières années se sont appuyés sur l'expérience de ces Universités populaires en permettant aux personnes en grande pauvreté de se rattacher à un groupe d'appartenance qui leur donne la force et les moyens de dialoguer avec d'autres.

S'il est normal d'attendre d'un père de famille qu'il s'exprime personnellement dans une réunion de parents d'élèves, encore faut-il qu'il ne s'y sente pas isolé et qu'il ait par ailleurs des lieux où il puisse comprendre sa propre vie, exercer sa pensée, dépasser le sentiment de honte dans lequel le met sa situation.

*« Quand il s'agit de choses aussi importantes que l'avenir des enfants ou l'intégrité de la famille, les personnes ne devraient jamais se retrouver seules en face des personnes qui ont autorité sur elles. On devrait les autoriser et les encourager à avoir avec elles un ami ou quelqu'un de leur famille. Ou même qu'elles puissent rencontrer les professionnels en groupe. Nous connaissons beaucoup de parents à Dublin dont les enfants ont été renvoyés ou exclus de l'école. Quand cela arrive, les parents se sentent très vulnérables et même coupables. Certains parents se rassemblent et vont rencontrer le directeur. Le directeur refuse de les recevoir en groupe. Mais ce qui est positif, c'est que les parents sont maintenant dans un groupe et qu'ils n'abandonnent pas. Ils veulent faire une pétition au ministre de l'Éducation. »*

Contribution de la délégation d'Irlande dans l'atelier n°5,  
lors de la rencontre européenne de Varsovie.

*« On fait partie d'un Mouvement, on se voit à l'Université populaire, et donc cela permet de pouvoir dire ce qu'on vit tous les jours par rapport à la pauvreté. C'est quelque chose qui est vécu personnellement, mais si c'est dit en groupe, ça devient collectif. Et à partir de ce collectif, on peut devenir un groupe pour interpeller les pouvoirs publics, pour pouvoir dire ce qu'on vit à quelqu'un qui ne vit pas la même chose. »*

Mme D., Séminaire de février 2005 à Pierrelaye.



# Chapitre 5.3.

## Le dialogue collectif

Lorsqu'on parle de dialogue collectif rassemblant des partenaires (professionnels, politiques, associatifs...), il est illusoire de croire que des personnes très pauvres peuvent être des interlocuteurs isolés, sans préparation et sans appartenance à un groupe de référence. C'est pourtant ce qui arrive encore trop souvent quand on sollicite de façon individuelle des personnes en situation de pauvreté pour contribuer à un dialogue avec des professionnels ou des politiques.

Nos sociétés fonctionnent par des dialogues entre des partenaires qui appartiennent à des groupes constitués. La participation des personnes en situation difficile doit, elle aussi, s'inscrire dans cette logique. Face à des groupes constitués, nul n'a de poids s'il ne peut se rattacher à un groupe qui légitime sa prise de parole, qui l'enracine dans une expérience et une réflexion collectives. Les associations dans lesquelles les personnes en grande pauvreté se reconnaissent, ont un rôle à jouer dans les dialogues que l'on veut créer avec elles, comme les syndicats l'ont joué pour le monde ouvrier.

Tous les groupes et institutions voulant inclure des personnes en grande pauvreté dans leur réflexion, leur formation, la définition d'orientation ou la prise de décision doivent s'assurer que ces personnes ont les arrières nécessaires pour se préparer à cette participation et leur en donner les moyens. Parmi ces moyens, il y a le financement des associations et groupes qui permettent cet enracinement en donnant aux personnes concernées sécurité et légitimité.

*« Nous pouvons participer aux discussions avec les décideurs et avancer notre point de vue seulement si nous sommes à l'aise avec l'entourage et avec nous-mêmes, comprenant les histoires de chacun des autres interlocuteurs. Dans les « Policy Forum <sup>63</sup> » dont nous faisons partie à Londres avec d'autres membres d'ATD Quart Monde, nous nous connaissons et nous avons confiance en l'autre. Pour beaucoup de participants, c'est la première fois qu'ils ont la possibilité de dire ce qu'ils pensent mais ils ne sont pas habitués à parler en public... C'est important d'être entourés car cela nous aide à nous sentir détendus. Nous sommes régulièrement invités à aller parler au Parlement devant le groupe chargé de la pauvreté. Là, nous rencontrons des responsables politiques et des ministres et nous pouvons partager avec eux notre point de vue sur la pauvreté, sur les questions allant de l'éducation aux prestations familiales. Mais l'environnement est très imposant et quelquefois les gens ayant préparé longtemps et avec difficultés, se retrouvent bloqués, incapables de dire ce qu'ils ont prévu. Il est important d'être soutenu par d'autres. Ils peuvent t'encourager ou parfois parler à ta place, tout comme il est important de préparer ensemble à l'avance.»*

Contribution de la délégation du Royaume-Uni dans l'atelier n°3, lors de la rencontre européenne de Varsovie.

63. Les « Policy forum » sont des rencontres régulières au cours desquelles des personnes en situation de pauvreté réfléchissent sur différents sujets, à partir de leur expérience, et se préparent à dialoguer avec des personnes en situation de responsabilité politique, sociale, économique...

## Créer la rencontre

Pour dialoguer, réfléchir, travailler ensemble, il est d'abord nécessaire de se rencontrer, de créer un climat propice à la rencontre. On pourrait dire que cela va de soi. Pourtant, cela demande une attention particulière car les personnes sans habitude de collaborer à des dialogues ou des séances de travail ont besoin de sentir un climat de respect et d'égalité, d'être sûres d'avoir bien leur place dans le groupe. Trouver des façons interactives pour que chacun se présente, et en prendre le temps, est primordial. Lors de la rencontre européenne de Varsovie, par exemple, nous avons proposé que les ateliers commencent par un tour de table où chacun (qu'il ait connu ou non la pauvreté, qu'il soit député, fonctionnaire européen, syndicaliste, ou militant d'une association) prendrait le temps de se présenter en disant ce qui dans son histoire explique sa présence à Varsovie pour cette rencontre. Dans d'autres groupes ou programmes, ce peut être de demander à chaque participant de réaliser son « blason » pour présenter des éléments de son histoire, ce qui lui tient à cœur, ce qu'il attend du programme. Selon la nature et la durée de la rencontre, selon les pays, les formes peuvent être bien différentes mais il n'est pas aisé de travailler et réfléchir ensemble sans faire l'effort de se connaître, d'accueillir les différences et les attentes de chacun.

*« Ce qui m'a beaucoup plu, c'est la manière dont Monsieur Furrer (président de l'atelier) a introduit la discussion. On se sentait tout de suite entre amis, ouverts à apprendre l'un de l'autre malgré nos différences. »*

Évaluation de la délégation du Luxembourg après la rencontre européenne de Varsovie.

*« Chacun doit vouloir apprendre des autres. Là où il n'y a pas cette humanité, jamais il ne sera possible de vivre ensemble, ni ici ni nulle part dans le monde. C'est aussi important pour les enfants. Mes enfants voient que je me mêle à tous, que je veux vivre avec les autres et apprendre. S'ils me voient faire cela, ils peuvent le faire aussi. »*

Contribution de la délégation espagnole à l'atelier n°1, lors de la rencontre européenne de Varsovie.

*« Pourquoi un tel désir d'être ensemble, avec des personnes inconnues, alors que dans le quotidien nous ne réussissons pas à communiquer avec le voisin que nous voyons chaque jour ? Peut-être parce que durant cette rencontre, chacun, avec son histoire, s'est senti écouté, respecté par tous les autres. Certains avaient une histoire difficile avec un passé de solitude et de misère extrême, mais d'autres avaient recouvré leur dignité grâce à des soutiens. »*

Mme R., Italie, Évaluation de la rencontre européenne de Varsovie.

Il va de soi qu'il est indispensable de mettre en place des moyens favorisant la rencontre et le travail ensemble, comme c'est nécessaire pour tout groupe et tout travail collectif : formation à l'écoute, au dialogue, à la gestion des conflits, etc. Mais nous devons aussi chercher des moyens particuliers qui facilitent la participation et l'expression des personnes mal à l'aise avec l'écrit et souvent sans habitude d'une expression orale bien construite. C'est pourquoi l'on peut utiliser des moyens comme le théâtre forum<sup>64</sup>, les affiches, les interviews en vidéo, etc.

*« À travers le théâtre forum j'ai découvert autrement des personnes qui ont révélé leurs capacités en humour et réparties. Quelle finesse aussi dans leurs réponses ! Du théâtre-forum, je retiens le plaisir et les complicités créés entre les personnes. Je pense que chacun a cheminé dans sa manière de percevoir, de ressentir et de dire les choses. Voir émerger les sentiments éprouvés par les acteurs a permis d'aller à l'essentiel et de faire tomber les masques. »*

Une enseignante de Suisse. Évaluation du dialogue « L'école de tous les enfants ».

64. Le théâtre-forum est une technique mise au point dans les années 60 par l'homme de théâtre brésilien Augusto Boal, dans les favelas de São Paulo.

Ces dernières années, dans plusieurs des programmes et événements mentionnés dans ce document, le Mouvement ATD Quart Monde a très largement utilisé des ateliers créatifs (peinture, chant, sculpture en fil de fer, poterie...) pour créer des conditions de rencontre et d'expression, tout particulièrement quand les participants venaient de pays différents et ne parlaient pas la même langue. De même que nous utilisons de tels ateliers pour aller dans la rue à la rencontre d'enfants et de familles en grande pauvreté, dans des journées familiales et en introduction de sessions ou temps de discussion, nous les avons utilisés assez systématiquement dans des rencontres internationales comme celle de Varsovie en février 2004, la préparation de la rencontre avec le Président Prodi, une rencontre européenne à Dublin en juin 2004, etc.

Cette dimension de création s'est révélée particulièrement importante avant et pendant la rencontre européenne de Varsovie. En juillet 2003, quarante personnes de Pologne, Suisse, Belgique, Luxembourg et France se sont retrouvées dans le cadre d'une semaine de création à Kalkow, en Pologne. Un des ateliers était animé par Philippe Barbier, volontaire permanent ATD Quart Monde en Belgique. Dans cet atelier « fil de fer », Philippe proposait à chacun d'exprimer ce qui était important pour lui, en réalisant une petite « sculpture » à l'aide de fil de fer. Cet atelier s'est ensuite poursuivi en se déplaçant dans divers pays d'Europe pour préparer la rencontre de Varsovie. Toutes les petites sculptures créées ont été rassemblées pour former la sculpture appelée « la rencontre » qui a continué à prendre forme pendant l'événement de Varsovie où elle a été présentée. De l'avis de nombreux participants (qu'ils aient ou non connu la pauvreté), cet atelier a été déterminant pour permettre la participation de personnes très pauvres et la rencontre entre tous.

*« Qu'est-ce qui a permis ces vraies rencontres ? Pour moi, un des ingrédients essentiels a été les ateliers de création. Pour participer à ces ateliers, il fallait laisser tomber nos cuirasses, se rendre vulnérables... Ce n'est qu'en lâchant prise sur certaines choses (dont nos préjugés) que l'on peut créer l'espace en nous pour accueillir l'autre et sa différence. »*

Monsieur G. Évaluation de la rencontre européenne de Varsovie.

*« Les espaces de liberté, de création et de rencontre sont pour moi des chemins qui permettent à chacun de faire ressortir le savoir, la beauté qu'il a en lui. Ce sont des chemins de rencontre de gens de milieux différents, pour expérimenter des manières d'être et de faire ensemble. Espaces ouverts sans contrainte de temps, de production particulière, qui se construisent au fur et à mesure avec ce que chacun apporte aux autres.*

*Un atelier itinérant est allé dans les mois qui précédaient cette rencontre dans les divers lieux d'origine des délégués. Partout l'atelier « fil de fer » a d'abord été un rendez-vous avec soi-même et les autres dans un contexte différent : un morceau de fil dans une main et une pince dans l'autre. La rencontre apporte son lot de craintes et la question « qu'est-ce qui est le plus important pour moi ? » posée avant de commencer à tordre le fil, n'est pas anodine. De même pour terminer l'atelier un tour de table où chacun, librement, présente sa réalisation. C'est un temps entre des personnes de différents milieux, dans une certaine « égalité » à faire quelque chose ensemble. Rétablissement d'un équilibre car des personnes qui ont des facilités dans certains domaines comme la parole n'en ont pas forcément dans d'autres plus pratiques et vice versa. Égalité parce que beaucoup ont été acteurs dans une situation où ils ne maîtrisaient pas ou peu de choses, égalité parce que les différences, les rôles, les responsabilités s'effaçaient durant quelques heures. Parce que l'espace le permettait, des choses importantes se disent, s'expriment et souvent les objets réalisés sont très beaux. Ambiance avec périodes qui s'alternaient : parfois très vivantes et bruyantes et à d'autres moments, des silences où l'on sentait la concentration de chacun.*

.../...

*Très peu de personnes n'ont pas réussi à réaliser une sculpture. La plupart ont exprimé des choses personnelles et très importantes pour elles. Certains ont mis parfois très longtemps avant de trouver ce qui était important et la manière de le représenter ou encore pour se lancer concrètement dans la réalisation. Et il fallait laisser ce temps-là pour que la personne soit actrice. Même celui qui avait le plus de difficulté, devait pouvoir entrer librement dans cette approche sans pression, même si c'était très difficile. Mon rôle était de sentir, à partir de l'ambiance et de ce que je découvrais au fur et à mesure de chaque personne, quand et comment intervenir, pour que ce souci que chacun puisse réussir à s'exprimer et à réaliser quelque chose, s'inscrive dans un vécu et pas dans un principe (...).*

*À Varsovie, tous les délégués qui avaient, au préalable, vécu ces ateliers chez eux se sont trouvés moins dans l'inconnu, osant des pas supplémentaires comme celui de présenter leur réalisation devant toute l'assemblée. Les ateliers peinture et fil de fer plus largement ouverts pendant la rencontre ont aussi permis aux délégués de « souffler » quand la parole prenait trop le dessus <sup>65</sup> »*

Philippe Barbier. Évaluation de la rencontre européenne de Varsovie.

## S'assurer que chacun est compris par les autres

*« Pour dialoguer, si on n'a pas les mêmes définitions derrière chaque mot, si on n'a pas les mots pour s'exprimer, c'est difficile et dès le départ cela bloque parce que les professionnels ou les universitaires ont une manière de s'exprimer et nous, les militants, on en a une autre. On ne comprend pas ce qu'ils disent, donc on va prendre du temps pour comprendre, et pour nous qui n'avons pas facilement les mots pour nous exprimer, c'est très difficile. »*

Monsieur C., équipe du croisement des savoirs, séminaire de Pierrelaye, septembre 2005.

*« Nous avons besoin de prendre place dans les discussions politiques et de contribuer ainsi à notre société. Les gens ne devraient pas baisser les yeux devant les autres. S'il y a seulement une personne dans une commission pour représenter les problèmes des gens qui sont dans la pauvreté, c'est très difficile pour elle de faire comprendre son point de vue. Il y a beaucoup de barrières dans la communication dues au langage particulier des professionnels et au manque de respect à l'égard de ceux qui n'ont pas eu une éducation reconnue et qualifiée. C'est très difficile de mettre ce que voulez dire à l'ordre du jour, d'être compris et même de parler. »*

Contribution de la délégation du Royaume-Uni à l'atelier n°3, lors de la rencontre européenne de Varsovie.

Un des obstacles que rencontrent très souvent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, c'est de ne pas comprendre les autres et de ne pas se faire comprendre. Faute de formation de base, d'occasion de lire et de dialoguer avec d'autres, il y a bien des mots, des expressions et des notions que les très pauvres ignorent ou sous lesquels ils mettent un sens différent. Ils se trouvent souvent à ne pas saisir exactement ce qui est dit. Quand ils s'expriment, leurs interlocuteurs sont souvent décontenancés par une façon de parler à laquelle ils ne sont pas habitués, et eux aussi ne comprennent pas. C'est très humiliant pour les personnes en difficultés. Cela renforce leur sentiment d'être « bêtes », de ne pas avoir leur place dans la conversation. Il n'est pas rare que des personnes veuillent quitter une réunion en cours de route, faute de comprendre et de se sentir compris, ou sortent d'une rencontre en jurant de ne pas remettre les pieds dans un tel lieu où elles ne trouvent pas leur place.

65. Les illustrations de la page de couverture de ce document sont des photos des sculptures créées dans le cadre de cet atelier, avant et pendant la rencontre de Varsovie. Madame K., de Pologne, qui a réalisé la sculpture de droite, en parlait ainsi : « Ce qui m'a inspiré : c'est l'état de ma fille Anna et sa prochaine maternité. Ce n'est qu'un creux de la main plein de fils de fer et on peut tout montrer avec, car une femme enceinte, c'est l'amour, c'est le bonheur, c'est la joie... »



Des expériences négatives de cette sorte peuvent avoir de graves conséquences en décourageant les personnes concernées et en les éloignant de tout désir de participation à quoi que ce soit. Il faut donc être attentif à plusieurs conditions :

- Des temps de préparation qui permettent à la fois de comprendre le sujet qui va être discuté et de travailler sur l'apport que l'on va faire.
- Un effort pour employer des mots intelligibles par tous, pour expliquer les mots et les notions plus difficiles, pour s'assurer que ce qui est dit est compris de tous.
- Une volonté commune de donner aux personnes en situation de pauvreté le temps et les moyens de se faire comprendre.

*« Souvent on écoute, mais quand on ne comprend pas, qu'on se sent blessé, il faut apprendre à continuer à écouter. Sur certains sujets, comme l'évaluation de la loi, c'était vraiment difficile, compliqué, mais je suis resté. Si j'étais parti, qu'auraient-ils dit ? C'est avec le groupe Agora que j'ai appris à rester. Comme par exemple lors du séminaire de février, c'était dur, très dur le début, parce que je ne me sentais pas écouté et puis après, c'était mieux. Deux jours, c'est court pour se comprendre. »*

Monsieur V. Liège. Réunion de préparation du séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye.

## Reconnaître les différences

Pour travailler ensemble, dialoguer, bâtir des projets, etc. on a besoin de se reconnaître comme des êtres humains, égaux, ayant les mêmes droits et une volonté commune de faire progresser nos sociétés pour le bien de tous. Il est nécessaire de créer les conditions de la rencontre pour que chacun se sente à l'aise, respecté, compris dans ce qu'il veut exprimer, et en capacité de comprendre les autres. Cela ne veut pas dire pour autant bâtir une rencontre où tout le monde est « bien gentil ».

*« Tous les participants ont dit qu'il fallait une ambiance amicale et paisible pour se parler. Mais il ne s'agit pas de devenir des amis, ou des camarades. Il s'agit d'arriver à ce que les plus pauvres aient de l'influence sur les prises de décision. Cela peut être très confrontant parfois. Dans la réciprocité, chacun garde son identité propre, mais accepte de se faire influencer par l'autre. »*

Extrait du rapport sur le dialogue mené aux Pays-Bas entre des intervenants sociaux et des familles en grande pauvreté.

*« S'exprimer, ce n'est pas facile pour nous. Notre façon de parler est différente de celle des autres. Elle est parfois bruyante et violente à cause de la frustration et de la compassion aussi. Les gens doivent savoir qu'on ne sera pas sur la même longueur d'onde. Ils doivent s'attendre à des différences ! »*

Monsieur C., Irlande. Table ronde à Dublin, juillet 2005.

En effet, dans ces dialogues, les participants n'ont pas les mêmes expériences de vie et celles-ci leur font développer des manières de penser, des logiques différentes. Il est essentiel de reconnaître ces différences, de ne pas croire trop facilement que du fait que nous sommes ensemble, avec tous de la bonne volonté, la compréhension mutuelle sera plus simple. Ce n'est pas si facile !

Se respecter c'est autant reconnaître la pleine humanité que l'autre partage avec nous, que la spécificité de son expérience, de sa pensée, des savoirs qu'il a acquis et développés. Une expérience de grande pauvreté et d'exclusion entraîne une vision du monde particulière que doivent pouvoir exprimer ceux qui la vivent et qu'il faut s'efforcer de comprendre. Les personnes en situation de pauvreté doivent, elles, comprendre les logiques de leurs interlocuteurs et des institutions qu'ils représentent. Pour profiter de la richesse de nos différences, réussir à « croiser nos savoirs » et dégager une vision plus complète des situations et du monde, il est primordial d'avoir une compréhension de ces différentes logiques dont nous

sommes porteurs. Pour cela, il est souvent nécessaire de faire des exercices particuliers visant à favoriser la prise de conscience de ces différences. Au cours du dialogue il semble indispensable de permettre aux différents acteurs de se retrouver entre pairs pour préciser les logiques qui sont les leurs et pouvoir les mettre en dialogue avec celles des autres acteurs.

*« Dans le groupe Agora, les professionnels qui font partie du groupe doivent avoir une capacité d'ouverture et de remise en question. (...) Il faut que chacun accepte que les points de vue des professionnels, de l'administration, des familles, des associations ne sont pas les mêmes. Les responsabilités ne sont pas les mêmes, même si le souci est commun. Et cela, il faut pouvoir l'accepter et se le dire à certains moments sans que cela ne casse le groupe. Il faut que la relation se soit nouée. »*

Mme D. Aide à la jeunesse, Belgique. Séminaire de février 2005 à Pierrelaye.

*« Un des premiers pas dans le dialogue a été de comprendre les significations que les uns et les autres donnent aux mots-clés. Il s'agit de se former une idée des images qu'ont les gens par rapport à ces mots. Nous avons décidé de nous expliquer sur les termes et concepts suivants : grande pauvreté, dialogue, famille, aide, responsabilité. »*

Extrait du rapport sur le dialogue mené aux Pays-Bas entre des intervenants sociaux et des familles en grande pauvreté.

*« Parfois, une incompréhension peut naître entre les enseignants et les parents d'élèves sous l'effet d'un manque de communication et de compréhension mutuelle. Ce refus de s'ouvrir et de comprendre l'autre, d'écouter les trajectoires personnelles conduit parfois à une impasse. Les professionnels, de par leur situation et leurs responsabilités, occultent le fait que les parents de certains élèves ne se présentent pas aux réunions scolaires, non par laxisme, mais à cause du sentiment de honte que peuvent engendrer la situation d'extrême pauvreté, la peur de ne pas comprendre. Il faut également garder à l'esprit que ces parents, jadis, ont souvent connu une déscolarisation précoce érodant ainsi leur foi dans l'institution scolaire. Tout cela engendre malentendus et incompréhensions, amplifiés de surcroît par une certaine crainte de l'institution scolaire à l'égard des parents. Ainsi, chacun arrive avec son code vestimentaire, son code langagier et ses expériences vécues qu'il s'agit d'assimiler dans l'optique d'un discours constructif. »*

Suisse. « L'école de tous les enfants », dialogue entre enseignants et parents d'élèves.

## Respecter le temps et les rythmes

Nous avons déjà insisté à plusieurs reprises sur l'importance du temps, nous voulons ici préciser cet aspect et souligner combien il est déterminant dans toutes les concertations et occasions de dialogue mises sur pied dans l'intention de permettre la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

Il faut du temps, souvent des années, pour que des personnes ayant perdu confiance en elles-mêmes et dans leur entourage, retrouvent la force de participer à des événements collectifs dans leur environnement. Il en faut aussi pour qu'elles puissent participer à des concertations hors de leur milieu. Mais la nécessité de « prendre le temps » ne se fait pas une fois pour toutes, il est nécessaire de penser des rythmes de rencontres et de travail adaptés à la vie des personnes en grande pauvreté, à leurs besoins de préparer leur participation et aux efforts demandés pour vivre ce dialogue.

Trop de concertations sont mises en place au dernier moment, sur des délais très courts. Il n'est pas rare, par exemple, de recevoir une invitation pour une réunion quelques jours ou quelques semaines avant celle-ci... ce qui rend toute préparation très aléatoire et en exclut les personnes qui ne sont pas déjà très habituées à de telles rencontres. Mais le rythme lui-même des séances de travail est souvent problématique. Il est bien difficile en deux ou trois heures d'entrer dans la compréhension d'un sujet et de

permettre l'expression de tous. Les concertations intéressantes sont celles qui se passent sur une longue période, avec des journées régulières pouvant être préparées puis « digérées ». Pour ceux qui vivent la grande pauvreté, il est en effet très ardu de lire seuls des textes de plusieurs pages ou de répondre à un questionnaire compliqué. Dans bien des programmes, pour que les personnes en situation de pauvreté soient en état de dialoguer avec une certaine égalité, il est impératif de prévoir des journées spéciales où elles peuvent se retrouver entre elles. Elles prennent ainsi un peu d'avance sur ce qui va être discuté et préparent leur contribution. Sans cet investissement, elles peuvent avoir l'impression que l'on se moque d'elles, qu'on ne leur donne pas les moyens d'intégrer tous les aspects de la conversation et d'exprimer leur point de vue.

La façon dont les rencontres ou séances de travail sont menées est, elle aussi, importante. Il faut, comme nous l'avons déjà dit, créer un climat de confiance à partir des présentations de chacun. Mais il faut ensuite que la rencontre soit menée en s'assurant que chacun comprend ce qui est dit, a le temps de s'exprimer et d'être compris. Cela peut paraître une évidence, mais il faut reconnaître que bien souvent cela ne se passe pas ainsi. On veut faire trop de choses dans une séance de travail et on ne fait pas assez attention aux personnes qui ont plus de mal à suivre le débat et risquent, malgré elles, d'être réduites à des faire-valoir.

## **La nécessité d'un accompagnement**

Pour que les personnes en situation de pauvreté puissent participer à des dialogues, des concertations, des programmes de formation, elles ont besoin d'être accompagnées par des personnes en qui elles ont confiance et qui peuvent investir le temps nécessaire pour leur permettre de dépasser les obstacles comme d'apporter leur contribution. On doit être attentif à toutes les fragilités et insécurités que nous avons décrites dans le chapitre 4.2. afin que les démarches de participation ne se retournent pas contre les personnes, que celles-ci ne se découragent pas devant les difficultés. Avoir la proximité nécessaire pour aider à dépasser les difficultés, cela demande un fort investissement et beaucoup de temps. Préparer un événement chez une famille qui n'a pas le téléphone et habite à l'autre bout de la ville, cela peut demander des journées entières de déplacements, souvent pour rien parce que la famille n'est pas là ou que les conditions ne se prêtent pas à la discussion. On ne peut sous-estimer cet investissement sans lequel les personnes les plus en difficultés n'auront jamais les occasions de faire les premiers pas et d'offrir leur apport.

Mais ce soutien est aussi nécessaire de façon collective. Une ou plusieurs personnes doivent avoir la responsabilité et la disponibilité de s'assurer que les personnes en situation de pauvreté puissent comprendre le déroulement du dialogue et ses enjeux, préparer et exprimer leur contribution. Dans la plupart des programmes cités dans ce document, des personnes (généralement membres des associations dans lesquelles se rassemblent les personnes en situation de pauvreté) ont eu cette responsabilité particulière par rapport aux acteurs ayant connu la grande pauvreté, et c'était indispensable.

Une des surprises des programmes expérimentaux « Quart Monde Université » et « Quart Monde Partenaire » a été de réaliser que les autres acteurs, universitaires et professionnels, avaient, eux aussi, besoin d'accompagnement. Ces acteurs, habitués des réunions et des concertations, se sont parfois trouvés très déstabilisés par la situation nouvelle dans laquelle ils se trouvaient : avoir à parler à égalité avec des personnes en grande pauvreté, et chercher à apprendre d'elles, devoir utiliser des mots compréhensibles par tous et voir leur savoir ou leurs pratiques remis en cause, etc. Il leur a été indispensable de réfléchir entre eux sur cette nouvelle situation afin de s'y adapter et de poursuivre le travail commun dans la confiance. Cette déstabilisation des acteurs du dialogue n'ayant pas connu la pauvreté est compréhensible puisque ce dialogue est généralement nouveau et qu'il vise à créer des changements. Il faut en tenir compte pour que ces acteurs ne cherchent pas trop vite à reprendre leur situation habituelle de pouvoir, au risque de réduire à néant l'effort de dialogue dans lequel ils se sont engagés.

## Assurer les financements nécessaires

Il va de soi que des projets de concertation, de formation, de dialogues divers doivent être financés. Nous voulons quand même souligner quelques aspects de ces financements qui ne sont pas toujours bien pris en compte.

Outre les séances de travail, les rencontres elles-mêmes, il est indispensable de financer la préparation, en sachant qu'elle s'étale sur des périodes longues. Pour arriver à ce qu'une personne en situation de pauvreté apporte sa contribution dans une concertation politique ou une formation de professionnels, il aura souvent fallu des années de relations et de participation à une vie associative locale. Si l'on veut cette participation, il faut financer la vie associative qui la permet, c'est-à-dire les associations dans lesquelles les personnes en situation d'exclusion se reconnaissent, au sein desquelles elles se retrouvent pour se former. Il est à noter que certains financements de la Commission européenne s'étalant sur une certaine durée et permettant des échanges suivis, donnent aux organisations non-gouvernementales des moyens qu'elles peuvent difficilement obtenir au niveau local ou national. ATD Quart Monde a bénéficié d'un tel financement pour la rencontre européenne de Varsovie et sa préparation, et aussi pour le programme d'échange transnational auquel se rattachent bon nombre des initiatives citées dans ce document.<sup>66</sup>

Il est également nécessaire de financer la préparation immédiate : les journées spéciales mais aussi tout l'accompagnement dont nous avons parlé plus haut. Ce qui signifie que les interventions (par exemple pour des formations) des acteurs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (ayant ou non vécu la grande pauvreté) doivent être payées à un juste prix, prenant en compte tous les investissements nécessaires pour que cette participation soit possible et apporte l'expertise attendue.

Se pose aussi la question du défraiement, voire de la rémunération, des personnes en situation de pauvreté. Il ne s'agit pas de faire de ces personnes des spécialistes payés au tarif des consultants, mais il est juste que soient pris en charge tous les frais de transport, éventuellement les frais de garde des enfants, etc. Lorsqu'il s'agit de formations, se pose la question du versement d'une indemnité aux personnes qui interviennent. Cette question doit être discutée avec elles, l'association dont elles font partie et l'institution qui organise la formation.

<sup>66</sup>. Convention VS/2003/0653, Commission européenne, DG Emploi et Affaires sociales.

# Chapitre 5.4.

## Des exigences pour aller au bout de la participation et de ses conséquences

Il y a trop d'enjeux dans la participation des personnes très pauvres pour que l'on se contente d'une collaboration au rabais. Les personnes en situation de pauvreté comme bien des acteurs politiques, économiques, sociaux, professionnels attendent de cette démarche participative qu'elle produise des changements. Il s'agit de bâtir d'autres relations sociales basées sur le respect et la pleine participation de tous. Cela exige d'aller au bout de la démarche entreprise. Dans cette optique, nous voulons préciser des conditions déjà évoquées.

### Se mettre d'accord sur les bases de départ

Il est essentiel de comprendre l'enjeu de ce que l'on fait ensemble. Ce n'est évidemment pas la même chose s'il s'agit d'une rencontre exceptionnelle de deux heures ou d'un programme qui doit durer deux ans, d'une concertation où assistent des centaines de personnes ou d'une formation où les personnes en situation de pauvreté font partie des principaux intervenants.

Dans tous les cas, et surtout s'il s'agit d'un travail qui s'inscrit dans la durée, il est utile de préciser le projet, de se mettre d'accord sur son objectif et son déroulement. Dans toute la mesure du possible, il doit y avoir une base écrite à ce qui est fait ensemble. Cela signifie que les décisions sont prises conjointement pour définir le projet comme pour y faire des changements. Il faudrait qu'au début du projet comme pendant son déroulement, tous les participants aient accès aux mêmes informations. Là encore, prendre le temps est indispensable si l'on veut que les personnes en situation de pauvreté, contribuent à l'élaboration du projet et en comprennent, dès le début, les bases et les raisons. Force est de constater que ce n'est pas chose facile et que ce n'est souvent pas le cas. À défaut d'une élaboration commune, un papier simple qui situe le projet et la participation de tous, permet de partir sur de bonnes bases.

### Etre co-responsables des résultats

Comme cela a été souligné dans l'introduction de la partie 5., il ne s'agit pas d'utiliser les personnes en grande pauvreté comme des « informateurs », de les faire parler sur leur vie puis d'analyser par ailleurs leur « témoignage » pour en tirer ensuite les conséquences que l'on veut. Il s'agit d'un apprentissage réciproque dans lequel chacun peut apporter son expérience et la pensée qu'il en tire, puis de mettre son savoir en dialogue avec celui des autres acteurs. Là est le cœur d'une véritable participation des personnes victimes de pauvreté et d'exclusion.

*« Déranger les plus pauvres dans leur pensée, en les utilisant comme informateurs, au lieu de les encourager à développer leur réflexion propre en acte réellement autonome, c'est les asservir. »<sup>67</sup>*

Joseph Wresinski

Vouloir que les personnes en grande pauvreté participent à une concertation, un groupe de travail ou une formation, c'est en effet rechercher les moyens pour qu'elles apportent les réflexions qu'elles tirent de

67. Joseph Wresinski, Introduction à la rencontre du Comité permanent de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale. Palais de l'Unesco, 3 décembre 1980.

leur expérience sur elles-mêmes, sur la société, la façon dont celle-ci les traite, sur les politiques menées, sur ce qu'il faudrait faire pour que ça change... Participer, c'est bien être associé à la réflexion qui est menée, aux orientations ou aux décisions qui en découlent.

Dans un travail commun, l'accord avec ce que chacun exprime n'est pas obligatoire, mais il faut s'appliquer à ne pas utiliser ce que dit quelqu'un d'autre sans son autorisation. Jusqu'au bout on est tenu de faire apparaître les apports des uns et des autres. En fin de compte, on doit être d'accord sur le document final et celui-ci doit faire apparaître les désaccords si ceux-ci subsistent. Ecrire ensemble, entre acteurs d'histoires et de responsabilités très différentes, est un exercice difficile. C'est pourtant ce que les acteurs des programmes expérimentaux Quart Monde Université et Quart Monde Partenaire ont tenu à faire, et aussi, avec plus ou moins de rigueur, ceux d'autres projets cités dans ce document. Il faut en tout cas avancer dans cette direction, en veillant à ce que les participants en situation de pauvreté soient impliqués jusqu'au bout du travail mené et, bien sûr, associés à l'élaboration et à la présentation de ses résultats.

Les militants d'ATD Quart Monde et de LST (Luttes – Solidarités – Travail), en Belgique, soulignent l'importance d'avoir été pleinement associés aux discussions sur l'évolution du projet Agora<sup>68</sup> et à sa présentation publique à Bruxelles le 17 octobre 2005.

## Rendre des comptes sur les suites

Les participants souhaitent être tenus au courant des suites de leur collaboration, savoir à quoi a servi le travail fourni, ce qui a été fait de ce qu'ils ont dit, proposé... Ce retour est essentiel pour comprendre l'intérêt des efforts déployés, gagner du courage pour continuer à se battre. Un travail, même important, n'apporte pas automatiquement des changements immédiats. Tout le monde peut le comprendre. Mais il y a des choses que doivent savoir les participants à une réflexion, une concertation : à qui a-t-on remis les résultats du travail, dans quelles circonstances ? Quelles sont les réactions des autres participants et des destinataires du rapport, des recommandations, de la lettre faite ensemble, etc. ? On oublie souvent de rendre aux personnes en grande pauvreté l'utilisation que l'on fait de leurs apports, du combat qu'elles mènent. Leur dire que l'on s'est basé sur telle contribution ou telle action pour intervenir dans telle ou telle circonstance est un acte de justice à leur égard. C'est aussi un encouragement. À plus forte raison quand cette participation entraîne des changements dans le comportement de personnes ou d'institutions, voire même des changements législatifs locaux, nationaux ou européens.

*« Si on réfléchit ensemble à améliorer une situation, le logement, la santé, la famille, la justice, et bien on doit avoir confiance dans le travail que l'on fait ensemble. Je dois pouvoir revoir les exemplaires écrits, les corriger, faire des allers et retours, avoir du temps. Et puis ensuite, on doit évaluer, avec les autres, ce qui aboutit, ce qui n'aboutit pas et voir les décisions que l'on peut prendre. Aux responsables politiques, aux experts de l'ONU, j'aurais envie de leur dire que je suis contente qu'ils viennent, mais que je voudrais les voir plus souvent, pas pour faire les choses à notre place, on fait ce qu'il faut, mais pour que ce qu'on leur dit fasse changer concrètement notre vie. Nous ne sommes pas toujours assez armés pour cela, je pense qu'eux, ils peuvent faire quelque chose de plus. À commencer par nous faire le compte rendu de ce que cela a remué chez eux en nous écoutant. On voudrait connaître le retour de ce que l'on donne de notre expérience. Parce qu'ils disent parfois « si vous avez un problème, faites appel à nous ! » mais si je règle mes problèmes sans eux c'est mieux. Et si on travaille vraiment ensemble, il faut au moins qu'ils nous disent en retour ce qu'ils en ont pensé, ce que ça a changé. »*

Madame V.L., Bruxelles. Préparation du séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye.

68. Voir le récit « Catherine M. et Christian B. », chapitre 1.2, page 19 et le paragraphe 3.21, page 41.

# ***PARTIE 6***

## **CE QUE PERMET ET PRODUIT LA PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ**

## **Promouvoir la participation de tous, c'est difficile mais possible !**

Après avoir largement décrit les conditions nécessaires pour que la participation de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion soit possible, respectueuse de ces personnes, et utile pour elles-mêmes comme pour l'ensemble de la société, on peut se demander si nous ne décrivons pas ici un idéal inatteignable. Non, il ne s'agit pas d'un rêve. Les actions, événements et programmes sur lesquels s'appuie ce document le montrent, de même que les très nombreuses expérimentations menées par des organisations non-gouvernementales<sup>69</sup>, des professionnels, des institutions diverses locales, nationales ou européennes.

Etre conscient des difficultés à dépasser et des conditions à mettre en place ne doit pas décourager les essais et les efforts des uns et des autres. Les repères donnés dans ce document voudraient soutenir ces efforts, en réaffirmant les ambitions qui doivent guider les recherches et en indiquant des façons d'être et d'agir sur lesquelles il est possible de s'appuyer.

Il s'agit surtout de se rappeler que nous ne partons pas de rien : les personnes en grande pauvreté ne se satisfont pas de la situation qui leur est faite, elles résistent quotidiennement à la misère et à l'exclusion, elles se battent pour que les choses changent, elles cherchent à être actrices dans leur vie quotidienne comme dans la société qui les entourent. De même, nombreuses sont les personnes et les institutions qui pressentent que la participation de ceux et celles qui n'ont pas de place reconnue dans nos sociétés est nécessaire, indispensable, et que l'on doit en rechercher les moyens. C'est la rencontre de ces aspirations et des efforts qu'elles entraînent qui fait que la participation des personnes en grande pauvreté peut se concrétiser dans bien des circonstances. Cette participation est possible. Regarder ses résultats, ce qu'elle permet et ce qu'elle produit, ne peut qu'encourager toutes les personnes qui s'engagent à vivre ces dialogues, qu'elles aient ou non connu la pauvreté.

---

69. Les exemples de cette recherche sont nombreux. Pour n'en citer qu'un : voir le récent rapport de l'organisation Home Start International «*Learning from families*» (Apprendre des familles) suite au projet européen du même nom mené par l'organisation dans le cadre du Programme d'échange transnational. [www.home-start-int.org/publications.asp](http://www.home-start-int.org/publications.asp)



# Chapitre 6.1.

## Pour les personnes en situation de pauvreté, participer entraîne confiance et ouverture

L'exemple de Madame Marie C.<sup>70</sup> est significatif de ce que vivent bien d'autres personnes. Lorsqu'elle a pu dépasser la peur qui la tenait enfermée chez elle, elle a très vite retrouvé suffisamment de confiance pour participer aux journées familiales et y prendre des responsabilités, mais aussi pour aller discuter à l'école sur la manière dont ses enfants y étaient traités. Sa contribution à des groupes de travail et à des événements collectifs lui a permis de retrouver de la confiance en elle et de la développer. Aujourd'hui, elle affirme sa volonté de se former davantage, pour elle-même comme pour mieux défendre les personnes en difficultés. En préparant le séminaire européen de septembre 2005, à Pierrelaye, elle disait :

*« Pouvoir faire plusieurs séminaires et animer une journée familiale m'a donné de l'assurance pour avancer dans ma propre vie, pouvoir aller de l'avant, oser aller demander des explications, pouvoir mieux me battre. J'ai connu de nouvelles personnes, de nouveaux pays, de nouveaux contacts humains qui me poussent à aller plus loin. J'ai pu m'investir dans la vie en tant que représentante de parents d'élèves à l'école, et avoir moins peur d'affronter les choses de la vie. Chaque fois que je vais en séminaire, cela me redonne la pêche pour aller plus loin dans le combat qu'on mène sur la pauvreté. J'ai appris à mieux écouter les autres et à prendre des notes. Durant les différents séminaires, j'ai fait la connaissance d'autres personnes, d'autres familles qui ont eu des histoires dures dans leur vie et qui s'en sont sorties grâce à différentes personnes des associations, grâce aux services sociaux, aux amis. Tous ensemble, on peut se battre pour une cause noble et pour essayer de radier la misère. Ma vision n'est plus la même. Avant, je pensais que j'étais toute seule dans mon coin et que la misère, cela n'arrivait qu'à moi. Maintenant je me suis aperçue que cela touchait beaucoup de monde dans beaucoup de pays et que, contre la misère, que ce soit dans un pays ou un autre, on ressort toujours les mêmes mots : dignité et respect. »*

Madame C., France.

*« D'avoir été respectée durant le programme me donne plus de confiance aujourd'hui. Avant quand je voyais un travailleur social, je disais toujours « d'accord », et quand je rentrais chez moi j'étais fâchée je me demandais pourquoi j'avais dit « d'accord ». Aujourd'hui je ne dis plus si facilement « d'accord », je discute. »*

Madame T., Royaume-Uni, Séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye.

*« Avec le groupe de recherche sur la famille<sup>71</sup>, j'ai appris à réfléchir positivement, à analyser les choses. Avant, j'étais « anti-tout ». J'avais peur de l'assistante sociale, de l'éducateur et même du médecin de PMI<sup>72</sup>. J'ai compris que j'avais besoin d'eux pour avancer. J'avais des torts mais aussi des raisons quelque part. J'ai appris à savoir réfléchir, à pouvoir dire stop. Avant je criais avant de réfléchir, maintenant je réfléchis avant de crier. »*

Madame J., France. Séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye.

70. Voir le chapitre 1.1, page 13.

71. Voir le paragraphe 3.25, page 47.

72. Service de protection maternelle et infantile

*« Pour moi, c'est le temps qui fait qu'on ose parler malgré tout ce qui se dit sur l'infériorité. À la première rencontre, je n'ai rien dit. Avec le projet Agora et tout le temps passé à faire cette expérience, je peux maintenant aller dans un groupe et aussi participer. Je peux aller dans une réunion de quartier par exemple. »*

Monsieur G., Belgique. Préparation du séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye.

*« Avant je croyais qu'il y avait deux côtés : celui des professeurs et celui des parents. Mais j'ai vu que ce n'est pas comme ça. Dans les deux côtés, on cherche à se rencontrer. Avant, ce n'était que ma femme qui allait dans les réunions scolaires. Je croyais que les enseignants se moquaient de moi. Mais ça, je ne le pense plus depuis qu'on a réfléchi dans le groupe de travail " L'école de tous les enfants ". Je ne voulais pas parler avec les enseignants parce que je savais qu'ils avaient été à l'université. Ils me faisaient peur. Je vois maintenant que l'on peut parler normalement avec eux. »*

Monsieur D. Suisse. Séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye.

## Chapitre 6.2.

# La participation des uns, une chance pour d'autres et tout l'environnement

À travers leur participation et la contribution qu'elles peuvent apporter, les personnes en grandes difficultés retrouvent confiance dans leurs capacités, entrent dans de nouvelles relations et entreprennent ainsi toute une formation. Ces nouvelles possibilités ont des répercussions immédiates sur leur environnement, surtout lorsqu'elles sont vécues de manière collective, avec le soutien de groupes qui leur permettent de se rattacher à leur milieu et d'en être fières.

Le premier impact est une confiance qui se propage. La famille, les voisins, les relations sont témoins des changements. Ils peuvent, comme nous l'avons dit dans le chapitre 4.2., éprouver d'abord une certaine jalousie devant ce qu'ose faire et vivre une personne qu'ils ont connue écrasée par sa situation, mais, souvent, ils y trouvent de la force, un encouragement.

*« En avril 2005, une trentaine de jeunes d'Europe étaient rassemblés pour parler du travail et de la formation. Jason, de Grande-Bretagne, a expliqué comment après des années de placement puis de galère il avait peu à peu réussi à prendre sa vie en main grâce au soutien de quelques adultes. Après l'avoir entendu, plusieurs jeunes en grandes difficultés ont dit : " Donc, c'est possible de s'en sortir, ça me donne du courage ! " Ces jeunes n'attendent qu'une chose, d'entendre que, oui, c'est possible ! »*

Éditorial du journal Feuille de Route, France. Juin 2005.

Si des personnes en grande pauvreté acceptent de rejoindre un groupe, de participer à un événement local ou national, c'est souvent parce qu'elles en ont vu d'autres, de leur milieu, être heureuses et fières de ce qu'elles faisaient et que celles-ci les ont encouragées.

Participer et se former pour cela, en réfléchissant sur sa vie, celle de son milieu, les relations sociales..., permet en effet de se situer différemment dans son environnement, d'y prendre des responsabilités, d'y susciter de nouvelles relations.

*« Cette année, plusieurs d'entre nous, dont certains qui ont l'expérience de la pauvreté, sommes allés régulièrement à la rencontre des personnes qui vivent dans la rue. Ed disait : " Il y a dix ans j'avais un peu peur de tout : peur de ne pas être capable, peur de ne pas savoir comment m'y prendre, peur que les gens se moquent de moi. Mais je me rappelle qu'un jour j'ai pris moi-même tout mon courage et j'ai participé à un atelier créatif. Après un certain temps, j'ai appris à connaître les gens de cet atelier et j'ai osé davantage. Depuis j'apprends de plus en plus et aujourd'hui je participe activement à ce groupe qui va régulièrement au Foyer pour personnes sans logis afin de donner du courage à d'autres et leur montrer qu'eux aussi sont capables. Ce n'est plus si difficile quand on a osé une fois. " »*

Intervention lors de l'inauguration de la sculpture « Publica », le 17 octobre 2005, devant le centre culturel Abbaye de Neumünster de la ville de Luxembourg.

*« D'avoir participé au groupe Agora ça m'a appris à écouter d'autres personnes. Quand j'ai repris les cours, j'ai remarqué qu'avant j'étais raciste par rapport aux étrangers. Depuis ma participation à Agora, j'ai pu écouter un peu plus les étrangers en faisant des petites réunions à l'école, par exemple pour savoir pourquoi ils ont quitté leur pays »*

Monsieur B., Belgique. Préparation du séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye.

*« Nous avons tous des préjugés. Il est très dur de casser ces préjugés et de changer son regard sur une personne, un quartier. Quand tu as entendu pendant ton enfance « tu ne joues pas avec celui-là, avec celle-là de ce quartier, de cette famille... », tu obéis mais tu ne comprends pas. À certains moments, en tant que jeune, tu te révoltes contre ces préjugés. Tu ne les acceptes plus, surtout quand tu as la vie dure, tu réagis. Quand nous avons organisé une animation d'été dans un quartier, c'était dur d'y aller. On était très impressionnés par les jeunes très speed qui, tellement rejetés, étaient aussi révoltés contre nous qui voulions être avec eux. Après cette semaine, je me disais: « Plus jamais, j'y retourne ! » Mais à l'intérieur de moi, je m'imaginai à leur place, ayant vécu moi aussi des choses difficiles. Et je me demandais: « Comment entrer en contact avec eux ? Comment arrêter cette agressivité ? ». L'année suivante quand nous avons mis sur pied une pièce de théâtre, nous avons pu mieux connaître ces mêmes jeunes dont on avait si peur. Une amitié et une confiance fortes se sont créées. Depuis on reste en contact : on se voit de temps en temps mais on communique aussi par SMS et internet. Cela nous aide à entretenir cette amitié, même à distance. Pour casser les préjugés, il faut refuser que des personnes ne s'ouvrent plus aux autres et avoir des occasions pour découvrir qu'on a plus en commun qu'on ne croyait. Osons aller vers ceux qui ont la vie plus dure que nous, ça vaut la peine, nous l'avons expérimenté ! »*

A.W., Jeune de France, lors de l'inauguration de la sculpture « Publica », le 17 octobre 2005, devant le centre culturel Abbaye de Neumünster de la ville de Luxembourg.

Être amené à participer comme délégué de son milieu, du groupe ou de l'association dont on fait partie c'est, peu à peu, se faire porte-parole de ce que vivent les autres personnes en difficultés, faire exister ce qu'elles vivent et cherchent, les questions qu'elles posent à la société.

*« Comme déléguée à cette rencontre européenne, je dois avoir dans la tête que c'est une grande responsabilité. Je pars à cette rencontre avec toutes les personnes qui ne sont pas du voyage, je m'engage à redire ce qu'elles ne peuvent pas dire elles-mêmes, ce qu'elles portent dans leur tête et le cœur, que ce sont les plus pauvres qui sont au centre de notre rencontre, que nous nous battons pour une dignité entre tous les hommes, femmes et enfants de toute la terre... J'étais toujours attentive lors des plénières. On ne faisait qu'un, c'était pour moi une union, on peut dire qu'elle était européenne. La dignité, la valeur de toute personne y était. C'est notre devoir de n'oublier personne... Notre force c'est de rallier tous ces pays, petits et grands. Pour moi, ma responsabilité, ce n'est pas seulement d'aller dans mon quartier ou d'autres quartiers, c'est aussi d'aller à la rencontre des plus pauvres là où ils sont, dans différents pays. »*

Madame H., Belgique. Evaluation de la rencontre européenne de Varsovie.

## Chapitre 6.3.

# Une présence et des contributions qui font bouger les partenaires

Bon nombre de professionnels, d'universitaires, de responsables politiques, économiques, syndicaux qui vivent un temps de travail avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion disent que c'est la première fois qu'ils participent à un tel dialogue. Beaucoup expriment fortement que cela change le regard qu'ils portent sur les personnes en situation de pauvreté, sur la lutte contre celle-ci, sur leur travail et leurs responsabilités. Tous ne savent souvent pas forcément comment utiliser la nouvelle vision qu'ils ont acquise mais beaucoup essaient de partager autour d'eux les questions que cela leur pose. Ils ont changé et souhaitent provoquer des changements autour d'eux. Comme les personnes défavorisées elles-mêmes, une fois dépassé une certaine déstabilisation, ils trouvent dans ce travail commun un encouragement pour exercer différemment leurs responsabilités et interroger leurs institutions comme la société dans son ensemble.

Lors d'une rencontre du groupe Agora <sup>73</sup>, Monsieur B. réagit avec vigueur parce qu'un travailleur social reconnaît ne pas avoir mentionné dans son écrit les efforts faits par un père pour que sa famille parte en vacances. À la fin du dialogue qui s'en suit, un autre intervenant social dit : « *Après vous avoir entendu, je n'écrirai plus de la même façon dans un dossier !* »

Suite à une première rencontre avec des personnes en situation de pauvreté, le directeur de l'institution dans laquelle un des enfants de Marie C. est scolarisé <sup>74</sup> souhaite poursuivre et approfondir le dialogue. Pour cela, il participe au séminaire organisé à Pierrelaye en février 2005 et, dans la suite de ce séminaire, il fait en sorte que des parents puissent apporter leur contribution lors d'une rencontre de directeurs d'institutions. Sa rencontre avec des parents en grandes difficultés l'a en effet profondément interrogé : « *Je réalise que ce sont les conséquences de la grande pauvreté qui amènent certains des jeunes dans nos institutions spécialisées alors qu'ils ne sont ni déficients ni handicapés.* ». Cette nouvelle compréhension l'encourage à poursuivre la réflexion et à agir différemment. Sa réaction est significative de celle de beaucoup d'autres professionnels.

*« J'ai beaucoup appris de l'histoire du couple luxembourgeois et de l'écrit sur cette histoire que j'ai lu après. J'y ai retrouvé la notion de confiance, mais aussi de la famille, le besoin de soutien et d'un fort engagement ainsi que la question de la place du papa et de sa mise à l'écart par les services sociaux. Je me suis sentie soutenue dans mes valeurs et dans mes convictions par des familles, des bénévoles et des responsables d'institution. J'ai pu élargir ma vision et mes réflexions tout en faisant partager aux autres ce que je vis comme assistante sociale. Tous ces témoignages lors de la session m'ont confortée dans l'idée qu'il est indispensable de regarder les situations que nous suivons sous différents angles pour nous permettre de prendre du recul et d'agir au plus juste, et cela même si c'est très difficile pour nous de dépasser notre propre analyse de la situation. J'ai transmis un compte-rendu du séminaire à tout mon service de sauvegarde de l'enfance. »*

Madame LR, assistante sociale, France, après le séminaire de février 2005 à Pierrelaye (c'était la première fois qu'elle participait à un tel dialogue avec des parents).

73. Voir le récit « Catherine M. et Christian B. » chapitre 1.2., page 19.

74. Voir le récit « Marie C. et sa famille, chapitre 1.1, page 13.

*« Cela m'engage en tant que personne. Jusqu'où soutenir ? Comment ne pas faire à la place des gens ? Les personnes ont-elles la place d'exercer leur propre responsabilité ? Avant de faire quelque chose, un signalement par exemple, il faudrait d'abord essayer de contacter la famille pour vérifier ce qui nous inquiète. Rien ne devrait se faire sans avoir le point de vue des parents. Il est très important qu'il y ait une formation des enseignants pour comprendre que les gens n'ont pas les mêmes conditions de vie et que certains ont des conditions de vie extrêmes. »*

Madame P., enseignante, Suisse. Évaluation du séminaire de février 2005 à Pierrelaye.

*« Il est évident que les positions que je prends face à des collègues dans d'autres dossiers ou circonstances, sont influencées par ce que nous vivons dans le groupe Agora. De telles réunions sont aussi intéressantes car elles permettent aux responsables de l'administration centrale d'être en prise avec le vécu des agents de terrain et des usagers. En arrivant dans le groupe, chacun avait sa loupe personnelle qui grossissait sa propre perception des questions et du vécu. On apprend à changer de loupe. Cela nous permet de reconnaître plus finement nos limites et de mesurer ce que peut vouloir dire la maltraitance institutionnelle. (...) Je suis également marqué par la façon dont les associations mesurent de plus en plus, la difficulté de développer un service de qualité dans un quotidien de travail où le manque de moyens est évident. »*

Monsieur L., travailleurs social, Belgique. Réflexion sur le travail du groupe Agora, juin 2003.

Si les professionnels de l'action sociale ou de l'éducation sont les premiers bousculés par les dialogues et les groupes de travail menés avec des personnes en situation de pauvreté, ils ne sont ni les seuls interlocuteurs avec lesquels le dialogue doit s'établir, ni les seuls à reconnaître les changements de perspectives que provoquent ces échanges souvent nouveaux pour eux. Des responsables politiques, économiques, syndicaux..., des fonctionnaires, des universitaires et d'autres disent l'intérêt de ces échanges et les nouvelles questions qui sont les leurs.

*« Ces deux jours remettent en cause les manières de voir l'exclusion. Ils nous interrogent tous en tant qu'individus et en tant que citoyens. Nos sociétés développées produisent simultanément de la richesse et de l'exclusion. C'est une grande question politique pour l'Europe. L'impact de ces deux jours doit se prolonger vers les institutions que nous représentons : les chefs d'entreprise, privées ou publiques, qui se veulent citoyennes, les syndicalistes interpellés par ceux qui sont exclus du monde du travail, les représentants du monde associatif, acteurs de la cohésion de la société. La société civile organisée doit être le relais des organisations et des individus qui luttent concrètement contre l'exclusion et sensibiliser les politiques. »*

Jacques Chauvineau, membre du Conseil économique et social, France, après le rencontre européenne de Varsovie, en février 2004.

À la fin de la rencontre de Varsovie, un élu du Luxembourg a dit : *« Pendant ces deux jours, j'ai fait ce que nous, les élus, nous faisons rarement, j'ai écouté. Ce que j'ai entendu m'oblige à assumer mes responsabilités différemment. »* D'autres ont exprimé des sentiments très semblables. Un fonctionnaire international écrivait après la rencontre qu'il avait vu la nécessité d'écouter beaucoup, pour mieux saisir les réalités très difficiles à comprendre de la grande pauvreté, et qu'il avait ensuite rédigé un rapport à l'intention de ses collègues. Une fonctionnaire espagnole, qui avait fait le voyage avec la délégation de son pays, disait combien sa participation avait été importante pour exercer sa responsabilité. Ayant soutenu et encouragé, avec le reste de sa délégation, un homme chargé de dire une phrase à l'ouverture de la rencontre, elle a mieux saisi les difficultés de la participation des personnes en grande pauvreté et les conditions à créer pour qu'elle soit possible.

*« J'ai entendu des fonctionnaires du Ministère du travail et des affaires sociales reconnaître qu'ils avaient beaucoup appris en écoutant des personnes ayant l'expérience de la pauvreté à l'occasion des concertations mises en place pour préparer le plan d'action pour l'inclusion sociale. Je peux moi-même témoigner de tout ce que j'ai appris en participant à la Commission (CPPP) dans laquelle la moitié des membres étaient des personnes en situation de pauvreté. Une évaluation de cette Commission a mis en évidence qu'à travers un extraordinaire processus, les participants avaient appris, avec difficultés, à respecter l'expertise de chacun. »*

Ruth Lister, Université de Loughborough, Royaume-Uni, à Dublin le 28 novembre 2005. <sup>75</sup>

---

75. Intervention lors de la conférence organisée par Combat Poverty Agency "The right of people in poverty to influence and participate in public policy decision making." (Le droit des personnes en situation de pauvreté de participer à l'élaboration des politiques publiques et de les influencer).





## Chapitre 6.4.

# Un apport qui interpelle les institutions et provoque des changements dans les politiques

La participation de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion est une occasion de formation réciproque pour tous. Elle provoque des changements pour elles-mêmes et leur environnement comme pour les partenaires qui entrent en dialogue avec elles. Mais cette participation fait-elle changer les politiques ? Est-elle à l'origine de changements durables dans la manière dont nos sociétés s'organisent ?

L'on ne peut évidemment répondre à ces questions que dans la durée et avec du recul. Des exemples de ces 20 dernières années, en France, en Belgique et au niveau de l'Union européenne, montrent combien l'apport de personnes en situation de grande pauvreté a été déterminant pour créer des changements politiques importants au niveau de la lutte contre la pauvreté.

Pour rédiger le rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale <sup>76</sup> », adopté par le Conseil économique et social (CES) français en février 1987, Joseph Wresinski s'était appuyé sur les contributions de nombreuses personnes en grande pauvreté, tout particulièrement dans le cadre de leur participation aux Universités populaires Quart Monde. Une des suites directes de ce rapport fut la création, en France, du Revenu Minimum d'Insertion (RMI).

Quelques années plus tard, Geneviève de Gaulle-Anthonioz <sup>77</sup> écrivait un nouveau rapport <sup>78</sup> en sollicitant largement la participation de personnes en situation de pauvreté et en suscitant de nombreuses rencontres entre ces personnes et des membres du CES travaillant sur le rapport. C'est ce travail, relayé par la mobilisation d'une trentaine d'associations regroupées dans le collectif Alerte qui a abouti, en juillet 1998, au vote de la « loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions <sup>79</sup> ». De diverses manières, des personnes en grande pauvreté ont été directement associées à l'élaboration de cette loi. Celle-ci affirme, dans son article 1, que « *La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation.* » Cet article continue ainsi : « *La présente loi tend à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance. L'État, les collectivités territoriales, les établissements publics dont les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, les organismes de sécurité sociale ainsi que les institutions sociales et médico-sociales, participent à la mise en oeuvre de ces principes. Ils poursuivent une politique destinée à connaître, à prévenir et à supprimer toutes les situations pouvant engendrer des exclusions.* »

En Belgique, c'est à la suite de l'engagement de plusieurs associations de lutte contre la pauvreté avec les populations directement concernées que fut lancée en 1992 la rédaction du Rapport général sur la

76. [www.atd-quartmonde.org/intern/fondam/WRES\\_JO87.pdf](http://www.atd-quartmonde.org/intern/fondam/WRES_JO87.pdf)

77. Elle était alors présidente du Mouvement ATD Quart Monde France et avait succédé au père Joseph Wresinski au Conseil économique et social.

78. Rapport « *Évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté* », 1995.

79. Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, publié au Journal Officiel du 31 juillet 1998.

pauvreté, avec la contribution directe de personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion. Les suites directes de ce rapport, publié en 1995, ont été « l'Accord de coopération entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la politique en matière de pauvreté » en mai 1998 et la création du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (SLP).

Au niveau européen, le dialogue noué entre des fonctionnaires, des élus et des personnes en grande pauvreté, dans le cadre des Universités populaires Quart Monde européennes<sup>80</sup> organisées en partenariat avec le Conseil économique et social européen depuis 1989, a été déterminant dans l'adoption d'objectifs de lutte contre la pauvreté en 2000. Les ministres nationaux et les fonctionnaires européens, qui ont soutenu l'élaboration de ces objectifs et l'inclusion de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, avaient eu, pour la plupart, des occasions d'échanges avec des personnes en grande pauvreté et ils avaient l'habitude de travailler avec les associations dans lesquelles elles se rassemblent.

Pour que les institutions bougent, il faut en effet que des personnes précisent s'engagent et entraînent les institutions dont elles font partie. En ce sens, les changements créés chez les partenaires d'un dialogue avec les personnes en grande pauvreté ont, de toute évidence, des répercussions sur les groupes et les institutions dont ils font partie. On le voit à tous les niveaux. C'est l'intervention d'un couple luxembourgeois, lors du séminaire sur le soutien à la famille, qui pousse une assistante sociale française à interroger les collègues de son service sur la manière dont est pris en compte le rôle du père dans la famille. C'est l'intervention de Mme Marie C. à l'école de ses enfants qui est à l'origine d'un nouveau règlement intérieur dans l'école. Les interventions de personnes en situation de pauvreté dans des formations de professionnels entraînent plus que des changements personnels, elles font peu à peu bouger les institutions (travail social, école, logement...) et ces mouvements ont des répercussions concrètes dans la vie des usagers de ces divers services.

*« Les professionnels de terrain qui participent au groupe nous disent qu'ils changent de pratique. (...) Certains ont déjà pris sur eux de reprendre des dossiers où ils se sont impliqués par la suite, non sans risque. L'un d'entre eux a pris le temps d'aller voir directement une famille et de découvrir sa situation. Dans ce cas là, il a pu dire que l'information qui arrivait dans son bureau ne correspondait pas à la réalité qu'il a découverte. Il a fait son travail avec le regard de la famille ».*

Extrait d'un dialogue sur le projet Agora avec des membres de l'association Luttes-Solidarités-Travail, en juin 2003.

Même si la prise en compte des concertations organisées lors de l'élaboration des Plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale (PNAI) reste très insuffisante, il est indéniable que la participation des personnes en situation de pauvreté a eu une certaine influence sur ces plans, tant lors des concertations directes que par le biais des documents de travail produits par les associations.

À un autre niveau, les experts de la Sous commission des droits de l'homme de l'ONU qui ont participé au séminaire de septembre 2005 à Pierrelaye ont dit que cette rencontre, après celle, quelques mois plus tôt, avec des familles de Bangkok, allait beaucoup influencer leur travail. L'un d'entre eux est reparti en déclarant qu'il se sentait maintenant « non seulement mandaté par l'ONU mais aussi par les familles en situation de pauvreté elles-mêmes ». Un de ses collègues reconnaissait qu'il avait découvert pendant le séminaire la question des enfants placés et ce que vivaient en Europe des familles en grande pauvreté.

80. Des actes de ces Universités populaires européennes ont été publiés après chaque rencontre, en français et anglais. Dernières publications : en 2001, « *Les parents, premiers partenaires de l'avenir de leurs enfants, un objectif pour une Europe de tous* » et en 1999 « *Tous nous sommes acteurs des droits de l'homme* ».

Le texte qu'ils proposeront aux Nations unies, et qui devrait devenir une référence au niveau du monde, portera la marque de cette rencontre de travail.

Il n'en reste pas moins que l'influence de la prise de parole et de la pensée des très pauvres reste très insuffisante, en Europe comme ailleurs dans le monde, et ceci à tous les niveaux de la société. Nous ne pouvons pas être naïfs. Bien souvent la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, quand elle a lieu, n'est que peu ou pas prise en compte. Même quand est reconnue la pertinence de leur expérience et de leur pensée, les personnes tout comme les institutions n'acceptent pas facilement de se remettre en cause et d'en tirer les conséquences. Bien des concertations et des groupes de travail sont décevants car ils ne produisent pas les résultats qu'espéraient les participants.

Les quelques exemples cités ici sont pourtant un encouragement. Ils montrent que la contribution des très pauvres peut faire bouger les sociétés pour le bien de tous si tous les partenaires concernés s'engagent ensemble à agir.



# CONCLUSION



Tout au long de ce document, nous avons parlé de « participation », avec le risque de laisser croire que rejoindre ce que d'autres organisent est suffisant. Participer pleinement au monde, c'est y apporter sa capacité de création, avec tout ce que l'on est : son histoire, son expérience, sa sensibilité, ses savoir-faire, sa réflexion, ses forces et ses limites. Le monde a besoin de la création de chacun, qu'elle soit artistique, matérielle, intellectuelle, relationnelle... Pour développer ainsi ses capacités et apporter sa contribution, chacun a besoin d'être soutenu, encouragé, attendu ; les personnes vivant en grande pauvreté plus encore que d'autres, parce que précarité et exclusion les privent trop souvent d'accès aux moyens qui permettent le développement personnel et la participation à la vie de la collectivité.

Nous avons besoin de ce qu'elles apportent de neuf, d'unique, à la fois elles-mêmes et à travers ce qu'elles provoquent chez d'autres. Elles contribuent à créer de nouvelles relations, poussent à se rencontrer de façon différente, suscitent des engagements, amènent de nouvelles réflexions. Comme nous l'avons dit, l'expérience des personnes en grande difficulté – marquées par les privations et la souffrance qu'imposent leurs conditions de vie – leur fait regarder le monde et les relations humaines avec une exigence très forte de respect de la dignité de chacun. Leur regard, leur réflexion, leur « compassion », comme dit Monsieur C., d'Irlande<sup>81</sup>, sont essentiels. Ils interrogent nos manières d'être, d'agir, de penser, notre conception de la personne humaine. Ils peuvent nous aider à aller au bout de notre désir d'une société plus conviviale dont nul ne serait exclu.

Mettre en place les moyens de la pleine participation de tous, dans tous les domaines et à tous les niveaux, est une recherche exigeante, permanente. Ce n'est pas l'affaire de quelques spécialistes. C'est une question posée à chacun comme aux institutions qui régissent notre vie ensemble, une question de droits de l'homme. Il ne s'agit donc pas d'appliquer une méthode mais de réinventer nos relations humaines et nos fonctionnements de société. Ce à quoi nous invitent les personnes qui ont le plus de mal à apporter leur contribution, c'est à nous associer avec elles. Ensemble, nous chercherons les chemins permettant à chacun de donner le meilleur de lui-même dans sa propre vie comme dans la réalisation d'un monde plus juste et plus fraternel pour tous.

Les repères identifiés dans ce document veulent soutenir ceux et celles qui sont déjà en route sur le chemin d'une société recherchant la pleine contribution de tous, ou qui souhaitent s'y lancer.

---

81. Voir le chapitre 5.3, citation page 89.

Mise en page : Lydie Rouffet  
Maquette de couverture : Dominique Rouffet  
Photos : Philippe Barbier

Imprimé en France  
Couverture : imprimerie Jean Basuyau – Val d'Oise  
Copies et assemblage : Procopy – Val d'Oise  
© Éditions Quart Monde 2006